

LE PETIT PARISIEN.

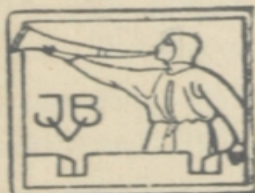
LECTURES
ET
CONVERSATIONS FRANÇAISES
SUR TOUS LES SUJETS DE LA
VIE PRATIQUE.

A L'USAGE DE CEUX QUI DÉSIRENT CONNAÎTRE
LA LANGUE COURANTE.

PAR
R. KRON,
DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR AGRÉGÉ.

DIX-SEPTIÈME ÉDITION.
(115^e—125^e MILLE)

AVEC UN PLAN DE PARIS.



8° Z le Senne 11.158

FREIBURG (BADEN).
J. BIELEFELDS VERLAG.
1913.

LE PETIT PARISIEN.

LECTURES
ET
CONVERSATIONS FRANÇAISES
SUR TOUS LES SUJETS DE LA
VIE PRATIQUE.

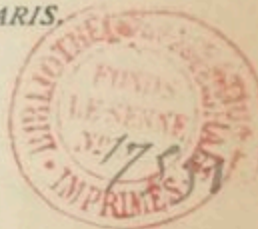
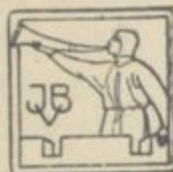
A L'USAGE DE CEUX QUI DÉSIRENT CONNAÎTRE
LA LANGUE COURANTE.

PAR
R. KRON,

DOCTEUR ÈS LETTRES, PROFESSEUR AGRÉGÉ.

DIX-SEPTIÈME ÉDITION.
(115^e—125^e MILLE)

AVEC UN PLAN DE PARIS.



8° Z le Senne 11.158

FREIBURG (BADEN).
J. BIELEFELDS VERLAG.
1913.

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION
RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS.

S'adresser, pour traiter, à la Maison F. Bielefelds Verlag,
Freiburg (Baden).

Copyright 1911
by J. Bielefelds Verlag, Freiburg (Baden).

PRÉFACE.

Il y a déjà bien des années — je venais de terminer mes études pour le baccalauréat — lorsque je résolus de me rendre à Paris pour y suivre les cours et les conférences de la Sorbonne, du Collège de France et de l'École des Chartes, afin de compléter non seulement mon bagage scientifique, mais aussi pour me perfectionner, par le contact avec des gens instruits, dans la pratique de la langue française. Muni de tout le matériel en usage en pareille circonstance, guide de conversation, dictionnaire, etc., etc., j'attendis avec impatience le moment où je pourrais faire usage de mes connaissances en linguistique qui, à en juger d'après les notes que j'avais obtenues au baccalauréat, devaient être assez sérieuses.

Cette occasion se présenta à moi dès mon arrivée à la frontière. A la visite des bagages — je m'en souviens encore — ce ne fut qu'à grand'peine, hélas, que je pus me tirer d'affaire avec les douaniers français. Ce n'est pas sans difficulté que j'arrivai à saisir quelques-unes des questions qui me furent posées et, je l'avoue humblement, je n'eus pas lieu d'être très fier de ce premier résultat. Je ne fus pas plus heureux pendant le reste du trajet jusqu'à Paris. Les Français parlaient trop vite, je ne saisissais pas ce qu'ils disaient, et à chaque instant j'eus à constater mon ignorance, surtout lorsqu'il s'agissait de trouver, de suite et sans hésiter, une réplique convenable.

Après un séjour de quelques semaines j'étais arrivé à comprendre assez bien lorsqu'on m'adressait directement la parole ; mais c'est dans la conversation courante que je reconnaissais à chaque instant ma défaillance. Les

locutions familières, les mots usuels me faisaient complètement défaut. Malgré une étude acharnée dans les livres dont je m'étais muni, je ne pouvais arriver à combler les nombreuses lacunes de mon instruction. J'en découvris bientôt la cause ; ces ouvrages, en effet, renfermaient, certes, bien des choses belles et utiles, mais ce qui aurait pu me servir au point de vue pratique se trouvait noyé dans un amas de mots d'un emploi peu fréquent. Grâce à mes rapports avec des Français et à l'accueil bienveillant et sympathique que je reçus dans quelques familles, j'arrivais en relativement peu de temps à connaître la langue française telle qu'elle se parle à Paris, et après un séjour de près de deux ans dans cette ville, j'étais parvenu à connaître toutes les locutions, tournures et particularités que, jusqu'alors, je n'avais trouvé consignées dans aucun des ouvrages classiques en usage dans nos écoles.

Mais comme avec le temps tout s'en va et disparaît, quelquefois lentement, il est vrai, de même les connaissances intellectuelles, principalement celles des langues étrangères, ont besoin d'être entretenues. Il faut donc éviter qu'elles s'effacent complètement de notre mémoire. Aussi, afin de ne pas perdre le fruit d'études longues et pénibles, j'ai profité de mes vacances pour aller faire, à plusieurs reprises, des séjours à Paris ; c'est ainsi que j'ai pu non seulement me perfectionner, mais encore je suis arrivé à augmenter mon bagage de connaissances nouvelles.

J'ai cherché à réunir dans ce petit volume le résultat de mes expériences et des remarques que j'ai faites pendant le cours de mes nombreux voyages d'études. Je me suis efforcé de fournir à ceux de mes lecteurs qui veulent acquérir une connaissance plus approfondie de la langue française un ouvrage complémentaire renfermant les tournures de phrases et locutions qui sont d'un emploi journalier dans la bonne société parisienne, et par cela même passent comme modèles du bon langage non

seulement en France, mais encore dans tous les pays où se parle la langue française.

Dans les chapitres XXII et XXIII, j'ai tenu compte aussi des termes populaires ainsi que des fautes grossières contre la pureté du dictionnaire et contre les règles de la grammaire. Il est vrai que ces excentricités de langage sont exclues de la conversation des salons, mais l'étranger doit cependant être à même de les comprendre, sans chercher pour cela à les employer.

Bref, j'ai rigoureusement veillé à ce que le lecteur trouve dans mon petit livre tout ce qu'il lui faut pour entretenir une conversation courante avec des Français d'une instruction moyenne, et sur toutes les questions d'un intérêt général. Toutes les circonstances essentielles de la vie pratique et les particularités propres au caractère français y sont traitées. Le contenu de chaque phrase a été examiné avec la plus scrupuleuse attention au point de vue de son utilité pratique. Il est évident qu'étant donné les petites dimensions de mon travail, je n'ai pas cherché à y faire figurer les mots techniques spéciaux aux différents corps de métiers. La technologie forme, en effet, chez tous les peuples, une langue à part qui exige des études spéciales.

Grâce à une rédaction concise, et souvent aussi en indiquant entre parenthèses les expressions synonymes, j'ai pu traiter dans ce livre, malgré son petit format, une grande abondance de matières.

Tous les sujets abordés sont discutés dans un style très simple, tout en conservant la couleur locale ; le style purement littéraire, souvent si contraire à celui de la conversation, a été rigoureusement écarté.

Le texte a été, à plusieurs reprises, soigneusement revu par des professeurs de l'Université de Paris.

Le Petit Parisien a été adopté, dans un grand nombre d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur, comme livre de lecture et en même temps comme base

pour des exercices de conversation. On peut facilement s'en assimiler deux ou trois pages en une séance d'une heure. Suivant le nombre de leçons consacrées aux classes de français, le petit livre peut fournir matière à des études pour une ou plusieurs années. Il peut servir, par conséquent, de manuel de conversation aux élèves des classes moyennes et supérieures des établissements d'instruction secondaires, des écoles militaires, navales, commerciales, normales et privées. Le Petit Parisien peut aussi rendre des services à ceux qui auraient l'intention de faire un voyage en France ou qui seraient en relation avec des Français, soit en France, soit à l'étranger.

Un aperçu des principales simplifications de l'orthographe et de la syntaxe françaises et une table alphabétique des sujets traités terminent mon travail. J'ai cru être agréable au lecteur en y joignant un plan de Paris.

Les personnes qui désireraient faire des conversations variées sur les sujets traités dans ce volume trouveront un guide méthodique dans ma brochure intitulée *Mode d'emploi du Petit Parisien et de En France*. Cette brochure sera envoyée franco par la Maison J. BIELEFELDS VERLAG de FREIBURG (Baden) au reçu d'un « coupon-réponse », ou d'un timbre-poste de 20 pfennigs ou d'une valeur équivalente.

Pour faciliter l'étude du présent ouvrage, j'ai publié deux vocabulaires disposés par ordre alphabétique. Dans l'un d'eux, le Vocabulaire explicatif, sont paraphrasés, en langue française, tous les mots qui ne s'expliquent pas facilement par le contexte ; l'autre, le Verdeutschungs-Wörterbuch, est un petit dictionnaire général français-allemand.

R. KRON.

I.

Les visites. Formules de politesse.

Si je veux aller voir (ou rendre visite, faire une visite à) quelqu'un, je me rendrai à son adresse (ou chez lui, à son domicile, sa maison, son habitation) entre trois et six heures, et je sonnerai. Un(e) domestique viendra m'ouvrir. Je m'informerai auprès de lui (d'elle) si Monsieur ou Madame est visible, si Monsieur ou Madame peut me recevoir. Les locutions consacrées (ou usitées en ce cas) sont : Monsieur X. est-il chez lui ? Madame X. est-elle visible ? Je désire voir M. X¹, parler à Mme X. Dites à M. X. que je n'ai qu'un mot à lui dire, que c'est pour une affaire personnelle, que je ne le retiendrai qu'un instant, &c. (lisez : et cætera).

Suivant les circonstances, la domestique me donnera une réponse négative ou affirmative.

Si M. X. n'est pas chez lui, ou s'il ne veut pas me recevoir, elle répondra : Monsieur n'est pas chez lui, Monsieur n'y est pas, Monsieur vient de sortir, Monsieur est sorti, Madame n'est pas visible, Madame ne reçoit que le lundi de trois heures à cinq ; Monsieur est occupé, il ne peut (pas) vous recevoir maintenant, veuillez repasser ce soir à 6 heures. On ne trouve Monsieur que le mardi de sept à huit heures du soir.

Si, au contraire, M. (Mme) X. peut ou veut me recevoir, la domestique répondra : Oui, M. X. est chez lui, Mme X. est visible. Qui dois-je (ou faut-il) annoncer ? Monsieur veut-il me dire son nom ? Monsieur veut-il me donner sa carte ? Donnez-vous la peine d'entrer. Veuillez attendre un instant, M. X. sera à vous dans un moment — Je vous demande

pardon, Monsieur, de vous avoir fait attendre ; j'étais occupé. A qui ai-je l'honneur de parler ? — Je suis M. Thomas, je viens de la part de M. Albert de Dresde ; voici un mot d'introduction auprès de vous de mon ami M. Albert. — Donnez-vous (donc) la peine de vous asseoir. Veuillez vous asseoir, (Monsieur). Asseyez-vous, Monsieur. Prenez un siège. En quoi puis-je vous être utile (ou agréable) ? Qu'est-ce qui me procure le plaisir (ou l'avantage) de vous voir ? Mon ami M. Albert m'a annoncé votre visite. Les amis de mes amis sont mes amis. — J'ai un service à vous demander. Je viens vous prier, Monsieur, de vouloir bien (ou d'avoir la bonté, l'obligeance, la complaisance de) me donner un mot de recommandation auprès de Monsieur Z. J'ai appris que vous cherchiez un apprenti, un commis (ou un employé), un comptable, un caissier ; je prends la liberté de vous offrir mes services pour ces fonctions (ou cet emploi, cette place).

Quand je parle à une personne avec laquelle je ne suis pas lié, j'ajoute Monsieur, Madame, Mademoiselle après les mots Oui, non, si. Mais il n'est pas d'usage d'ajouter aux appellations Monsieur, Madame, Mademoiselle le nom de famille de la personne à laquelle on parle ; cela indiquerait une grande intimité.

Si la personne que je vais voir est une personne de ma connaissance (ou une de mes connaissances), je l'aborde en ces termes : Bonjour, Monsieur (Madame, mon ami), comment allez-vous ? Comment ça va-t-il ? On me répondra : Très bien, merci, et vous ? Je vais (très) bien, merci, et vous ? Pas mal, et vous ? à merveille, n'est-ce pas ? Pas (trop) mal ; j'ai été souffrant, mais je vais mieux.

On me demandera peut-être aussi : Tout le monde se porte-t-il bien chez vous ? Comment va-t-on chez vous ? Comment va Monsieur votre père ? ou familièrement : Comment va votre père ? Et votre père ? Et Madame ? Et les enfants ?

Quand j'amène une personne qui n'est pas connue de mon ami, je la présente en disant : Permettez-moi de vous présenter Monsieur Lenoir ; et mon ami dira : Charmé (ou enchanté, très heureux) de faire votre connaissance, Monsieur.

Quant aux titres, le Français n'en tient aucun compte dans la conversation ou en société ; il dira tout simplement Monsieur ou Madame en parlant à qui que ce soit. Ce ne sont que les domestiques et les fournisseurs qui donnent les titres aux fonctionnaires, aux nobles, &c. Seulement en s'adressant à un médecin, il est d'usage de l'appeler docteur ; mais ce titre ne s'applique pas aux docteurs ès lettres, ès sciences, en droit, &c. — Dans les relations officielles ou de service, on devra ajouter après le mot Monsieur le titre ou le grade de la personne à laquelle on s'adresse, par exemple (en abrégé : p. ex.) : Monsieur le maire, le préfet, le directeur, &c. En parlant à un officier, p. ex. à un colonel, on dira Monsieur, ou Mon colonel ; cette dernière appellation est de rigueur pour un subordonné adressant la parole à son supérieur. — Dans l'intimité, on emploie le titre pur et simple : Bonsoir, docteur ! Pardon, capitaine ! A demain, baron ! &c. — Les femmes et les jeunes filles n'ont droit à aucun titre, sauf les femmes mariées de la noblesse.

Pour s'adresser, dans un discours, à plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, on commence par les mots Mesdames, (et) Messieurs. La formule Messieurs et Mesdames (ou et Dames) indique un manque de savoir-vivre.

Si, dans le courant de la conversation, je n'ai pas compris ce qui m'a été dit, je demande : Monsieur ?, Madame ?, Mademoiselle ?, ou Pardon, (Monsieur) ?, S'il vous plaît, (Monsieur) ?, Plaît-il, (Monsieur) ?, Vous disiez ?, Vous plairait-il de répéter ? — Dans le langage familier, je puis aussi demander : Comment (dites-vous) ? ; mais Quoi ? est de mauvais ton.

En partant, je remercierai du bon accueil qui m'a été fait, et je dirai en m'inclinant : Enchanté d'avoir fait votre connaissance, Au revoir, Monsieur, A l'avantage (de vous revoir), ou bien, un peu familièrement : Au plaisir, Monsieur.

En prenant congé d'un ami ou d'une personne de connaissance, je dirai : Au revoir, Bonjour, Bonsoir, Au plaisir, A tout à l'heure, A tantôt ou Sans adieu (se disent quand il s'agit de se revoir dans le courant de la journée), A ce soir, A demain, A jeudi, Dans 8 jours, A bientôt, Portez-vous bien.

Généralement on me priera de faire des compliments chez moi : Mes compliments à (Monsieur) votre père ! Mes respects à (Madame) votre mère ! Mes amitiés (ou respects) chez vous ! Bien des choses à votre frère ! Faites-moi l'amitié de me rappeler au bon souvenir de Monsieur votre père (de Mme votre mère) ! Un bon souvenir à tout le monde (ou à tous les vôtres) ! Ma réponse sera : Merci, (Monsieur, mon cher, &c.), je n'y manquerai pas.

II.

Magasins. Achats.

Lorsque je désire acheter des gants, des cravates, du linge ou d'autres objets, j'entre dans un magasin. Mais je ne paye pas toujours le prix qu'on me demande ; je marchandé (ou je discute le prix) afin d'obtenir l'article à meilleur marché. Dans les petits magasins et dans les boutiques de Paris le marchandage est indispensable, car les Parisien(ne)s sont très habiles à vendre plus cher à (ou à écorcher ou surfaire) leurs clients, même lorsqu'ils prétendent avoir des prix fixes. Dans les grands magasins, chaque objet est marqué en chiffres connus, et on n'y fait pas de réduction sur le prix marqué.

A Paris, comme dans toutes les grandes villes, on trouve des épiceries (où l'on vend, outre les épices proprement dites, toutes sortes de denrées alimentaires), des magasins de comestibles (produits alimentaires de choix, jambon, saucissons, caviar, foies gras, truffes, conserves alimentaires, &c.), des pâtisseries (pâtés, gâteaux, sandwiches, petits fours, glaces), des confiseries (fruits confits, sucreries, chocolats, dragées, nougats, fondants), des boulangeries, des marchands de poissons, des boucheries (on y vend du bœuf, du veau, &c.), des charcuteries (où on trouve du porc, du jambon, du boudin, de la saucisse, &c.), des débits (ou bureaux) de tabac (c muet), des crémeries et laiteries, des horlogeries, des librairies, des papeteries, des quincailleries (où on vend des clous, divers ustensiles en fer, cuivre, étain, &c.), des coutelleries, des fumisteries (commerces d'appareils de chauffage), des magasins de poterie et de porcelaine, des

merceries (où on trouve des aiguilles [l'u se prononce], des épingles, des boutons, des rubans, &c.), des drogueries (où on vend des drogues employées dans l'économie domestique, en chimie, &c.), des herboristeries (où on trouve des herbes ou plantes médicinales), des pharmacies, des commerces de vins, de bières et de spiritueux, des magasins d'articles de luxe, des magasins de fleurs (tenus par des fleuristes), des chemiseries (où on trouve des chemises, des gants, des cravates), des chapelleries, des opticiens, des magasins de chaussures toutes faites et sur mesure, des magasins de confection (où on trouve des habillements tout faits et où on en fait sur mesure), des magasins de jouets, de photographies et de gravures, des parfumeries, des boutiques de coiffeurs, et quantité d'autres.

Il existe, en outre, des bazars où on trouve réuni(e)s toutes sortes d'articles de ménage et d'objets de luxe. On peut entrer et circuler librement dans ces bazars sans être obligé d'acheter.

Dans les grands magasins de nouveautés se vendent les articles les plus divers. Les plus connus de ces établissements sont Les Grands Magasins du Louvre, Le Bon Marché, Le Printemps, Les Grands Magasins Dufayel, Le Petit Saint-Thomas, Le Gagne-Petit, La Ménagère, La Ville de St-Denis, Pygmalion, La Samaritaine, La Place Clichy, Le Tapis Rouge, &c.

Pour un étranger qui va faire des achats dans un de ces magasins, il est bon d'être au courant des locutions usuelles qu'on emploie tant pour demander ce qu'on désire, que pour se renseigner sur le prix de l'article qu'on veut acheter, &c. Il faut également savoir comprendre ce que dit le vendeur. Voici un choix des expressions (ou locutions) les plus usitées.

Le client.

Le marchand.

1^{re} Entrée de l'acheteur:

Monsieur, Madame, Mademoiselle (rarement on fait précéder: Bonjour, Bonsoir)!

Bonjour, Monsieur &c.
Vous désirez, Monsieur?
Que désire Monsieur?
Qu'y a-t-il pour votre service aujourd'hui?
En quoi puis-je vous servir?
Et pour vous, Monsieur?

2^e Le client indique ce qu'il désire acheter:

Avez-vous des cartes postales illustrées?

Montrez-moi vos cravates; en avez-vous un bel assortiment?

Je voudrais acheter quelques photographies.

Je désirerais voir d'abord les nouveaux modèles de chapeaux que vous avez annoncés dans les journaux d'hier.

Veuillez me montrer vos malles.

Ayez l'obligeance (ou la bonté, la complaisance) de me faire voir vos étoffes d'hiver.

On m'a dit que je trouverais ici ce qu'il y a de mieux et de plus élégant en fait de chaussures.

Je suis entrée pour voir si je ne trouverais pas quelques nouveaux romans.

J'en ai un grand assortiment et à tous les prix.

Nous pouvons vous procurer tout ce que vous désirez.

Nous en avons un très grand choix.

J'en ai de différentes sortes; je vais vous les montrer tout de suite.

Je viens précisément de me réassortir.

Certainement! Veuillez passer par ici.

Voici, Mme. Si vous désirez une qualité supérieure, permettez-moi de vous recommander celle-ci.

Je puis vous fournir tout ce que vous désirez, en tous (ou dans tous les) genres et à tous les prix.

Quel genre voudriez-vous, Mademoiselle?

Avez-vous des stylographes (ou porte-plume [à] réservoir)?

J'ai lu dans les annonces que vous vendiez des chemises à 5 fr. 50; veuillez m'en faire voir.

J'ai besoin d'une paire de gants.

Faites-moi voir des gants de chevreau (ou de peau), de daim, &c.

Je gante (du) sept et demi (sept trois quarts).

Mais certainement, Monsieur.

Vous arrivez à propos, Monsieur; j'ai précisément en ce moment un excellent assortiment.

Quelle espèce de gants désirez-vous?

Dans quel prix les désirez-vous (ou prenez-vous)?

Votre pointure, Monsieur?

De combien gantez-vous?

En voici de plusieurs nuances; faites votre choix.

3° L'article ne plaît pas à l'acheteur; il désire en voir dans d'autres genres:

Je n'aime pas ce genre.

Ce n'est pas de mon goût.

N'en avez-vous pas d'autres? Veuillez m'en montrer d'autres. Tout cela est trop foncé.

Je désire quelque chose de plus clair.

Voulez-vous me permettre d'essayer cette paire?

Les boutons sont très mal cousus, en voilà déjà un qui saute!

Très bien, je vais vous en montrer d'autres.

Comme il vous plaira; en voici d'autres.

Voici une qualité supérieure; comment la trouvez-vous?

C'est ce qu'il y a de plus nouveau; c'est la dernière mode; c'est de la haute nouveauté.

C'est tout ce qu'il y a de meilleur (ou de plus solide), et c'est très bien porté maintenant.

Cette paire est trop large,
trop étroite.

Ces gants vous gantent
parfaitement.

4° Le prix:

Combien (cela coûte-t-il)?
Quel en est le prix?

Trois francs, Monsieur.

C'est 3 francs.

Nous le vendons 3 fr.

Ça fait combien?

Ça fait 3 fr.

Combien vendez-vous cela?

Je suis obligé de vendre
cela 3 francs la livre.

Que demandez-vous de cet
article?

Le prix n'est que 3 fr.

Ce n'est pas cher; l'article
est très avantageux.

Et combien ceci?

C'est encore meilleur
marché.

Faites-moi de suite vos
meilleures conditions.

Je vous le laisse à 2 fr.

Je ne puis vous le laisser
au-dessous de 2 fr.

Combien cela fait-il en tout?

C'est bon marché.

Cela fera quinze francs
cinquante.

Combien coûtera le tout
en prenant le pantalon,
la redingote et le gilet?

Je vous compterai le pan-
talon 30 francs, la re-
dingote 60 francs et le
gilet 20 francs, ce qui
fait en tout 110 francs.

Combien me ferez-vous
(ou compterez-vous) le
complet?

Ce n'est pas cher.

5° Le prix ne convient pas au client:

C'est (vraiment) cher!

Vous trouvez cela cher?

C'est exorbitant!

C'est tout ce qu'il y a de

C'est joliment cher!

meilleur marché.

C'est horriblement cher, ces bottines!

N'en avez-vous pas à meilleur marché?

C'est un prix exorbitant! Je trouve cela cher.

Vraiment, c'est cher!

Mais trouvez-vous que ce soit un prix avantageux, 15 fr. pour un chapeau comme ça?

Est-ce là votre dernier (ou plus juste) prix?

Je ne veux pas mettre ce prix-là (ou tant que cela).

Laissez-le-moi à dix francs.

Dites-moi au juste le prix que vous en voulez, car je n'aime pas (à) marchander.

Allons donc! Tous les marchands parlent comme cela.

Si vous ne voulez pas le laisser à moins, je ne le prendrai pas.

Eh bien, partageons (ou coupons) la poire en deux, car vous savez bien que je suis un de vos plus fidèles clients (ou une de vos meilleures pratiques).

Vous n'en trouverez pas d'autres à ce prix-là.

Ce sont des prix que vous ne trouverez pas ailleurs.

Je vous le donne au prix coûtant (ou au prix de revient).

Je vous l'ai mis (ou fait) au prix de fabrique; c'est un article très avantageux (ou une bonne aubaine).

Je ne puis vous le donner à moins, je vous assure.

Quel prix voulez-vous y mettre?

Je ne vends qu'à prix fixe. C'est absolument mon dernier prix.

Je ne surrais jamais.

Je ne peux pourtant pas vendre à perte.

Je n'y gagne pas un centime. J'y perds toute la remise que me fait le fabricant.

Allons, je vois qu'il faut en passer par où vous voulez.

Je ne l'ai jamais vendu à ce prix, et ce sera cette fois seulement par exception; mais je vous assure, Monsieur, que je n'ai pas l'habitude de changer mes prix.

Je peux me le procurer
ailleurs à meilleur compte
(ou à meilleur marché).

Vous l'achèterez moins cher
ailleurs? C'est ce qui
vous trompe, Monsieur,
ou alors vous aurez une
qualité inférieure.

6° Le client prend l'article:

Très bien, je le prendrai.
Eh bien, prenons celui-là.
J'en prendrai une livre,
un paquet, une douzaine.

Vous pouvez l'envoyer
chez moi; voici ma carte.

Vous me l'enverrez avec
la facture acquittée.

Voulez-vous que je vous
paye de suite, ou voulez-
vous m'ouvrir un compte?
Quel crédit faites-vous?

Voici un billet de cent
francs.

Voici (ou Payez-vous)!

C'est bien cela (ou C'est
juste), n'est-ce pas?

Quand j'aurai besoin de
quelque chose, je revien-
drai (ou repasserai).

Bonjour. (Bonsoir.)

Faut-il vous l'envelopper?

Je vais en faire un paquet.

Où faut-il vous l'envoyer,
Monsieur?

Votre adresse, Monsieur?

Vous ne pouvez pas vous
charger de ce paquet,
on vous l'enverra.

Et avec cela?

Puis-je vous montrer autre
chose?

C'est tout ce qu'il vous
faut pour aujourd'hui?

Je serai très heureux de
vous ouvrir un compte.

Quant au paiement, cela
ne presse pas.

Voici votre monnaie, Mon-
sieur.

Je vous remercie.

J'espère vous revoir, Mon-
sieur, quand vous aurez
besoin de quelque chose.

Au plaisir (de vous revoir),
Monsieur.

Bonjour, Monsieur.

III.

Café. Brasserie. Jeux. Restaurant. Journaux. Tabac.

Beaucoup de personnes ont l'habitude de se rendre, le soir, leur journée terminée, dans un café, une brasserie, ou même un restaurant, pour y passer ensemble quelques moments et oublier les ennuis et les fatigues de la journée. Mes amis et moi, nous avons une table réservée au café Vachette, et une autre chez Brébant ; nous allons tantôt chez l'un tantôt chez l'autre pour lire les journaux, pour causer, pour prendre quelque chose et pour fumer un cigare ou une cigarette. Nous sommes des habitués de ces deux établissements. Il s'y trouve encore d'autres tables également réservées à des habitués. Je m'y fais servir un café noir, ou je commande un sirop (de groseille, de framboise) ou une grenadine avec une carafe frappée (ou de l'eau glacée) ; parfois je prends un sorbet (ou une glace) au kirsch, un petit verre de bénédictine ou d'une autre liqueur.

Dans presque toutes les rues de Paris, mais surtout dans les grandes artères, telles que les boulevards et les avenues, il y a un grand nombre de cafés. On y voit, avant ou après les heures des repas, des personnes qui viennent y prendre leur café avec ou sans petit verre (de cognac, de rhum, de kir[s]ch, de quet[s]che, de marc) ou leur bock (ou verre de bière). A « l'heure de l'apéritif » (entre 4 et 6 heures, avant le dîner) surtout, les cafés sont fréquentés par des consommateurs qui prennent un apéritif (c.-à-d. une liqueur qui ouvre l'appétit), p. ex. une absinthe, un vermouth, un bitter, un amer Picon, un (quinquina)

Dubonnet (c'est un tonique au vin de Bordeaux), un Byrrh (ou tonique au vin d'Espagne) &c. Après le dîner, les terrasses des cafés sont garnies, jusqu'à une ou deux heures du matin, par des désœuvrés qui se plaisent à voir défiler les passants, promeneurs et promeneuses, tout en prenant leur daggestif (pour faciliter la digestion), p. ex. une fine Champagne, une chartreuse, une bénédictine, une anisette, un curaçao (çao = sso), un vin chaud, un grog américain (au rhum) ou ordinaire (à l'eau-de-vie), &c. Le prix de ces consommations est assez élevé parce que les consommateurs ne prennent généralement que peu de chose.

On peut très bien faire son courrier (ou sa correspondance) au café ; sur votre demande, le garçon vous apporte tout ce qu'il faut (pour écrire) (plume, encre, papier, enveloppe, timbre).

Dans les grands cafés de Paris, il y a des chasseurs (en livrée), c.-à-d. (lisez : c'est-à-dire) des hommes mis à la disposition des consommateurs pour faire des courses, ouvrir et fermer les portières des voitures, &c.

Dans certains pays, beaucoup de personnes, surtout les messieurs d'un certain âge, boivent du vin (blanc, du Rhin, de la Moselle), soit qu'ils restent à la maison, soit qu'ils passent la soirée au café. En France, ce ne sont que les petits employés, les ouvriers et les cochers (de fiacre) qui prennent leur verre de vin, leur chopine (¹/₂ litre environ) ou leur litre de vin chez le mastroquet (ou marchand de vins). Les gens du monde (ou comme il faut) prennent leur bock, leur café, &c. La visite des guinguettes (ou cabarets de faubourg) et des marchands (ou débits) de vins ne se recommande que par curiosité ; il en est de même des estaminets (ou débits de bière d'un ordre inférieur), qui sont nombreux dans le Nord de la France.

Dans les brasseries on débite ordinairement de la bière de Strasbourg, de Munich, de Nuremberg, de Pilsen, ou de

Vienne. Il y a de la bière blonde et de la brune. Les Parisiens aiment beaucoup la bière allemande ; mais ils en boivent toujours avec modération (un ou deux quarts), tandis que les consommateurs qui se font servir un demi(-litre) après l'autre sont, en majorité, des Allemands. Pour moi, je bois généralement deux ou trois demis tous les soirs. Si je bois davantage, je suis sûr d'avoir mal aux cheveux le lendemain. (A votre santé, Monsieur ! — A la vôtre !) Pour demander (ou commander) un verre de bière, soit un bock (ou un quart), soit un demi, j'appelle le garçon : Garçon ! — Voilà, Monsieur !... Monsieur ? — (Apportez-moi) un bock ! Chaque bock est servi avec une soucoupe : autant de soucoupes, autant de bocks à payer.

Parfois je fais, à la brasserie ou au café, une légère collation, soit avec du fromage de Hollande, soit avec du gruyère ou du suisse, soit avec un(e) sandwich² (c'est une tranche fine de jambon, de langue, de saucisson, &c., mise entre deux tranches minces de pain beurrées).

Notez bien le dicton :

Vin sur bière fait l'affaire,
Bière sur vin ne vaut rien !

Nous faisons généralement une partie de cartes ; quelquefois nous jouons au billard, aux dominos ou à d'autres jeux. Parmi les nombreux jeux de cartes que doit connaître celui qui fréquente la bonne société, c'est le piquet qui est le plus répandu ; on le joue à deux, à trois ou à quatre (joueurs) et avec trente-deux cartes, qui sont l'as, le roi, la dame, le valet, le dix, le neuf, le huit, et le sept de chaque couleur. Les quatre couleurs sont le trèfle, le pique, le cœur et le carreau. Chaque joueur tire une carte pour voir qui donnera (ou battra) le premier ; puis on bat, coupe

et donne les cartes, deux par deux ou trois par trois. C'est à moi (à vous) de donner (de faire). j'ai (Vous avez) la donne. Ce qui, dans certains jeux, reste des cartes après la distribution, se nomme le talon. Chacun range son jeu pour se rendre compte de sa valeur. Celui qui se décide à risquer un jeu, a le droit de prendre les cartes du talon et d'écarter un nombre correspondant de cartes qui lui semblent les moins bonnes. Quand il a fait l'écart, on commence à abattre les cartes. A qui de commencer ? A qui de jouer ? (C'est à moi de commencer. Quelle carte avez-vous jouée ? Le premier joueur, c.-à-d. celui qui a la main, joue une carte, à son choix ; les autres doivent fournir de la couleur s'ils en ont ; s'ils n'ont pas de la couleur demandée, ils mettent la carte qu'ils veulent. La levée (ou le pli) appartient à la plus forte carte, pourvu qu'elle soit de la couleur demandée. Au piquet, il n'y a pas d'atout, c.-à-d. pas de couleur qui l'emporte sur les autres. L'as emporte le roi et toutes les autres cartes de la même couleur. Celui qui vient de faire une levée (ou un pli), joue la carte suivante. On doit jouer de façon à faire le plus de levées possibles ; c'est à cela que se reconnaissent les bons joueurs. Le joueur qui a fait toutes les levées, fait capot ; son partenaire est alors, comme on dit, capot. On peut avoir un beau ou un mauvais jeu ; parfois on a de la chance, on est en veine, parfois aussi on n'a pas de chance, on est en déveine, on a la guigne, du guignon. Vous me portez guignon (ou la guigne). J'ai toujours la guigne. On fait la belle, c.-à-d. une troisième et dernière partie pour décider quel sera le vainqueur des 2 joueurs ayant perdu chacun une partie. Tricher veut dire « tromper au jeu ».

Le jeu de billard se joue avec des billes d'ivoire sur un billard (une table couverte d'un tapis vert). On pousse les billes avec un bâton de bois appelé queue. Pour ne pas faire fausse queue, on frotte, avec du blanc (d'Espagne), le procédé, rondelle de cuir appliquée au petit bout de la

queue. Un coup inattendu est un raccroc (le c final est muet).

Une fois par semaine, le mercredi, nous jouons aux quilles. Rien de plus amusant que de lancer la grosse boule de façon à abattre les 9 quilles qui sont rangées dans le quillier, carré à l'extrémité du jeu de quilles. Parfois on manque le pont, c.-à-d. on fait un coup de manque ; parfois on fait les 9 quilles ; mais il arrive très rarement que la quille du milieu soit renversée seule. Les joueurs, divisés en deux camps, jouent à tour de rôle, dans un ordre déterminé.

Beaucoup de gens jouent aux échecs (cs muets). Le jeu des échecs se joue à deux (personnes) sur une tablette carrée appelée échiquier. Cette tablette est divisée en 64 cases carrées, alternativement blanches et noires. Sur ces carrés on déplace 32 pièces, 16 blanches et 16 noires ou d'une autre couleur ; ce sont 8 pions, 2 tours, 2 cavaliers, 2 fous, un roi, et une reine. Celui qui perd la partie est (échec et) mat (le t se prononce).

Les célibataires (ou garçons) et la plupart des maris dont la femme est absente vont prendre leurs repas (le déjeuner et le dîner) au restaurant On y déjeune et dîne à la carte ou à prix fixe. Parmi les restaurants à la carte, les établissements de bouillon fondés par le boucher Duval (les [Bouillons) Duval tout court) sont surtout fréquentés par les bourses moyennes. Les restaurants à la carte Marguery (à côté du théâtre du Gymnase), Voisin (rue St-Honoré), Ledoyen (Champs-Élysées), Foyot (près du Luxembourg) sont plus élégants, bien meilleurs et bien plus chers ; ils jouissent d'une réputation européenne.

Avant de sortir d'un café ou restaurant, on demande au garçon ce qu'on lui doit (Garçon, l'addition !). En payant, il est d'usage de donner (ou laisser sur l'assiette) 10 centimes de pourboire par franc de dépense.

Les cafés et les brasseries reçoivent (ou sont abonnés à) un assez grand nombre de journaux quotidiens et de revues

hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles, illustrées ou non. On demande un journal en disant : Garçon, un journal du jour ! Garçon, les illustrés (L'Illustration, Le Journal amusant, Le Rire, Le Charivari). Lorsque le journal qu'on a demandé est en lecture, le garçon nous dira : Il est en main, Monsieur, et on pourra lui répondre : Retenez-le pour moi. Les feuilles parisiennes ne paraissent qu'une fois par jour, les unes le matin, les autres l'après-midi ou le soir ; la plupart sont illustrées. Les principaux journaux du matin sont Le Figaro³, Le Gaulois⁴, Le Journal³, Le Matin³, L'Écho de Paris⁵, Le Petit Journal, L'Éclair⁵, Le Soleil⁴, L'Autorité⁶, La Petite République⁷ ; les journaux du soir sont Le Temps³, Le Journal des Débats³ (ou Les Débats), La Patrie⁵, Le Soir², &c. Les Parisiens s'abonnent rarement à un journal ; ils préfèrent acheter tantôt l'un, tantôt l'autre, au numéro, dans la rue, aux marchands ou crieurs de journaux, ou dans un des nombreux kiosques des boulevards.

Je fume beaucoup, comme une cheminée (un sapeur, une vraie locomotive) ; je sais bien que c'est un grand défaut (que) de fumer, mais je ne puis m'en passer (ou abstenir). A la maison, je fume la pipe. Ma pipe se compose des parties suivantes : du bout, du tuyau, de la pompe et du fourneau (ou de la tête). Les pipes françaises sont à tuyau assez court ; le bas peuple fume des brûle-gueule (pipes de terre à tuyau très court), qui jutent un peu. J'ai soin de bien bourrer ma pipe. J'achète mon tabac (à fumer) dans les bureaux (ou débits) de tabac. Il s'en trouve un à deux pas de notre maison (ou de chez nous).

Quand je suis las de ma pipe, je fume tantôt des cigares, tantôt des cigarettes que je fais moi-même à la main ou à l'aide d'un moule (à cigarettes). En France le tabac et les cigares coûtent cher. Un cigare est frais ou sec, fort ou doux, foncé, pas trop foncé, ou clair. Quand un cigare ne tire pas, c'est qu'il n'a pas d'air ; il charbonne alors ; quand

il est éteint, il faut le rallumer. Auriez-vous l'obligeance, Monsieur, de me donner du feu, s'il vous plaît ? c'est la formule usuelle pour demander du feu à quelqu'un. En wagon, en voiture, et en présence de dames, on ne fume pas sans avoir au préalable obtenu la permission des personnes présentes. On la demande en disant : La fumée ne vous incommode(-t-elle) pas ? (Réponse : Non, Monsieur, du tout !), Me permettez-vous de fumer une cigarette ? (Réponse : Mais je vous en prie).

J'ai un très beau fume-cigare en écume (de mer), avec un bout en ambre jaune. Mon porte-cigares, en cuir de Russie, peut contenir une douzaine de cigares.

IV.

Repas.

La plupart des Parisiens se contentent de trois repas par jour ; ce sont le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.⁸ On sait que beaucoup d'Allemands et d'Anglais font quatre repas par jour. On ne soupe plus qu'au bal, parfois aussi après le théâtre, mais, en tous cas, à une heure avancée de la nuit.

Le petit déjeuner.

Le matin, après m'être levé et habillé, je prends une ou deux tasses de café, quelquefois aussi du lait, du thé ou du chocolat, c'est selon. Je prends le café avec du sucre et avec un nuage (très peu) de lait. Je l'aime assez fort. Le café noir n'est pas de mon goût. Ma mère sert le café, et ma sœur aînée s'occupe de servir le chocolat ou le thé, selon les préférences de chacun.

Dans les maisons bourgeoises, on se contente de prendre du café noir, du café au lait ($\frac{3}{4}$ de lait et $\frac{1}{4}$ de café), ou du lait, avec du pain et du beurre. Le café au lait est généralement servi dans un bol ; on y casse son pain pour en faire une sorte de soupe que l'on mange avec une cuiller. Chez nous la table est mieux (ou plus richement, plus abondamment) fournie que dans d'autres familles. Nous avons, à déjeuner, tantôt des œufs à la coque, tantôt du jambon cuit. Je n'aime pas trop (ou pas beaucoup) le jambon cru (ou fumé) ; je crains la trichine. Quand je n'ai pas grand'faim (ou pas très faim), je ne prends qu'un toast (a muet), c.-à-d. du pain grillé ou rôti, avec du miel ou du

beurre frais ; je déteste le beurre rance et la margarine. Nous avons toujours des œufs frais ; car nos poules sont bonnes pondeuses. J'aime beaucoup les œufs à la coque, les œufs sur (le) plat et les œufs brouillés ; mais je n'en dirai pas autant des œufs durs, qui ne sont pas faciles à digérer (ou qui fatiguent l'estomac). Les œufs pourris ont une odeur dégoûtante. Certaines personnes ne mangent pas le blanc de l'œuf, mais seulement le jaune. On fait circuler (ou on fait passer à la ronde) du pain blanc (fendu ou long), parfois aussi du pain bis (c.-à-d. ni noir ni blanc), des petits pains, des croissants et des toasts. Le pain rassis se digère plus facilement que le pain frais. Je préfère la croûte à la mie (partie intérieure du pain) ; j'aime particulièrement le croûton (ou l'entame, le bout du pain, c.-à-d. le premier morceau).

A Paris, il y a des crémeries qui sont très fréquentées par la classe moyenne, par les petits employés, demoiselles de magasin, ouvrières, &c. ; on y vend (ou débite), à des prix très modérés (ou modiques), du café, du chocolat, du thé, du lait chaud, des œufs, du fromage, des omelettes, des côtelettes, des biftecks, des légumes, les plats du jour et l'ordinaire, c.-à-d. du bouillon et du bœuf.

Le déjeuner,

parfois appelé déjeuner à la fourchette, se prend généralement entre onze heures et une heure ; c'est le premier repas proprement dit du Parisien.⁹ Ceux qui prennent leurs repas hors de chez eux, entrent dans un des nombreux restaurants à la carte ou à prix fixe. Parmi les premiers, il faut nommer les Bouillons (ou établissements de bouillon) Duval et les Bouillons Boulant. Le service y est fait par des bonnes en bonnet et tablier blancs ; dans la plupart des autres restaurants il y a des garçons. Ordinairement, on se contente de commander un potage, un poisson, un bœuf (aux cornichons), un rôti (de bœuf, de

porc, de veau), un rosbif ou un chateaubriant (c'est un bifteck aux pommes [de terre] frites ou sautées), un (plat de) légume(s) ou une salade, de la confiture, un dessert (une poire, une pomme, des fraises, du raisin, &c.) ou un fromage (un petit suisse [ou gervais], un roquefort, un brie, un gruyère, un camembert, un neufchâtel, un chester). Avec cela, on boit (ou prend) une demi-bouteille de vin ordinaire rouge ou blanc, ou, moins fréquemment, de la bière. Pour terminer, on prend une (demi-) tasse de café noir ou un café crème avec un petit verre (de cognac, de rhum, de kir[s]ch, de quet[s]che, de marc).

Un grand déjeuner qui se prolonge de manière à tenir lieu de dîner, est appelé déjeuner dînatoire.

Le lunch (mot anglais) est un léger repas froid que l'on prend debout, généralement vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, et, le plus souvent, après une cérémonie (un mariage, &c.).

A quatre heures, les enfants prennent le goûter : du pain avec une tablette de chocolat, des fruits, une tartine (de beurre ou de confitures), &c.

Le dîner.

Le dîner (entre six et huit heures du soir) est ordinairement le repas principal de la journée. On dîne chez soi (à la maison), à l'hôtel, au restaurant, à table d'hôte, soit à prix fixe ou à la carte. Quand on est invité à dîner, on dit que l'on dîne en ville. Les dîners dans les restaurants à prix fixe coûtent plus cher que les déjeuners, parce qu'ils sont plus substantiels. La bonne met le couvert (pour un certain nombre de personnes) dans la salle à manger ; la nappe et les serviettes doivent toujours être propres. Quand tout est prêt, la bonne annonce : Madame est servie, ou Monsieur (ou Le dîner) est servi, ce qui veut dire que l'on peut se mettre à table. Avant et après le repas, ma petite sœur fait la prière (elle dit le bénédicité,

elle dit les grâces). Je préfère la cuisine bourgeoise à celle du restaurant.

Quand nous avons du monde à dîner, nous faisons alterner les dames avec les messieurs ; ces derniers offrent le bras gauche à leur dame pour la conduire à table. Pendant le repas, le cavalier est assis à droite de sa dame. Lorsqu'on sort (ou lève) de table, on présente son bras gauche à voisine et on la reconduit au salon. La coutume de serrer ou baiser la main à ses voisin(e)s à table, à la fin d'un repas, est inconnue en France.

Dans les restaurants français, la carte (du jour) est excessivement variée, de sorte que l'étranger est très embarrassé pour faire son choix (ou son menu). On y trouve différentes soupes (ou différents potages), entre autres le bouillon, le consommé (aux œufs pochés), la julienne, le potage la purée de pois (aux croûtons), la soupe au z, la soupe (ou le potage) à la tortue, la soupe la queue de bœuf, le potage (à la) bisque, la soupe aux écrevisses, le tapioca. La soupe à pignon (avec du gruyère râpé) est très recherchée à Paris, surtout pour le souper.

Après le potage viennent les hors-d'œuvre et huîtres, du melon, du caviar, des anchois, du saumon, du jambon, des filets de hareng, des radis à l'huile, des crevettes, des radis, &c.

Puis on sert les entrées, à savoir : le poisson, volaille, ou le gibier. Parmi les poissons¹⁰, je citerai le saumon, la truite, le turbot, la carpe, la chienne, la sole (frite), la morue (verte), le maquereau, le merlan, la raie, le brochet, l'anguille, le hareng, la matelote (mets composé de plusieurs poissons accommodés au vin ; celle de Marseille et de la Provence s'appelle « bouillabaisse »). Proverbe : Poisson sans boisson est poison. On sert aussi du homard, des moules, ou des escargots. La volaille comprend le chapon, le poulet, le caneton, l'oie, le pigeon, le dindon, la dinde. Par gibier on entend le faisan, le perdreau, la perdrix, la bécassine, la

grive, la caille, le canard, le lièvre (un rôti de lièvre, un civet de lièvre), le lapin, le chevreuil, le cerf, le sanglier, &c. Le gibier (trop) faisandé n'est pas de mon goût. — C'est à tort qu'on dit que les (cuisses de) grenouilles sont un mets favori des Français.

C'est alors le tour du rôti et des plats de viande. On voit apparaître alors le rosbif (bien cuit, saignant), le filet (de bœuf) aux champignons, l'ailou, le bœuf (à la) mode, le bifteck, le chateaubriant, l'escalope de veau, la côtelette, le fricandeau, la noix de veau, les rognons sautés, le gras-double, les tripes (à la mode de Caen), la tête de veau (à l'huile), la selle de mouton braisée, le gigot, les pieds de mouton, le navarin (ou ragoût de mouton), l'épaule d'agneau, &c. Je préfère le maigre au gras, la viande tendre à la viande dure.

Ensuite on sert un plat de légumes sans viande, p. ex. des choux-fleurs, des choux (blancs, rouges, de Savoie, de Bruxelles), des pois verts (ou des petits pois), une purée de pois, des | haricots verts ou blancs (dont on mange la cosse encore verte ou blanche), des flageolets (qui se mangent en grains), des fèves (de marais), des lentilles, des asperges, des salsifis, des pommes de terre, de la choucroute, des épinards, de l'oseille, des navets, une macédoine (mets composé de différents légumes), des artichauts, des tomates, des aubergines, &c. De temps en temps, on sert aussi des pâtes (du macaroni, des nouilles).

Puis vient la salade. En France, c'est la maîtresse de maison qui fait (ou assaisonne et fatigue ou retourne) la salade (la chicorée, la laitue, la [laitue] romaine, l'escarole, la mâche, le céleri, le cresson) ; elle y met du sel, du poivre, du vinaigre et une ou plusieurs cuillerées d'huile.

Enfin arrivent les entremets sucrés : une omelette (au rhum, aux fines herbes ou aux confitures), un gâteau de riz, des beignets de pommes, une compote, un pouding, une tarte (aux pommes, aux cerises), une meringue (à la crème), une plombière (c.-à-d. une glace à la vanille, à la

fraise, à la framboise, au citron, au chocolat), un parfait au café, des gaufrettes, &c.

Les personnes qui ne sont pas encore rassasiées après tant de bonnes choses, terminent le repas par un morceau de fromage (voir p. 23) ou par des fruits : une pomme, une prune, une poire, une orange (ou une valence), une pêche, un abricot, des fraises, des framboises, du chasselas¹¹ (c.-à-d. du raisin blanc) du (raisin) muscat (dont le parfum rappelle l'odeur du musc).

Après chaque service, la domestique change les assiettes, les couteaux et les fourchettes.

En France, on boit surtout du vin rouge à dîner. Ce n'est généralement que du vin ordinaire, dit vin de table, et on ne le boit pas pur, mais coupé avec de l'eau ordinaire, de l'eau minérale (surtout de l'eau de Seltz [un siphon, un demi-siphon]) ou de l'eau goudronnée (c.-à-d. de l'eau conservée dans des vases enduits de goudron). Il va sans dire que les vins supérieurs (le Champagne, le bourgogne, le bordeaux) se boivent sans eau.

Le dîner terminé, on va fumer un cigare ou une cigarette en prenant son café avec le petit verre. ¹²

Dans les familles bourgeoises on sert fréquemment le pot-au-feu, c.-à-d. un morceau de bœuf que l'on a fait bouillir avec des légumes et des épices. C'est un repas sommaire, nourrissant et complet, car il se compose de bouillon (servi comme potage ou comme soupe), de légumes et de viande (le bouilli) mangée avec du sel, de la moutarde, des cornichons, des pickles, &c.

Quand on n'a pas de quoi se payer un déjeuner ou un dîner, on déjeune (dîne) par cœur, c.-à-d. qu'on déjeune en idée ; on ne déjeune pas, mais on se contente, à la rigueur, d'un morceau de pain.

Qui ne vient à l'heure, dînera par cœur.

Qui dort dîne.

A table.

La maîtresse de maison.

1^{re} Elle demande ce qu'elle peut offrir:

Que préférez-vous?

Qu'aimez-vous le mieux?

Que désirez-vous, du bœuf ou du poisson?

Vous donnerai-je (servirai-je, offrirai-je) un peu de viande?

Puis-je vous offrir du rôti?

Voulez-vous prendre un peu de salade?

Désirez-vous du rosbif?

Aimez-vous le rosbif saignant ou bien cuit?

2^{de} Elle offre d'autres plats (mets):

Prenez donc un peu plus de cette langouste!

Un petit morceau de poulet maintenant?

Ne voulez-vous pas goûter de cette matelote?

La salade au hareng ne vous tente-t-elle pas?

Servez-vous, je vous prie; ne vous faites pas prier!

Le convive (ou invité).

1^{re} Le convive indique ce qu'il aime le mieux:

Cela m'est (parfaitement) égal. Je mange tout. J'ai une faim de loup.

Du bœuf, s'il vous plaît.

Très volontiers, Madame.

Je veux bien, Madame.

S'il vous plaît, Madame.

Je vous en demanderai un peu.

J'accepte avec plaisir.

Je préférerais du saignant.

2^{de} Le convive accepte:

Je (le) veux bien, merci.

Mais un très petit morceau, je vous prie.

Je vous en demanderai un soupçon (ou un peu seulement).

Veuillez m'en donner une cuillerée, seulement pour la goûter.

Vous êtes trop (ou bien) bonne, Madame.

Voyons, encore un peu de pâté!	Très volontiers, Madame; j'adore le pâté, c'est mon plat de prédilection (mon mets favori).
Comment trouvez-vous le rosbif?	Je le trouve délicieux (ou exquis).
Mais vous ne mangez rien (ou pas)!	<i>2^b Le convive refuse:</i> Je suis un petit mangeur, Madame.
Vous ne faites pas honneur à mon repas, à mes plats, à ma cuisine!	Je vous demande pardon, j'ai mangé de bon appétit.
Vous n'êtes pas en appétit aujourd'hui?	Pardon, Madame, j'ai mangé comme quatre (familièrement: comme un ogre).
Vous n'avez plus d'oie.	Merci, je n'en désire plus.
Encore un peu de ce poisson, de ce filet de cerf?	Non, je vous remercie.
Un peu plus de rosbif?	Pas davantage, merci.
	Sans façons, merci.
	Merci, Madame, je suis fort bien servi.

3° Quelques phrases entre voisin(e)s de table.

a. Vous désirez quelque chose, Madame ?

Réponses : Puis-je vous demander de me passer un morceau de pain ? Veuillez me passer le sel (la salière, l'huilier, le poivrier, la ménagère). Passez-moi l'eau (ou la carafe d'eau), s'il vous plaît.

(En présentant la chose demandée, on dira : Voilà, Madame !)

b. Prenez (ou Désirez)-vous du poivre (de la moutarde, &c) ? Pas de vinaigre, Mademoiselle ?

Réponses : S'il vous plaît, Monsieur. Non, je vous remercie. Merci, (Monsieur,) je n'en prends jamais.

V.

Famille.

Je m'appelle (ou me nomme) Guillaume ; c'est mon prénom (ou petit nom, nom de baptême). Mon nom de famille est Leblanc. Notre famille est assez nombreuse. Mon père en est le chef. J'ai encore mes parents, mon père et ma mère (papa et maman sont des termes enfantins) ; ils vivent encore, ainsi que mes quatre grands-parents, à savoir mes deux grands-pères et mes deux grand'mères. En outre, j'ai des frères et des sœurs, des beaux-frères et des belles-sœurs, des oncles et des tantes, des cousins (germains) et des cousines (germaines), des neveux et des nièces. Quant à mes aïeux (ou ancêtres), je ne les connais que de réputation, cela va sans dire ; dans notre salon nous avons les portraits à l'huile de mon arrière-grand-père et de mon arrière-grand'mère.

Je suis l'aîné et le plus petit de mes frères. Mon frère Gaston est plus jeune que moi de trois ans, mais il est plus grand que moi de toute la tête. Mon père est le mari de ma mère, et ma mère est la femme de mon père ; ils se sont mariés il y a vingt-sept ans. Ils ont déjà célébré leurs noces d'argent ; j'espère qu'ils célébreront aussi leurs noces d'or et leurs noces de diamant.

Ma tante Jeanne a perdu son mari ; elle est veuve. D'autre part, mon oncle Frédéric est veuf ; il a perdu sa femme après quelques années de mariage. Mon oncle Lucien s'est remarié l'autre jour avec une demoiselle (ou jeune fille, ou jeune personne) qui est la belle-mère des enfants de mon oncle, mais ce ne sera pas une marâtre ; elle ne maltraitera pas les enfants de son mari.

Ma sœur Élise n'est pas encore mariée, mais elle est fiancée à (ou elle épousera) un monsieur très bien, un riche fabricant du nom de Thierry, qui sera ainsi mon beau-frère et, par conséquent, le gendre (ou beau-fils) de mes parents. D'autre part, ma sœur Élise sera la bru (ou belle-fille) des parents de M. Thierry. Il y a quelques jours, nous avons célébré les fiançailles. Les fiancés, la fiancée et le fiancé, s'aiment tendrement. Le mariage sera célébré prochainement. J'y assisterai, cela va sans dire.

Lorsqu'un mariage est décidé, il est tenu secret jusqu'au dîner de fiançailles, dîner de famille offert par les parents de la jeune fille. Le lendemain, les fiançailles sont annoncées aux parent(e)s et ami(e)s par lettre (jamais par les journaux). Le temps des fiançailles n'est pas long, un mois environ.

En attendant, le contrat de mariage est dressé (ou rédigé) et signé devant le notaire, soit dans l'étude de ce dernier, soit à la soirée (dîner, parfois suivi d'un bal) que donnent les parents de la fiancée. Le matin de ce jour, le fiancé envoie à la jeune fille la classique corbeille de mariage, coffret ou corbeille artistique renfermant des bijoux, dentelles, fourrures soieries pour robes, éventails, gants, &c. Les personnes qui assistent à la soirée, font également des cadeaux à la jeune fiancée. Les parents lui fournissent toujours le trousseau (robes, linges), même si elle n'a pas de dot.

Après cette soirée, les (trois) bans sont publiés à l'église, et quinze jours plus tard, on procède au mariage civil devant « l'officier de l'état civil » (le maire ou un de ses adjoints), où les nouveaux mariés signent l'acte de mariage.

Le lendemain, le mariage religieux est célébré dans la paroisse (ou église paroissiale) de la jeune mariée. Cette dernière fait son entrée au bras gauche de son père, le marié donnant le bras à sa mère. Cette « bénédiction nuptiales (ou cérémonie) n'est pas suivie de grandes fêtes, mais tout au plus d'un lunch (composé de mets froids, de

sandwichs et de champagne) que l'on prend debout chez les parents de la jeune mariée (jamais au restaurant). Ce lunch terminé, le jeune couple fait son voyage de noce pour passer la « lune de miel » loin des siens.

Mon oncle Jean n'est pas marié, et il ne songe pas à se marier. Il est vieux garçon (ou célibataire), et il s'en trouve bien, bien qu'on dise que la vie de garçon doit être triste à la longue ; une directrice d'intérieur est chargée des soins du ménage.

Peu de temps après sa naissance, l'enfant est baptisé. Les parrains et les marraines tiennent leur filleul(e) sur les fonts baptismaux. Le baptême se fait à l'église. Un dîner de baptême a lieu à cette occasion.

A l'âge de douze ans, le jeune Parisien catholique fait sa première communion, c.-à-d. qu'il reçoit le sacrement de l'eucharistie (h muette).

. L'époque de cette cérémonie varie suivant (ou selon) le diocèse auquel appartient l'enfant. Ce n'est qu'après la première communion qu'a lieu la confirmation. L'évêque a seul le droit de confirmer (ou de donner la confirmation). Ces cérémonies religieuses donnent lieu à une fête de famille.

Quand une personne est morte, on met le corps en bière (ou dans un cercueil). Au plus tôt 24 heures après le décès a lieu l'enterrement (ou l'inhumation, ou : ont lieu les funérailles, les obsèques). Ordinairement on se réunit à la maison mortuaire, parfois cependant au dépôt mortuaire du cimetière. Le convoi funèbre se compose du corbillard (ou char funèbre) et des personnes accompagnant le défunt (ou le mort) au cimetière ; en dehors du clergé et des croquemorts, il y a la famille et les amis du défunt. Ce dernier est enterré dans une fosse (ou tombe) creusée par le fossoyeur, ou il est déposé dans un caveau de famille. Au cimetière le prêtre dit les prières et bénit la tombe. On ne prononce d'oraison funèbre qu'à l'enterrement d'un grand personnage. Les parents du défunt, suivant le degré de

parenté, portent le (demi-)deuil de six semaines à deux ans ; pendant ce temps ils s'habillent soit tout en noir (lorsqu'ils sont en grand deuil), soit en noir et clair (en demi-deuil). Ce n'est qu'après avoir quitté le deuil qu'ils peuvent de nouveau participer aux réjouissances de la vie de chaque jour.

La coutume en France est de se découvrir lorsqu'on croise (ou rencontre) un convoi funèbre.

Il est d'usage de faire ériger un monument funèbre (un tombeau, une pierre tumulaire, un obélisque, &c.) en marbre ou en pierre sur la tombe du défunt et d'y faire inscrire une épitaphe commençant par une des formules suivantes : Ci-gît, Ici repose, ou A la mémoire de...

De temps à autre, on entend parler de personnes tombées en léthargie et, parfois, enterrées viv(ant)es. Ces pauvres malades présentent l'image de la mort, bien que les phénomènes apparents de la vie (battement du cœur et respiration) ne soient pas entièrement suspendus dans cet état de mort apparente.

A Paris, il y a environ 60000 enterrements par an. Une trentaine d'agences de Pompes funèbres se chargent de tout ce qui se rapporte aux funérailles. Leurs honoraires comprennent : le cercueil, les billets de décès, les voitures, la décoration de la maison mortuaire, du portail et de l'église, le catafalque, &c. Plus de 50 pour cent des morts sont enterrés gratuitement dans les fosses communes.

La ville de Paris possède 19 cimetières, dont les trois principaux sont le (cimetière du) Père-Lachaise et les cimetières Montmartre et Mont-parnasse. Au Père-Lachaise se trouve, depuis 1890, un four crématoire, appareil dans lequel se fait la crémation des personnes qui, au lieu de se faire enterrer, préfèrent être incinérées (ou brûlées) après leur mort. La combustion se fait au moyen de la réfraction, la flamme n'atteignant pas le corps. L'incinération d'un corps dure une heure ; les cendres sont mises dans une urne qui est déposée dans une des différentes cases (ou

niches) du columbarium ; ce dernier se trouve à proximité du four.

Paris possède, dans ses catacombes (originellement de grandes carrières), un ossuaire souterrain renfermant les ossements de près de six millions de tombes qu'on y a transportés des cimetières supprimés. Pour visiter cette immense nécropole, on descend, muni d'une bougie, par un escalier très étroit. L'entrée se trouve près du « Lion de Belfort » (place Denfert-Rochereau).

La plupart des personnes qui, à leur mort, ont des biens à léguer (ou laisser), font leur testament, c.-à-d. quelles disposent de leurs biens par un acte authentique appelé testament. Quand le testateur (la testatrice) n'a pas d'héritier (héritière) en ligne directe, c.-à-d. quand il (elle) n'a ni descendants, ni ascendants, ni autres parents, il (elle) peut tester (ou disposer de ses biens) comme bon lui semble, soit au profit d'un ami, soit en faveur de quelque œuvre de bienfaisance. La personne au profit de laquelle le défunt a fait un legs (ou une donation) est le légataire. Quand le testateur lègue la totalité de ce qu'il possède à une seule personne, celle-ci est le légataire universel. L'exécuteur testamentaire veille à ce que le testament soit exécuté dans toutes ses dispositions.

VI.

Toilette.

Le matin, après m'être réveillé et frotté les yeux, je saute à bas du lit et je m'habille. Je mets d'abord mon caleçon, mes bas (ils montent jusqu'au genou et je les attache avec mes jarretelles), ou mes chaussettes (elles montent jusqu'au mollet), mon pantalon et mes pantoufles. Puis je baisse ma chemise de nuit jusqu'à la ceinture, et je vais à mon lavabo (ou ma toilette) pour me laver les mains et la figure (ou bien : pour me débarbouiller). Je ne me lave jamais à l'eau chaude (ou tiède), parce que l'eau froide est plus salubre (ou plus avantageuse pour la santé). Pour me laver je me sers d'une éponge ou d'un torchon et d'un (pain de) savon mousseux et (non) parfumé. Pour m'essuyer je prends une serviette ordinaire et une serviette-éponge, Après m'être lavé, je mets mon gilet de flanelle et je me nettoie les dents avec une brosse à dents ; cela fait, je me gargarise et je me rince la bouche avec de l'eau dentifrice. Alors je me peigne et je me fais (c.-à-d. me brosse et coupe) les ongles. [Dans le tiroir de ma (table de) toilette j'ai des peignes et une brosse à cheveux pour me coiffer (ou peigner), une brosse à habits, une brosse à dents, une brosse à ongles, un rasoir, un cuir pour repasser le rasoir, un blaireau (c.-à-d. un pinceau à barbe), &c.] Après cela, je mets ma chemise de jour, mon faux col, ma cravate, mes manchettes, mon gilet et ma jaquette ou mon veston. En dernier lieu, je mets mes chaussures, c.-à-d. une paire de bottines ou de souliers ; parfois je porte des souliers vernis et des guêtres. Quand il fait très sale, je mets des caoutchoucs (le c final est muet). Après avoir donné un

coup de brosse à mon chapeau (de feutre, de soie, de paille), je mets une paire de gants de peau, et me voilà prêt pour sortir. Le dimanche, je mets mon (chapeau) haut de forme (familièrement mon tube, mon tuyau de poêle). En hiver, je porte des habits plus épais (ou plus lourds) et plus chauds qu'en été, et, en outre, je mets mon pardessus d'hiver), ou ma pelisse (fourrée de castor), mes gants fourrés et ma toque de fourrure.

Je suis bien monté en habits (ou en vêtements) : mon armoire renferme un habillement d'été complet (veste, gilet, pantalon), un pardessus d'été tout neuf, un habit noir (le mot français « frac » est assez démodé), une redingote à deux rang(ée)s de boutons, une robe de chambre, un waterproof (ou caoutchouc, ou [manteau] imperméable). Ce dernier vêtement ne se porte que très peu en France ; il n'y a guère que les dames qui en fassent usage.

Les différentes parties d'un habit sont les pans, les manches, le collet et la doublure. Mon habit (noir) est doublé de soie. Tous mes vêtements sont garnis de poches, dans lesquelles je mets toutes sortes de choses, telles que le mouchoir, le porte-monnaie (en cuir), la bourse (faite de mailles d'or ou d'argent, et souvent attachée à une chaîne faisant pendant à la chaîne de montre), le canif, les clefs, la montre, un petit peigne, une petite brosse, un porte-cigares, un fume-cigare, un portefeuille, un carnet (ou calepin), un crayon. A l'aide de boutons et de boutonnières, on peut boutonner et déboutonner un vêtement. Quand un bouton a sauté, on le fait recoudre. Le pantalon et la culotte (vêtement des cyclistes et des petits garçons) sont soutenus par des bretelles.

On commande ses habits chez le tailleur. Le mien ne travaille que sur mesure ; il travaille très bien ; ses vêtements sont toujours à la dernière mode, d'une coupe élégante et soignée. Hier encore, il m'a pris mesure d'un (habillement) complet. Il vend aussi des vêtements tout

faits, mais je préfère ceux qui sont faits sur mesure, car ils vont mieux. Quand un vêtement ne me va pas, je le refuse.

Mon tailleur a un grand choix d'étoffes (ou de draps) de toutes couleurs, des étoffes claires, foncées, rayées, chinées (c.-à-d. de fantaisie), &c. Il y a des étoffes de laine, de coton, de velours, de soie, des étoffes mi-laine et coton (ou moitié laine et moitié coton), &c.

Aujourd'hui, les pantalons larges sont passés de mode (ou ne sont plus de mode) ; c'est (ou voilà) pourquoi je me suis fait faire un pantalon collant (ou étroit). Quand les habits sont usés, on ne les porte plus ; c'est le fripier (ou marchand d'habits) qui les achète à très bon marché pour les vendre aux petites gens.

Les dames portent des robes et, en hiver, des manteaux chauds, des pelisses, des manchons, des boas et des palatines. A la maison, elles ont parfois un tablier. C'est la couturière et le couturier qui font les robes pour les dames. La coiffure des dames consiste en un chapeau garni de rubans et orné de plumes et de fleurs ; souvent elles portent une voilette ; mais beaucoup de paysannes ne mettent ni chapeau ni voilette ; elles portent, comme les dames d'un certain âge, un bonnet blanc en mousseline, tulle, dentelle, &c. Les bottines et les souliers (vernis, en cuir, en étoffe) sont la chaussure des femmes. Les dames sont gantées quand elles sortent ; elles portent généralement des gants de chevreau, de daim, de peau (de chien), de soie, de laine, de fil, des gants fourrés, mais très rarement des mitaines (sans doigts).

Le linge consiste en chemises, faux cols, manchettes, mouchoirs, bas, chaussettes, gilets de flanelle, caleçons. On change son (ou de) linge dès qu'il est sale (ou quand il n'est plus propre). C'est la blanchisseuse qui lave notre linge, et la repasseuse le repasse avec un fer à repasser. Les chemises et les faux cols sont quelquefois trop (ou trop peu) empesés (ou apprêtés avec de l'empois).

Un élégant est bien habillé, bien coiffé, bien chaussé et bien ganté.

La belle plume fait le bel oiseau (Proverbe).

Pour mieux voir, bien des personnes portent des lunettes (ou une paire de lunettes) dont les deux verres sont enchâssés dans une monture qui peut être en or, en argent, en acier ou en écaille. Les branches des lunettes s'appliquent le long des tempes. Le pince-nez, également à deux verres, se fixe sur le nez au moyen d'un ressort qui pince (ou serre) le nez. Le monocle est un lorgnon qui se loge dans l'arcade sourcilière ; beaucoup de jeunes gens s'en servent pour se donner des airs (ou un air intéressant). Le face-à-main est préféré par les dames ; c'est un double lorgnon qu'elles tiennent devant les yeux à l'aide d'un long manche. Les verres peuvent être forts ou faibles, convexes (ou bombés sphériquement) ou concaves (ou creusés sphériquement). Les lunettes convexes sont portées par les presbytes (qui ont la vue longue) ; les verres concaves, par les myopes (qui ont la vue courte). Afin de conserver les yeux (ou la vue) et amortir l'éclat de la lumière, quelques personnes mettent des conserves à verres bleus, fumés, &c. Pour le spectacle, il y a des jumelles (c.-à-d. une espèce de double lorgnette), pour le voyage, des longues-vues.

Presque toutes les personnes portent une montre avec une chaîne et souvent avec des breloques, un médaillon, une pièce de monnaie et autres choses pareilles. La plupart des gens du monde portent aussi une ou plusieurs bagues, généralement ornées de pierres précieuses. Les anneaux de mariage sont unis et s'appellent alliances. En France, l'alliance et la bague de fiançailles (offerte à la jeune fille par son fiancé) se portent à l'annulaire de la main gauche.

Les broches, les bracelets, les épingles, les colliers et les boucles d'oreilles servent à la parure des femmes.

Quand on sort, on prend une canne ; en cas de mauvais temps, un parapluie. Pour se garantir du soleil, les dames se servent d'ombrelles ; certains vieux messieurs, de

parasols. L'en-cas (ou L'en-tout-cas) sert de parapluie et d'ombrelle. Au bal, au théâtre et pendant les grandes chaleurs, les dames ont des éventails avec lesquels elles s'éventent.

Voilà pour ce qui concerne les principaux objets portatifs ; mais l'essentiel est une bourse bien garnie.

Prov. : L'habit ne fait pas le moine (il ne faut pas juger les gens sur les apparences ou l'extérieur).

VII.

Corps humain. Infirmités, maladies et santé.

Le corps humain se compose de trois parties, qui sont la tête, le tronc et les membres.

La tête comprend le crâne et la figure (ou la face). Le crâne est la boîte osseuse qui renferme (ou contient) le cerveau, siège de l'intelligence. Le crâne est couvert de cheveux (noirs, bruns, châains, roux, blonds, gris, blancs). Celui qui a perdu les cheveux, est chauve. Il y a des personnes chauves (ou atteintes de calvitie) qui portent une perruque (ou des cheveux postiches). Moi, j'ai encore tous mes cheveux ; quand ils sont devenus trop longs, je vais me les faire couper chez un coiffeur, à qui je dirai : Les cheveux, s'il vous plaît ! En été, je me les fais couper ras tous les mois, mais en hiver je préfère me les faire rafraîchir (ou tailler légèrement) tous les quinze jours.

La figure (ou la face, le visage) comprend le front, les yeux (bleus, gris, bruns, noirs), le nez (aquilin, romain, pointu, grec, retroussé, camus [ou épaté, c.-à-d. court et plat]), la bouche, le menton, les joues (rouges, vermeilles, fraîches, pâles, fanées), les tempes et les oreilles. Le teint (ou la couleur naturelle du visage) peut être frais, vermeil, pâle, blanc, noir, brun, hâlé, basané, mat, jaunâtre, fin, délicat.

La partie essentielle de l'œil est la prunelle qui se trouve dans le globe de l'œil. L'œil est protégé par des paupières bordées de cils (1 se prononce) ; il est surmonté du sourcil (1 muette). Les yeux sont les organes de la vue. Beaucoup de personnes ont perdu la vue ; elles sont aveugles. Il y a même des aveugles de naissance et aussi des personnes qui

louchent, c.-à-d. dont les yeux ne regardent pas dans la même direction. Ceux qui ne voient que d'un œil, sont borgnes. Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois (Proverbe).

Le nez est l'organe de l'odorat ; il présente deux ouvertures appelées narines.

La bouche est formée par les deux lèvres, la lèvre supérieure et la lèvre inférieure. A l'intérieur de la bouche se trouvent les dents, au nombre de 16 à chaque mâchoire. A l'entrée du gosier, il y a un petit appendice charnu, la luette. Nous broyons les aliments avec les dents, mais nous percevons le goût des aliments avec la langue et le palais, qui sont les organes du goût. La langue est aussi l'agent principal de la parole. Bien des personnes sont muettes.

Chez l'homme adulte, la figure est en partie couverte de poils qu'on appelle barbe ; les poils qui garnissent la lèvre supérieure s'appellent (la) moustache ; ceux qui garnissent les joues sont les favoris. La mouche est un petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure. Mon frère porte toute la (ou : sa) barbe ; il n'a pas besoin de se faire raser (ou de se faire faire la barbe) ; il a la barbe à la Henri IV. Un de mes cousins a laissé pousser sa moustache et porte une barbiche (barbe pointue au menton) ; il a ce qu'on appelle une impériale. La couleur de la barbe est aussi variée que celle des cheveux. Beaucoup de gens ont une fossette au menton ou aux joues.

Près des tempes se trouvent les oreilles, qui sont les organes de l'ouïe. Une personne qui a perdu le sens de l'ouïe, est sourde. On trouve aussi des sourds-muets ; ces derniers sont à la fois sourds et muets. La partie molle et arrondie à laquelle on attache les boucles d'oreilles, ou par laquelle on tire l'oreille aux petits garçons méchants, est le lobe de l'oreille.

La tête se rattache au tronc par le cou. La partie antérieure du cou se nomme la gorge ; la partie postérieure

est la nuque. De chaque côté du cou se trouvent les épaules.

Le tronc comprend la poitrine, le dos et l'abdomen, dont la partie antérieure s'appelle (le) ventre. Dans la poitrine se trouvent le cœur et les poumons. L'abdomen renferme l'estomac (c muet), le foie et les intestins.

Les membres — les bras et les jambes — sont attachés au tronc. A chaque bras, on distingue le (haut du) bras, le coude, l'avant-bras, le poignet, la main avec les cinq doigts (qui sont le pouce, l'index, le doigt du milieu, l'annulaire, le petit doigt) et les ongles. La main fermée se nomme le poing. (On serre le poing en signe de colère ou de menace.) Chacune des deux jambes nous présente la cuisse, le genou, le tibia, le mollet, la cheville, le pied avec le cou-de-pied, la plante du pied, le talon, les doigts (de pied) avec le gros orteil, et les ongles. Nous travaillons avec les mains ; nous touchons avec les doigts ; nous marchons et nous courons avec les jambes et les pieds ; nous nous tenons debout sur nos pieds.

Le corps humain ne se compose pas exclusivement de chair et de sang. Un squelette, c.-à-d. une charpente osseuse, dont l'épine dorsale (ou la colonne vertébrale, contenant la moelle épinière) forme l'axe, soutient les parties molles et protège les organes vitaux contre les blessures. Les os de ce squelette sont couverts de muscles, et ces derniers d'une peau recouverte de courts poils.

Pour percevoir les diverses impressions que font sur nous les objets matériels, nous avons cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

Heureux celui que le ciel a créé sain de corps et d'esprit ! Mais, hélas ! (s se prononce) combien de défauts physiques et de maladies plus ou moins graves atteignent quantité d'individus ! Quoi de plus digne de compassion que l'aveugle, le borgne, le sourd, le muet, le sourd-muet, le bègue, le boiteux, l'estropié, le manchot, le bossu ! Tous ces malheureux sont disgraciés de la nature, et c'est une

inconvenance et un manque de cœur que de leur parler des infirmités dont ils sont affectés.

Quant aux maladies, il y en a de tous les genres, de légères et de graves. Moi, je ne suis jamais malade (souffrant, indisposé), parce que je ménage ma santé. Je jouis d'une santé excellente. Mais mon frère est souvent mal à son aise, car il ne se ménage pas. Tantôt il a mal à la tête ou mal aux dents, tantôt il a des insomnies ; tantôt il est pris de frissons suivis de fièvre ; tantôt il saigne du nez ; tantôt il a des quintes (ou des accès de toux violents et prolongés) qui semblent lui déchirer la poitrine. Il est enroué et il tousse nuit et jour ; il est très enrhumé ; il a un gros rhume. A mon avis, il a pris froid dimanche soir en revenant de St-Cloud. C'est là qu'il a attrapé le rhume qu'il traîne depuis plusieurs jours. Depuis, il garde le lit (ou il est alité). Ce matin, nous avons fait appeler (ou venir) le médecin (ou docteur) ; il lui a fait une ordonnance. Le pharmacien a préparé une potion, dont le malade prend une cuillerée à bouche d'heure en heure (toutes les trois heures). Elle lui fera du bien, j'espère.

Notre médecin est un homme fort habile et très occupé. Il a une clientèle nombreuse. Quand on l'appelle pour le consulter, il tâte le pouls (ls muettes), se fait montrer la langue et, quand elle est chargée, il vous met au régime, mais il n'ordonne pas beaucoup de médicaments. Il n'aime pas droguer ses malades. Il prend de 5 à 10 francs par visite ; ce sont les honoraires habituels à Paris. Ses heures de consultation sont de 8 à 10 h(eures), et de 3 à 5 h.

Mon beau-frère, le pauvre homme, va de mai en pis. L'autre jour, il a été frappé d'apoplexie ; depuis, il est paralysé (ou perclus) de tous les membres. Il serait à souhaiter pour sa nombreuse famille qu'il se rétablît, mais tout espoir de guérison semble perdu. Et sa femme est également souffrante : elle a, en ce moment, une fluxion (ou une joue enflée), probablement un abcès de la gencive, causé par une dent gâtée. Il vaudrait mieux qu'elle se la fît

arracher par le dentiste ; quel malheur si c'était une dent de sagesse ! Sa fille aînée, ma nièce, est enrhumée du cerveau et de la poitrine depuis quelques jours ; pour comble de malheur, elle a la chlorose (ou les pâles couleurs) et prend de la tisane 2 ou 3 fois par jour. Elle est, pour l'instant, dans de mauvais draps (c.-à-d. dans une position fâcheuse).

Certaines maladies sont contagieuses : elles se communiquent par contagion ; ce sont surtout la peste, le choléra asiatique, la fièvre typhoïde, la diphthérie, la petite vérole (les médecins disent plus ordinairement : la variole), la scarlatine, la rougeole, la coqueluche et peut-être aussi la grippe (ou l'influenza). En temps d'épidémie, une maladie contagieuse attaque, dans le même lieu, un grand nombre de personnes à la fois. Ce sont surtout la peste, le choléra et la petite vérole qui offrent les caractères de l'épidémie ; par cela même, on les appelle maladies épidémiques. L'eau est le véhicule principal d'un assez grand nombre de maladies épidémiques. L'isolement du malade, et la désinfection de tous les objets ayant été en contact avec lui, sont les seules mesures efficaces pour empêcher la contagion d'autres individus. La vaccine, dit-on, est un préservatif de la petite vérole. Aussi tous les enfants sont-ils vaccinés et revaccinés.

La petite vérole volante n'est pas dangereuse ; c'est une maladie des enfants. Le cancer et la dysenterie sont, par contre, des maladies dangereuses et souvent mortelles. L'angine, la goutte et le(s) rhumatisme(s) sont très douloureux. Bien des gens meurent d'une bronchite ou d'une pneumonie (ou d'une fluxion de poitrine). Mais le fléau de l'humanité c'est la phthisie, surtout la phthisie pulmonaire (ou la tuberculose), qui est une maladie très contagieuse et qui ne pardonne pas. Elle est causée par un microbe (ou un bacille) qui détruit lentement les poumons. Jusqu'à présent on ne la guérit que dans certains cas.

L'autre jour, un ouvrier charpentier est tombé d'un échafaudage ; il a eu la jambe droite cassée et le bras gauche démis (ou : déboîté). Il a été transporté à l'hôpital, où on lui a remis le bras en appliquant un appareil plâtré. Mais il a fallu amputer la jambe. L'opération a été pratiquée par un chirurgien de grand talent. Malgré les soins qu'on lui a prodigués, le pauvre diable n'a (pas) pu être sauvé ; il est mort, laissant une veuve et six enfants en bas âge.

Il n'est trésor que la santé. Qui a santé, a tout. Santé passe richesse.

Phrases sur la santé.

Demandes.	Réponses.
<i>1^{re} Entre 2 personnes.</i>	
<i>Renseignements favorables.</i>	
Bonjour, Monsieur (Madame, Mademoiselle, &c.), comment allez-vous?	Merci, Monsieur, je vais bien, et vous(-même)?
Comment ça va-t-il?	A merveille! Très bien, merci, et vous?
Ça va bien? (familier).	Cela va très bien, je vous remercie; et votre santé à vous?
Vous allez bien?	
Comment vous portez-vous, Madame?	Merci, je me porte très bien, et vous?

Demandes.	Réponses.
Qu'avez-vous?	Je n'ai rien.
Comment va votre estomac (c muet)?	Il y a un mieux sensible depuis quelques jours.
Et votre estomac?	Il va de mieux en mieux.
Allez-vous (ou Etes-vous) mieux?	Je vais mieux de jour en jour, Dieu merci!
Etes-vous toujours en bonne santé?	Oui, je me porte à merveille, merci.

Renseignements plus ou moins défavorables.

Comment va la santé?	Ça va comme ça. Comme ci comme ça. Passablement.
Comment ça va-t-il?	Tout doucement (fam.). Tout à la douce (fam.). Ni bien ni mal.
Comment allez-vous?	Je ne vais pas bien. Pas trop bien. Ça va mal.
Qu'avez-vous?	J'ai un lumbago (u = o). J'ai mal à la tête.
Votre santé est-elle bonne?	Je suis pris par les mem-
Vous êtes en bonne santé?	bres; tous les membres me font mal.
Souffrez-vous beaucoup?	Par intervalles seulement. Plus ou moins.
Qu'avez-vous à l'œil?	J'ai un grain d'orge (ou un orgelet).
Etes-vous souffrant (malade, indisposé)?	J'ai une indigestion. J'ai le vertige.
Vous avez mauvaise mine!	J'ai mal aux dents.

2° Sur une personne absente.

Renseignements favorables.

Comment va votre père (frère, mère, sœur)?	Il se porte comme un charme, (ou: comme le Pont Neuf).
--	--

[Forme plus polie: <i>Mon-</i> <i>sieur</i> votre père, etc.]	Il va très bien. Il n'a ja- mais eu meilleure mine.
Comment va Monsieur Thierry? On m'a dit qu'il gardait le lit.	Il ne va pas mal; il ne va pas bien non plus. Sa santé, Dieu merci, s'est bien améliorée.
Comment va le malade aujourd'hui?	Il est hors de danger.
Les pastilles l'ont-elles guéri de son méchant rhume?	Il entre en convalescence. Il reprend ses forces. Il a recouvré la santé. Il est parfaitement rétabli.

Renseignements défavorables.

Malgré les bons soins dont nous entourons le malade, il ne va pas bien du tout.

Sa faiblesse augmente. Il baisse à vue d'œil.

Son état empire (ou s'aggrave). Il décline de jour en jour.

Il ne réchappera pas de sa maladie ; il est poitrinaire.

Il en réchappera difficilement.

Il va de mal en pis.

Il ne passera pas l'hiver.

Il a déjà un pied dans la tombe ; il n'y a plus d'espoir.

Il est abandonné des médecins ; il est condamné. Il va mourir. Il est à (l'article de) la mort.

Il a reçu les derniers sacrements. Il a été administré. On lui a donné l'Extrême Onction.

Son heure est arrivée (ou venue).

Il se meurt. Il est à l'agonie. Il est tombé en léthargie. Il est entré dans le coma.

Il vient de mourir. Il est mort (d'une inflammation des poumons). Il a rendu l'âme (ou le dernier soupir). Il ne souffre plus.

*3° La personne à laquelle on s'adresse est
Monsieur (Madame) Plon.*

Madame Plon est-elle en
bonne santé?

Ma femme se porte à
merveille, merci.

Demandes.

Comment va Mme Plon
(ou, dans l'intimité: votre
charmante femme)?

Comment va Mademoiselle
Plon?

Monsieur Plon va-t-il bien?

Comment va M. Plon?

Comment va-t-on chez
vous?

Tout le monde se porte-
t-il bien chez vous?

Réponses.

Elle est souffrante (ou
indisposée). Sa santé
laisse à désirer.

Ma fille va très bien, je
vous remercie.

Mon mari (ou M. Plon)
va parfaitement bien.

Il est bien portant.

Toute ma famille se porte
bien, Dieu merci.

Tout le monde est en
bonne santé.

4° D'autres phrases d'un caractère général.

(Que) vous avez bonne mine ! Vous avez mauvaise mine !
Quelle mine vous avez ! Il faut consulter un médecin !
Faites-vous soigneusement examiner ! Ménagez-vous !
Soignez-vous ! Votre santé est chancelante. Voyons votre
langue ! ou Montrez votre langue ! Mon Dieu, elle est tout
à fait chargée ! Vous avez la fièvre. Voyons votre poulx (ls
muettes) ! Il bat fort, il est à cent dix. Allez vous coucher

immédiatement ! Votre maladie m'afflige beaucoup. J'espère que cela ne sera rien. Vous semblez avoir mal aux yeux ; ne lisez pas quand la nuit tombe (ou entre chien et loup) ; et alors, ne fumez pas, c'est cela qui fait mal aux yeux ! Portez-vous bien !

VIII.

Maison. Pension. Hôtel.

Notre maison est un grand et magnifique immeuble (ou bâtiment) à quatre étages (le 1^{er}, le 2^e, le 3^e, le 4^e étage) au-dessus de l'entresol. Nous demeurons 101, rue Royale, au deuxième (étage) sur la rue (la cour). Il y a trois ans que nous avons quitté notre appartement au second d'une petite maison à deux étages. La façade de notre maison est très belle ; elle a un joli balcon. Le toit est plat (est en pointe) ; il est surmonté d'un paratonnerre et d'une girouette. Au-dessus du 4^e (étage) se trouvent les combles avec les mansardes, et au-dessous du rez-de-chaussée est le sous-sol avec la cave. Le vestibule se trouve à l'entrée du rez-de-chaussée. Il y a un ascenseur et plusieurs escaliers par lesquels on monte aux étages supérieurs. Une rampe empêche qu'on ne tombe.

Chaque appartement comprend un certain nombre de pièces et de chambres, entre autres le salon, la salle à manger, un cabinet de travail, les chambres à coucher, les cabinets de toilette, la chambre d'ami(s), la cuisine avec l'office. Toutes les pièces ont des fenêtres (ou croisées) avec des stores, des rideaux blancs et des portières.

Notre mobilier est tout neuf (ou flambant neuf, ou tout flambant neuf) ; celui de notre salon est en peluche, celui de la salle à manger est en chêne. Nous n'avons pas de meubles en bois de palissandre, d'acajou, de noyer, d'érable, &c. Les tables, le canapé, les fauteuils et les chaises (rembourrées) du salon sont du meilleur goût. Le piano (à queue) nous a coûté les yeux de la tête ; c'est la plus belle pièce de notre mobilier. Le tapis de Turquie (ou

de Smyrne) qui couvre le plancher du salon est un cadeau de mon oncle Jean. Sur la (tablette de la) cheminée, il y a une pendule, deux grands vases, deux candélabres à plusieurs branches, des statuettes, des photographies et des bibelots. Devant la cheminée, il y a un écran et, sur les côtés, des pincettes, un tisonnier, une pelle, un seau à charbon.

Il y a quelques années encore, nous avions des lampes à pétrole pour éclairer nos pièces ; mais à présent, notre maison est éclairée au gaz. Au plafond du salon se trouve un beau lustre à cinq branches. Chacune de ces branches est munie de deux becs de gaz ; ce sont des becs Auer ou becs incandescents avec un manchon¹³ incombustible et assez fragile, mais qui donne à la flamme un éclat extraordinaire. Bien des maisons sont munies de l'éclairage électrique, elles sont éclairées à l'électricité. La lumière électrique est produite par un courant électrique qui chauffe à blanc le conducteur (c.-à-d. un filament de charbon ou de métal) renfermé dans un petit vase de verre appelé ampoule ou, familièrement, poire. Rien de plus commode que d'allumer ou d'éteindre en tournant le commutateur. L'éclairage à l'acétylène ne présente pas encore des garanties de sécurité absolue.

Nous avons l'eau et des cabinets (ou, mieux, des water-closets) à tous les étages.

Les murs des pièces sont tendus de papier et décorés de tableaux (de grandes peintures à l'huile et de belles gravures) et d'une grande glace.

En hiver, nous chauffons toutes nos pièces ; la plupart sont pourvues d'un poêle à feu continu ou d'une cheminée. — Beaucoup de maisons sont chauffées à l'aide d'un calorifère (ou chauffage) central à air chaud ou à eau chaude. La chaleur, qui est produite dans le sous-sol de l'édifice, se répand, par des conduits ou par un réseau de tuyaux, dans toutes les pièces qu'on désire chauffer.

Ma chambre à coucher contient un lit (en bois, en cuivre jaune, en fer), une table, une armoire, une toilette (ou un lavabo, dont la tablette est en marbre) avec une cuvette, un pot à eau et une carafe (remplie) d'eau fraîche, des serviettes, une éponge, un savon, &c. Dans les tiroirs du lavabo, on serre les objets de toilette (voir page 38). Au-dessus du lavabo, il y a un miroir. Une grande armoire et un placard (pratiqué dans le mur) renferment mes vêtements. Les tiroirs de la commode, en face de la toilette, contiennent mon linge de corps (mes chaussettes, mouchoirs, chemises, faux cols, manchettes) et mes cravates.

Mon lit est excellent ; c'est un lit en fer sur lequel se trouve un sommier élastique. Chez les (gens) pauvres, une pailleasse, c.-à-d. un sac rempli de paille, tient lieu de sommier élastique. Le matelas (sur le sommier) et le traversin sont remplis de crin. Les draps sont en toile, les couvertures en laine ; la courtepointe est ouatée et piquée ; l'édredon (ou le couvre-pieds) et l'oreiller sont remplis de duvet. Souvent, les lits français sont surmontés d'un ciel de lit (ou d'un baldaquin) d'où descendent les rideaux. Devant mon lit, il y a une descente de lit, c.-à-d. un petit tapis sur lequel je pose les pieds en descendant du lit. Proverbe : Comme on fait son lit, on se couche.

Il n'y a que les familles riches qui habitent à elles seules une maison entière. La plupart des gens louent un appartement dans une grande maison. Le loyer (ou le terme) se paye par trimestre (c.-à-d. tous les 3 mois). Avant de déménager, il faut que le locataire donne congé au propriétaire à moins de payer le terme suivant.

A Paris, la porte d'entrée de beaucoup de maisons reste fermée toute la journée, mais — particularité qui surprend les étrangers — les locataires n'ont pas de clef (ou clé) pour entrer ; il faut donc sonner. Le concierge tire le cordon, et la porte s'ouvre. Pendant la nuit, et lorsque la lumière est éteinte, celui qui franchit le seuil de la porte

d'entrée doit donner son nom au concierge ; ce dernier connaît tous ses locataires. Pour sortir, on lui crie : Cordon, s'il vous plaît ! ou Porte, s'il vous plaît ! Sur quoi il tire le cordon. La loge du concierge est à proximité de la porte d'entrée. Le concierge est une sorte de factotum dans la maison dont il a la garde ; il est chargé de la tenir propre et de monter le courrier (les lettres, &c.) ; il loue les appartements et perçoit les loyers. A son entrée dans la maison, le locataire donne au concierge les arrhes (ou le « denier à Dieu »), c.-à-d. un don proportionné à l'importance de la location. Au jour de l'an, le concierge reçoit des étrennes de ses locataires.

Certains locataires (sous-)louent une ou deux chambres meublées à des sous-locataires, qui sont ordinairement des célibataires. Ils payent une somme fixe par mois. Généralement, ces chambres se louent service compris. Un petit nombre de célibataires prennent des chambres non meublées et se mettent dans leurs meubles. Mon oncle Théophile est dans ses meubles.

Les gens pauvres habitent des cabanes, des chaumières, des mansardes ou des sous-sols ; mais la noblesse, l'aristocratie (-tie = -cie) et les princes résident dans des hôtels particuliers, des palais ou des châteaux.

Les personnes qui ont l'intention de faire un séjour de quelque durée dans une ville, auront avantage à se mettre à la recherche d'une pension de famille. Pour trouver une pension convenable à Paris, on insère dans un des journaux les plus lus une annonce qui peut être conçue en ces termes : « Jeune étranger désire trouver pension de famille où il aurait occasion de parler français. Offres détaillées aux initiales R.D. 59 (ou S'adresser à M. R.D., 18, rue Cujas). » Ces annonces coûtent très cher (Le Figaro se fait payer 3 francs la ligne de 36 lettres). Cependant, Le Matin, L'Écho de Paris et Le Journal reçoivent des « petites annonces » à prix réduits.

Le prix des pensions de famille varie entre 5 et 15 fr. par jour, tout compris (chambre à coucher, nourriture, vin, éclairage, chauffage et service) La note se paye tous les huit jours. Il n'y a pas de réduction pour (ou dans) les cas où le pensionnaire resterait absent un ou deux jours. Le concierge et les domestiques s'attendent à (ou comptent sur) un pourboire à la fin de chaque mois. On donne congé huit jours d'avance lorsqu'on veut déménager. Les étudiants qui ne veulent pas trop dépenser trouveront des chambres meublées de 30 à 50 fr. par mois dans les hôtels meublés du quartier latin ; ils prendront leurs repas au restaurant.

Tous ceux qui ne comptent faire qu'un séjour de courte durée dans une ville, feront mieux de descendre à un hôtel proprement dit. A Paris, il y en a pour toutes les bourses, et ils sont situés un peu partout (ou dans tous les quartiers). Le Grand Hôtel, l'hôtel Terminus, l'hôtel Continental, le Grand Hôtel du Louvre et le Palace-Hôtel des Champs-Élysées sont les plus renommés. On y trouve jusqu'à 800 chambres (les numéros 13 et 100 n'y existent pas), des salons, un café-restaurant, une salle à manger, un salon de lecture, des salles de billards et de bains, des fumoirs, un bureau de poste et de télégraphe, des cabines téléphoniques, un bureau de change et plusieurs ascenseurs.

En arrivant à l'hôtel où l'on compte descendre, on arrête (ou prend) une chambre, si on n'en a pas retenu une à l'avance.

Voyageur.	Gérant.
Puis-je avoir (ou Pouvez-vous me donner) une chambre à un lit?	Oui, Monsieur, (à votre service). A quel étage la désirez-vous?
Avez-vous une chambre de libre?	Dans quels prix, Monsieur?
Cela m'est égal.	Il y en a une au deuxième sur la rue (cour).
Montrez-la-moi, s. v. p.	Bien, Monsieur. Prenons (ou montons par) l'ascenseur.
Combien cette chambre?	(C'est) quatre francs par jour,
A combien?	vingt francs par semaine.
Service et éclairage compris?	Ah, non! Le service et la bougie se payent à part, c'est un franc par jour.
Bien, j'arrête (ou je prends) la chambre pour une semaine (ou pour huit jours). Faites monter mes bagages, s. v. p.	Très bien, Monsieur. — Jean, montez les bagages de Monsieur au (numéro) cinquante-cinq.

Il faut inscrire son nom, sa profession, &c. sur un bulletin d'arrivée. Pour la nuit, on fera bien de tirer (ou pousser) la targette, (c.-à-d. de fermer sa porte au verrou).

IX.

Ville. Paris. Principales villes de France.

La ville où nous sommes nés est notre ville natale. Ma ville natale est... Notre famille habite cette ville depuis une vingtaine d'années.

Dans l'espace de 20 ans, la population de ma ville natale s'est notablement accrue (de plus de 30 mille habitants). D'après le (ou Au) dernier recensement elle avait 60 mille habitants environ.

Les rues de notre ville sont, pour la plupart, larges et régulières. Beaucoup d'entre elles sont pavées, d'autres sont macadamisées (c.-à-d. couvertes d'une couche de cailloux et de béton). La chaussée et les trottoirs des rues sont balayés et arrosés par des cantonniers ou, mécaniquement, par des appareils dits « balayeuses ». La chaussée est réservée à la circulation des voitures et des cavaliers ; les piétons marchent sur le trottoir qui se trouve le long des maisons. Toutes les voitures doivent tenir la droite.

Outre les grandes rues, il y a un assez grand nombre de ruelles étroites et quelques impasses (ou culs-de-sac, rues sans issue). Les rues portent le nom de quelque grande ville voisine ou d'un grand personnage, ou encore, elles portent le nom des métiers exercés par leurs habitants.

Dans notre ville il y a un grand, beau parc et plusieurs places publiques, telles que la Place du Marché. Les grandes villes possèdent aussi des boulevards et des squares plantés d'arbres, d'arbustes et de fleurs. Ce sont des promenades publiques qui invitent les promeneurs à se reposer sur les bancs placés sous les arbres.

Quand il fait nuit, les rues, boulevards, &c. sont éclairés au gaz ou à l'électricité.

La ville que nous habitons est une ville industrielle ; c'est l'industrie cotonnière qui y domine (ou prévaut). Le nombre des filatures et des manufactures de coton est considérable ; il y en a qui comptent plusieurs centaines de métiers (à tisser) mécaniques dits « jacquards » d'après le nom de l'inventeur († 1834). Le teinturier teint les étoffes, l'apprêteur les apprête, et le laineur les laine (c.-à-d. il les rend laineuses).

Dans les villes tant soit peu importantes, on trouve aussi un grand nombre de boutiques, de magasins et d'ateliers de toute espèce.

Quant aux édifices publics, nous en avons plusieurs dans notre ville, savoir : cinq églises catholiques, un temple protestant, une synagogue, l'hôtel de ville, le palais de justice, un hôtel des postes et télégraphes, un théâtre, un collège, un lycée de garçons, un lycée de jeunes filles, un assez grand nombre d'écoles primaires ou élémentaires, deux hôpitaux (où les malades sont soignés par des infirmiers et infirmières), un hospice (réservé aux vieillards et aux incurables des deux sexes), un asile d'aliénés, une prison, un poste de (sapeurs-)pompiers (pour porter secours en cas d'incendie) et un abattoir. Mais il n'y a pas de musée, pas d'Université, pas de bibliothèque, pas de casernes, pas de jardin zoologique.

Les établissements publics y sont très nombreux ; les principaux sont les hôtels, les restaurants, les cafés, les brasseries. Il y a aussi un établissement de bains, un manège où on apprend à monter à cheval, et un vélodrome pour les cyclistes.

Pendant toute la journée, et même le soir, une grande animation règne dans les rues principales. C'est un mouvement continu de piétons et de voitures circulant dans toutes les directions. Les moyens de locomotion sont les fiacres (ou voitures de place), les omnibus et les

tramways qui font le service à l'intérieur de la ville, et entre celle-ci et les localités voisines.

Paris n'est pas une ville, mais un monde, disait Charles-Quint à François I^{er}, et à cette époque-là (dans la première moitié du XVI^e siècle), la capitale de la France ne comptait que deux cent mille habitants. Au recensement du 5 mars 1911 la population de Paris proprement dit s'élevait à près de trois millions d'habitants.

Paris est une ville très ancienne. Jules César en fait déjà mention l'an 53 avant J.-C. (Jésus-Christ) ; elle se nommait alors Lutetia Parisiorum (Lutèce des Parisiens). Depuis cette époque, elle a subi bien des transformations. Sous le second Empire surtout, elle a été complètement transformée ; certains quartiers n'existent plus que de nom ; les rues étroites et tortueuses ont fait place à des voies (ou artères) larges et spacieuses ; des parcs ont été créés, et on peut dire que maintenant Paris est une ville très saine et, en même temps, très belle. Ce qui fait le charme tout particulier de cette capitale, c'est l'harmonie qui règne dans tout son arrangement. Rien n'y choque l'œil, tout y est majestueux en même temps que coquet (ou élégant). On ne croirait pas, en voyant Paris, que c'est une ville fortifiée, une place forte de premier ordre.

La Seine divise la capitale en deux parties d'inégale étendue. Les deux rives du fleuve sont reliées par 32 ponts, dont le Pont-Neuf est le plus ancien (achevé en 1640) et le plus populaire de Paris, grâce aux chansons, aux vaudevilles et romans qui l'ont célébré.

Paris est divisé en 20 arrondissements qui sont administrés par 20 maires assistés chacun de 3 adjoints. Le conseil municipal, qui se compose de quatre-vingts membres (dits conseillers municipaux, fam. : édiles) élus pour 4 ans, a la haute main sur toutes les questions qui

intéressent la capitale. Le préfet de la Seine est à la fois le chef de l'administration du département de la Seine et le chef de l'administration municipale de Paris. Dans chacune des 20 mairies siège un juge de paix chargé de régler à l'amiable, ou de trancher par un jugement, les contestations qui s'élèvent entre les particuliers (ou personnes privées).

Pour bien voir les nombreuses curiosités de la capitale de la France (de la Ville-lumière, comme l'appelle Victor Hugo), il faut se procurer un plan de Paris et un guide. Le Guide Baedeker est le meilleur ; il contient un très bon plan en trois bandes séparées, et il donne toutes les informations nécessaires tant au point de vue de l'histoire que des moyens de locomotion, des monuments et des curiosités dignes d'être vus par le touriste, aussi bien dans Paris que dans les environs.

Pour trouver telle ou telle adresse, on consultera le Bottin, ainsi appelé du nom de son premier éditeur.

La meilleure vue à vol d'oiseau qu'on puisse avoir de la capitale se présente du sommet de la fameuse tour Eiffel, haute de 300 mètres. On en fait l'ascension soit au moyen d'ascenseurs, soit au moyen d'escaliers (1796 marches). Cette construction géante, commencée en 1887 et terminée en 1889, a été le clou (ou l'attrait principal) des Expositions universelles de 1889 et de 1900. La tour Eiffel, bâtie par l'ingénieur Gustave Eiffel, est, jusqu'ici, le monument le plus élevé du monde.

La ville de Paris ne manque pas de moyens de locomotion de toute espèce. Outre les milliers de voitures de place (ou fiacres) et de remise, les nombreux auto(mobile)s, omnibus et tramways, il y a un chemin de fer de ceinture (35 kilomètres de longueur) par lequel on peut faire le tour de la capitale en deux heures environ. Depuis l'Exposition universelle de 1900, Paris a aussi son Métropolitain (ou chemin de fer métropolitain) électrique. A l'aide de ce moyen de locomotion, on peut traverser la ville dans tous

les sens (ou toutes les directions) et à une très grande vitesse. Le développement total des huit lignes qui constituent le réseau du Métropolitain est de 75 kilomètres ; la dépense totale a été de 200 millions de francs. L'artère centrale du Métropolitain traverse Paris de l'est à l'ouest, de la porte de Vincennes à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, avec des embranchements (ou tronçons) sur la porte Maillot (une des portes d'entrée du Bois de Boulogne), sur la porte Dauphine (autre porte du Bois) et sur le Trocadéro. Les deux tiers (50 kilom.) de la voie sont souterrains ; les tranchées et les viaducs figurent respectivement pour moitié dans l'autre tiers (25 kilomètres).

Rien n'est plus facile que de s'égarer dans le labyrinthe des rues et des ruelles d'une grande ville comme Paris ; rien de plus difficile souvent aussi que de trouver tel ou tel monument, telle ou telle rue. C'est alors que l'étranger devra consulter son plan ou s'adresser à un passant, à un cocher de fiacre, ou, mieux encore, à un sergent de ville. Tous les Français mettent beaucoup de bonne grâce (ou volonté) à renseigner les étrangers. Les questions doivent être courtes et nettes.

Demandes.

Réponses.

1^{re} Pour demander son chemin. (Lever son chapeau!)

La rue Soufflot, s'il vous
plaît?

La gare du Nord, s. v. p.?

Pardon, Monsieur, le bu-
reau de poste le plus
rapproché!

Pouvez-vous m'indiquer
une boîte aux lettres
dans les environs?

La première (rue) à gauche
(à droite).

Allez tout droit jusqu'au
bout du boulevard; tour-
nez ensuite à gauche.
Vous en verrez un à quel-
ques centaines de pas
d'ici, à main gauche;
vous le reconnaîtrez à
la lanterne bleue.

Suivez (ou Montez, Des-
cendez) cette rue jusqu'à
la deuxième à droite;

Demandes.

Où est l'établissement Duval le plus rapproché dans ce quartier?
La brasserie Muller, s. v. p.?

Est-ce bien le chemin pour aller au Louvre?

L'omnibus de la Bastille passe-t-il loin d'ici? Où puis-je le prendre?

Où faut-il descendre pour aller au Collège de France?

Combien met-on (ou y a-t-il) (de temps) pour aller d'ici à l'Arc de Triomphe (de l'Étoile)?

Réponses.

vous trouverez là une boîte de quartier au débit de tabac du coin. Descendez le boulevard, et vous en verrez un au coin de la 3^e rue à droite. Laquelle? Il y en a plusieurs. La plus rapprochée est celle du boulev^d Bonne-Nouvelle, en face du théâtre du Gymnase. Le Louvre? Vous lui tournez le dos! Il faut retourner sur vos pas et aller jusqu'à la Seine; puis vous traversez le Pont des Arts et vous y êtes.

Descendez le boulevard jusqu'à la Madeleine et prenez la voiture brune (à lanterne rouge).

Vous descendrez au coin de la rue des Écoles.

Vous en avez pour une demi-heure. Une (petite) demi-heure tout au plus. Je ne saurais vous (le) dire, je suis moi-même étranger.

2^e Pour demander d'autres renseignements.

Où prend-on les billets pour Versailles, s. v. p.?
L'entrée de la galerie du Louvre, s. v. p.?

Au premier guichet, au bout du hall, à droite. (On entre) place du Carrousel.

Demandes.	Réponses.
Le secrétariat de l'Université, s. v. p.?	Il se trouve dans la cour, aile gauche, au rez-de-chaussée.
Où est le vestiaire, s. v. p.?	
La salle des cours (ou conférences) de Monsieur X., s. v. p.?	Monsieur X.? Tout droit, dans la cour, au rez-de-chaussée.

Après avoir obtenu ces renseignements, on remerciera en disant : Merci (bien, beaucoup), Monsieur ! ou : Je vous remercie, Monsieur !

Les environs de Paris ne manquent pas de sites enchanteurs et de localités célèbres. Le joli bois de Boulogne est la promenade favorite des Parisien(ne)s. Versailles est célèbre par ses jardins symétriques (où, en été, jouent les « grandes eaux » des grands bassins et des belles fontaines) et par son imposant palais (ou château) transformé en musée historique. (C'est dans la grande salle dite « galerie des glaces » que le roi Guillaume I^{er} a été proclamé empereur d'Allemagne, le 18 janvier 1871.) Du côté ouest du parc de Versailles se trouvent le village et l'École militaire de Saint-Cyr. Saint-Cloud possède un parc magnifique qui est une des promenades les plus agréables des environs de Paris. Sèvres est célèbre par son grand musée céramique et sa manufacture de porcelaine (transférée au parc de St-Cloud). Bellevue commande une vue magnifique des bords de la Seine et du parc de St-Cloud. Saint-Germain (-en-Laye), avec son vieux château restauré, sa belle forêt et sa longue terrasse ombragée longeant la Seine, offre une belle vue sur les sinuosités du fleuve, les campagnes qu'il arrose, et les édifices de Paris. La fameuse basilique de Saint-Denis renferme les tombeaux

de la plupart des rois de France. A Vincennes il y a un château fort et un très beau parc, le bois de Vincennes. Fontainebleau est célèbre par son chasselas, sa belle forêt et son château, où Napoléon I^{er} signa son abdication, en 1814.

C'est à juste titre que l'on dit : « Paris, c'est la France » ; car les autres villes de France sont de peu d'importance auprès de la capitale. Les principales villes de province sont situées à l'embouchure de grands fleuves ou sur la mer (comme le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Toulon, Nice), dans de riches régions industrielles (comme Lille et Roubaix, Nancy, Lyon et Saint-Étienne), ou enfin dans un passage naturel important (comme Toulouse, sur la Garonne et le Canal du Midi). D'autres villes de province sont renommées pour leurs belles cathédrales, surtout Reims, Rouen, Amiens, Chartres. A l'exception d'Amiens et de Chartres, les villes ci-dessus sont les seules dont la population dépasse 100 000 âmes.

En été, les compagnies des chemins de fer délivrent, à Paris, des billets d'aller et retour à prix réduits pour les bains de mer ; ces billets sont ordinairement valables pendant 30 jours et permettent de visiter une ou plusieurs stations balnéaires et d'y séjourner quelques semaines. Les bains de mer les plus fréquentés, les plus chers et particulièrement à la mode, sont ceux du Calvados (département sur la côte de Normandie), en premier lieu Trouville-Deauville (près du Havre), le rendez-vous des baigneurs et baigneuses du grand monde. Boulogne-sur-Mer, Dieppe, Étretat, Cabourg, Saint-Malo, Dinard, Arcachon et Biarritz sont également très fréquentés.

X.

A la campagne.

J'aime beaucoup la vie de campagne ; aussi vais-je ordinairement passer les grandes vacances chez ma tante Éléonore, qui possède une grande ferme dans un gros village situé à une vingtaine de kilomètres de ma ville natale. Ce village est surtout habité par des paysans (ou cultivateurs, laboureurs). Les cultivateurs travaillent ferme (ou dur). Tantôt ils labourent, bêchent ou piochent, tantôt ils sèment ou plantent, tantôt ils sarclent, tantôt ils font la récolte. Mais parfois les plantes souffrent par suite de la sécheresse ou de l'extrême humidité ; parfois aussi les campagnols et les insectes ravagent les récoltes, ou encore c'est la grêle qui vient les abîmer. Quand le bon Dieu préserve les récoltes, les gens de la campagne sont contents.

Dans les prés (ou prairies) la fenaison commence au mois de juin. Les faucheurs coupent l'herbe avec une faux. C'est un travail fatigant ; aussi s'arrêtent-ils de temps en temps pour souffler. Ils aiguisent leur faux avec une pierre à aiguiser. Lorsque la rosée du matin a disparu, les faneurs et les faneuses arrivent avec des fourches et des râteliers pour répandre et retourner l'herbe coupée, afin de la faire sécher. Le soir, on la met en tas ; le lendemain, on étend de nouveau ces tas, on retourne l'herbe encore une ou deux fois, et le foin est fait. Alors on le charge sur de grandes voitures pour le mettre en grange. Vers le mois de septembre, on fauche de nouveau : c'est la seconde coupe, qu'on appelle le regain.

Les céréales mûrissent (ou sont mûres) vers le mois d'août ; c'est l'époque de la moisson. Les moissonneurs et les moissonneuses, avec leur faux ou leur faucille, vont couper le blé (ou : le froment), le seigle, l'orge, l'avoine ; les moissonneuses les lient et entassent les gerbes dans le champ. Les gerbes, une fois sèches, sont chargées sur des chariots et mises en grange ou en meule(s). Les épis qui restent après la moisson sont glanés (ou ramassés) par des glaneuses. On procède ensuite au battage, qui se fait au moyen de fléaux ou de machines appelées batteuses. Puis les grains sont nettoyés, séchés et enfin vendus. La mouture se fait au moulin ; c'est le meunier qui moud les grains et en fait (de) la farine ; le boulanger en fait du pain ; le pâtissier, des pâtés (garnis de viande de veau ou de porc, de volaille ou de gibier) et des gâteaux de tous genres. La paille sert de litière ou de nourriture aux animaux domestiques.

En automne, on fait la récolte des pommes de terre, des betteraves, des navets, des carottes, &c. Au mois de septembre, on cueille les fruits, tels que les pommes, les poires, les prunes, &c.

L'automne est aussi l'époque des vendanges. Les vendanges sont plus amusantes que la fenaïson et la moisson. Quand le raisin est mûr, il faut le récolter (ou vendanger). Chaque grappe est coupée avec des ciseaux, ou avec une serpette (ou petite serpe). Tout en vendangeant, on mange quelques grappes. La vendange est une grande fête dans les pays vignobles. Les vignobles du Rhin, de la Moselle, du Bordelais et de la Bourgogne donnent (ou produisent) un vin excellent.

Dans la ferme de ma tante, il y a un grand nombre d'animaux : des chevaux, un poulain, un poney, un âne, des vaches, des bœufs (fs muets), des chiens, des brebis, des chèvres, des chevreaux, des cochons, des coqs, des poules, des poulets, des poussins, des pintades, des canards, des oies, des dindons, des dindes, des pigeons et une pie. Ma

tante a aussi un paon (o muet) qui est remarquable par son beau plumage, par son aigrette (c.-à-d. le faisceau de plumes qui orne sa tête) et par le développement de sa queue, qu'il déploie en forme de roue ; la voix du paon est très désagréable.

Cris ou bruits des animaux. L'abeille bourdonne. L'alouette chante. L'âne ou le baudet braie. Le bœuf beugle ou mugit. La brebis bêle. La caille carcaille ou courcaille. Le canard barbote et caquette (ou caquète). Le canari chante. Le cerf brame. Le chat miaule. Le cheval hennit. La chèvre et le chevreau bêlent. Le chien aboie ; le petit chien jappe ou glapit. La chouette hue. La cigogne claquette ou craquète. Le cochon grogne. Le coq chante coquerico. Le corbeau et la corneille croassent. Le coucou chante. Le cri-cri (ou grillon) craquète. Le daim brame. Le dindon glousse ou glougloute. L'étourneau jase. La grenouille coasse. Le grillon (ou cri-cri) craquète. Les insectes bourdonnent. Le lion rugit. Le loup hurle. Le moineau pépie. La mouche bourdonne. Le mouton bêle. L'oie caquette (ou caquète). Les (petits) oiseaux ramagent ou gazouillent. L'ours gronde. La panthère rugit. Le perroquet (« Jacquot ») jase ou parle. La pie (« Margot ») bavarde, jacasse ou jase. Le pigeon roucoule. Le pinson chante. Le porc grogne. La poule caquette et glousse. Le poulet et le poussin piaulent. Le renard glapit. Le rossignol chante. Le serpent siffle. Le taureau mugit. Le tigre rugit. La vache beugle ou mugit.

Dans les | hangars de la ferme, il y a toutes sortes d'instruments d'agriculture (ou instruments aratoires), tels que charrues, herses, charrettes, brouettes, fourches, haches, cognées, pioches, râpeaux, vans, une batteuse mécanique, &c.

Le jardin attenant à la ferme de ma tante est tout près de la maison. Il comprend un jardin fruitier (un verger), un (jardin) potager et un jardin d'agrément. Le verger est planté de nombreux arbres fruitiers, tels que pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, noyers,

tous chargés de fruits délicieux. Le potager renferme de nombreuses planches et couches qui servent à la culture des légumes et plantes potagères. Le jardinier y cultive, suivant la saison, des pois, des haricots et des carottes, du céleri, du persil (1 muette), du cerfeuil, des asperges, de la salade, des choux blancs, des choux-fleurs, &c. Le jardin d'agrément est très joli ; au milieu, il y a un bassin avec un jet d'eau ; de grandes pelouses de gazon et de belles plates-bandes alternent avec de beaux parterres plantés de fleurs : perce-neige, primevères, crocus, narcisses (ou jonquilles), jacinthes, tulipes, azalées, muguets, géranium, pensées, rhododendrons, violettes, roses, réséda, myosotis, pavot, bluets, campanules, iris, jasmin, hortensias, giroflées, œillets, chrysanthèmes, asters, dahlias, &c. Proverbe : Pas (ou Il n'y a pas) de rose sans épines. Pendant les soirées d'été, on est très bien sous le beau berceau (ou la belle tonnelle) ; des bancs très commodes sont placés des deux côtés des allées ombragées. Du côté des champs, le jardin est entouré d'une haie d'aubépine (ou d'une haie d'if). Sur la route, il est enclos d'un mur.

Le village où demeure ma tante est assez grand ; c'est un bourg. Il a environ cinq cents maisons, dont deux églises, deux presbytères, deux écoles primaires, une mairie, une pharmacie, une douzaine d'auberges et quantité de granges, d'écuries, d'étables, de hangars, &c. Les rues ne sont pas pavées. Les maisons sont moins grandes, moins hautes et moins belles que celles des villes. Elles sont assez espacées et, souvent, séparées les unes des autres par des jardins ou par un champ.

Les villageois se couchent tôt (ou de bonne heure, avec les poules), et ils se lèvent tôt, souvent même au premier chant du coq ; chez les citadins (ou chez les habitants des villes) c'est le contraire.

XI.

Temps.

a. Divisions du temps.

Nous vivons au XX^e siècle de l'ère chrétienne. Un siècle comprend un espace de cent ans accomplis. La fin du siècle dernier est tombée le 31 décembre 1900, à minuit précis.

L'année commune (ou civile, ordinaire) a une durée de 365 jours. L'année bissextile compte 366 jours, un jour de plus étant ajouté au mois de février tous les 4 ans, excepté les années séculaires indivisibles par 400, pour corriger la différence de l'année civile avec l'année solaire (ou astronomique), qui a une durée de 365 jours et 6 heures environ. Un jour a 24 heures ; une heure, 60 minutes ; une minute, 60 secondes. Sept jours forment ce qu'on appelle une semaine ; l'année comprend 52 semaines plus un ou deux jours. Les noms des jours de la semaine sont lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Le dimanche est un jour de repos, les autres jours, dits jours ouvriers (ou ouvrables), sont consacrés au travail.

L'année se divise en 12 mois, mais ces mois n'ont pas tous (s !) le même nombre de jours.

Trente jours ont septembre,
Avril, juin, novembre ; —
Trente et un ont mars et mai,
Août, octobre, puis juillet,

Et décembre et janvier ; —
De vingt-huit est février.

Dans les années bissextiles, le mois de février compte 29 jours au lieu de 28. — Par abréviation, on écrit souvent 7^{bre}, 8^{bre}, 9^{bre} (ces trois en chiffres arabes), X^{bre} (en chiffre romain) au lieu de septembre, octobre, novembre, décembre.

b. Date. Jour de la semaine.

Voici les tournures les plus usuelles pour demander la date et le jour de la semaine :

Quel quantième (sous-entendu : du mois) sommes-nous (ou avons-nous) ? — Quel est le quantième ? — Le combien sommes-nous aujourd'hui ? — Le combien est-ce ? — Nous sommes le combien ? — Quelle date sommes-nous ?

Quel jour (de la semaine) sommes-nous ? — Quel jour est-ce ? — Nous sommes aujourd'hui quel jour ?

La réponse pourra être :

Nous sommes (ou avons) le 1^{er}, le 2, 3,... 29, 30, 31 (mai).
— C'est aujourd'hui le 1^{er},... le 31.

Nous sommes aujourd'hui mardi. — Nous sommes (à) mardi. — C'est aujourd'hui mardi.

Si on ne sait pas la date, et s'il n'y a personne à qui la demander, on consultera le calendrier ou l'almanach (ch ne se prononcent pas).

L'almanach est un calendrier avec des renseignements sur les éclipses de soleil et de lune, sur le lever et le coucher du soleil et de la lune, &c. Il y a des almanachs de poche de petit format, des calendriers de bureau qu'on accroche au mur, et des éphémérides, c.-à-d. calendriers composés d'un bloc de feuilles séparées dont, souvent,

chacune rappelle un événement qui s'est produit à la date du jour. Chaque jour, on détache (ou enlève) une feuille.

c. Age.

Pour demander l'âge d'une personne, on se servira des expressions suivantes :

Quel âge avez-vous ? — Quel est votre âge ? — Quel âge a-t-il (elle) ? — Quel est son âge ? — Quel âge peut-il (elle) avoir ? — Quel âge lui donnez-vous ? — Quel âge pensez-vous qu'il a(it) ?

On répondra :

J'ai seize ans (plus rarement : je suis âgé de 16 ans) ; je suis né le 16 août 18... — Il a 30 ans (passés, sonnés, révolus, accomplis). — Il doit avoir une cinquantaine d'années. — Je lui donne 50 et quelques années. — Il a passé la cinquantaine. — Il approche de la soixantaine. C'est une personne entre deux âges (entre 40 et 60).

D'autres formules pour désigner approximativement l'âge d'une personne sont :

Il est encore jeune. Il vieillit. Il se fait vieux. Il est déjà assez avancé en âge. Il commence à vieillir, à grisonner, à blanchir. Il est déjà tout gris ; sa barbe est complètement blanche. Il ne paraît pas son âge, il se conserve bien ; il va entrer dans sa 60^e année.

Je suis le plus âgé de mes frères et sœurs ; je suis l'aîné (ou le premier-né). Je suis le benjamin (c.-à-d. le plus jeune). Je suis de 25 ans plus âgé que le plus jeune (ou le cadet) de mes frères. Je suis son aîné de 25 ans. L'aînée de mes sœurs a 5 ans de plus que moi. — Jeunesse n'a pas sagesse. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ! (Locutions proverbiales).

Il n'est pas d'usage, en France, de fêter l'anniversaire de la naissance ; on ne fête que le patron ou le saint dont on porte le nom ; on célèbre ainsi la Saint-Martin, la St-Louis,

&c. Il n'est pas jusqu'au plus simple ouvrier auquel on ne souhaite sa fête. Voici quelques formules usuelles pour féliciter quelqu'un à l'occasion de sa fête :

Je vous souhaite une bonne fête ! — Mes meilleurs vœux !
— Mes meilleures félicitations ! — Toutes mes félicitations (les plus sincères) à l'occasion de votre fête !

Celui qui est ainsi félicité répondra p. ex. :

Merci (bien, beaucoup), Monsieur ! — Je vous remercie de vos (bons) souhaits. — Je vous suis bien obligé de votre attention.

Mon anniversaire (ou L'anniversaire de ma naissance) tombe le 29 juillet. J'aurai 20 ans à mon prochain anniversaire. Ma fête tombe le 28 mai.

d. Jours de fête.

Dans le courant de l'année, il y a bon nombre de fêtes, dont les dates sont indiquées dans les almanachs. Les 3 grandes fêtes religieuses de l'année sont (la fête de) Noël (le 25 déc.), (la fête de) Pâques (au printemps, entre le 21 mars et le 26 avril) et la Pentecôte (50 jours après Pâques).

Noël est la fête commémorative de la nativité du Sauveur (ou de Jésus-Christ). Les Français ne célèbrent pas cette fête avec autant d'apparat que d'autres peuples. La veille de Noël se termine par un souper appelé réveillon. Des huîtres, du boudin ou des andouillettes, une dinde aux marrons, des poulets ou une oie figurent généralement sur le menu de ce repas pris en famille ou au restaurant. Avant de se coucher, les petit(e)s Français(es) mettent leurs souliers dans la cheminée pour que Père Noël (ou petit Noël, ou le petit Jésus) y dépose un petit cadeau (des bonbons, des jouets, des objets d'utilité). L'arbre de Noël est peu connu en France ; on ne le trouve guère que dans les familles protestantes, dans quelques-uns des grands magasins et dans les sociétés de bienfaisance.

Par contre, le nouvel an (ou le jour de l'an) joue un rôle important en France. C'est en ce jour qu'on se fait mutuellement des cadeaux dits étrennes. Les domestiques, le concierge, les facteurs et bien d'autres s'attendent à une gratification plus ou moins importante. Les garçons de café offrent, ce jour-là, aux habitués, des cigares entourés d'un ruban rouge, et en acceptant un de ces cigares, l'habitué remet au garçon un pourboire dont l'importance varie de 2 à 10 francs. Un jeune homme qui a été plusieurs fois invité à dîner, donnera des jouets aux enfants, ou il offrira un sac de bonbons ou des fleurs à la maîtresse de la maison.

C'est au premier de l'an que nous souhaitons la bonne année à nos parents et à nos amis. Les compliments les plus en usage sont :

Je vous souhaite une bonne année et une bonne santé. — Je viens vous offrir mes souhaits de bonne année et mes vœux les plus sincères. — Permettez-moi de vous souhaiter une bonne année et une bonne santé.

On pourra répondre en disant :

Merci, pareillement ! — A vous de même ! — Merci, mes vœux sont les vôtres ! — Merci, je vous en souhaite autant !

Quand on envoie sa carte (de visite), il est d'usage d'ajouter à la main :

... avec ses meilleurs souhaits (ou vœux) de nouvelle année ; —... vous présente (ou envoie) ses meilleurs vœux pour la nouvelle année ; —... se rappelle au bon souvenir de Monsieur X. (et de sa charmante famille) et lui (leur) envoie ses meilleurs souhaits à l'occasion du nouvel an ; &c.

Au reçu d'une carte (ou d'un mot) de félicitation, on répondra en envoyant sa propre carte avec un mot de remerciement, p. ex. :

Monsieur... remercie Monsieur X. de ses bons vœux et lui envoie à son tour ses souhaits les plus sincères.

(La fête de) Pâques se célèbre en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. A l'occasion de cette fête, il est d'usage de donner des œufs de Pâques aux enfants ; ces

œufs sont en chocolat, en sucre ou en carton, et ils contiennent ordinairement des bonbons.

La Pentecôte, la troisième des grandes fêtes chrétiennes, se célèbre en souvenir de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

L'année ecclésiastique comprend, en outre, un assez grand nombre de fêtes ou anniversaires de moindre importance. Ainsi l'Église protestante célèbre le Vendredi Saint (jour où Jésus-Christ fut crucifié ou mis en croix), l'Ascension (jour auquel Jésus-Christ est monté au ciel), et la fête de la Réformation ou Réforme (le 31 octobre, anniversaire de la naissance de l'Église protestante). — Parmi les nombreuses fêtes de l'Église catholique les plus connues sont l'Épiphanie (ou le jour des Rois), la Fête-Dieu (en l'honneur du Saint-Sacrement), la Saint-Jean (c.-à-d. la fête de saint Jean), la Saint-Pierre et Saint-Paul, l'Assomption (enlèvement miraculeux de la sainte Vierge au ciel), la Toussaint (fête de tous les saints), la fête des Trépassés (ou le jour des Morts, consacré à la commémoration des morts).

Les jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres se nomment (le) carnaval. C'est la période des batailles de confetti, des mascarades, travestissements (ou déguisements) et bals masqués. Le clou des fêtes carnavalesques est, à Paris, le cortège du Bœuf gras organisé, le dimanche gras, par les bouchers.

La période de quarante-six jours commençant au mercredi des Cendres, et se terminant au dimanche de Pâques, s'appelle le carême. C'est, pour les catholiques, un temps d'abstinence et de jeûne. Dans le diocèse de Paris, ceux qui observent le carême ne peuvent manger de viande qu'à un seul repas, certains jours exceptés ; pour le reste, leur nourriture consiste en poisson, pain, beurre, œufs, légumes et fruits.

Le 23^e jour après le mardi gras partage en deux le temps de carême et s'appelle par cela même la mi-carême. A

Paris, cette journée est marquée par le cortège des reines élues annuellement, parmi leurs camarades, par les jeunes « dames de la halle » (ou marchandes des Halles centrales et autres marchés) et par les jeunes blanchisseuses occupées dans les lavoirs des différents quartiers de Paris. La plus gentille de ces 20 à 30 « reines » est élue « reine des reines ». Dans le cortège de la mi-carême, elle doit, du haut de son gigantesque char décoré de velours, rubans et fleurs et attelé de 6 chevaux galamment caparaçonnés, faire bonne mine aux curieux venus pour l'acclamer. Son char est précédé et suivi de nombreux chars allégoriques, de landaus et de musiciens à cheval.

Parmi les fêtes publiques célébrées en France, il y en a une qui remplace, pour ainsi dire, l'anniversaire de la naissance du souverain dans les monarchies constitutionnelles (p. ex. le 27 janvier des Allemands) — c'est la fête Nationale ou fête du Quatorze Juillet. Le 14 juillet est une date on ne peut plus politique, c'est — tout le monde le sait — l'anniversaire de la prise de la Bastille (en 1789), cette odieuse prison d'État construite au XIV^e siècle. Chaque année, ce jour est fêté par des divertissements populaires, représentations théâtrales gratuites, feux d'artifice, retraites aux flambeaux, grandioses illuminations, &c. Les maisons et les monuments publics sont pavoisés, il y a de la musique et des bals publics à tous les grands carrefours. La grande revue militaire, à l'hippodrome de Longchamp, au Bois de Boulogne, est le clou de la fête. Bien des gens sérieux quittent la capitale à cause du grand bruit que l'on fait à l'occasion de cette fête républicaine.

e. Heure.

On peut savoir l'heure à tout moment de la journée, en consultant une montre, une pendule ou une horloge.

Jusqu'au moyen âge, on se servait exclusivement d'horloges à eau (ou de clepsydras), de sabliers et de cadrans solaires.

Les montres sont les plus petits et les plus commodes de ces instruments. On les porte dans le gousset (c.-à-d. la poche du gilet).

On distingue les montres à cylindre, les montres à ancre, les montres à remontoir, et les montres à répétition (qui sonnent les heures). Il y a des montres en or, en argent, en nickel, en acier et en aluminium ; les montres en or sont les plus belles, et, naturellement, les plus chères.

Les parties principales d'une montre sont : le mouvement (ou les rouages et le ressort), le boîtier, le verre (de montre), le cadran (avec des chiffres romains ou arabes), la grande aiguille (qui marque les minutes), la petite aiguille (qui marque les heures) et parfois aussi une trotteuse (ou aiguille à secondes). La grande aiguille fait le tour du cadran dans une heure, la petite aiguille le fait dans douze heures.

Autrefois, on se servait d'une clef (de montre) pour remonter et pour régler les montres ; aujourd'hui, on les remonte sans avoir besoin de clef et sans être obligé d'ouvrir le boîtier. On tourne simplement le remontoir, c.-à-d. la petite roue dentée qui se trouve dans l'anneau auquel s'attache la chaîne.

Pour attacher la montre afin qu'elle ne puisse tomber à terre, ou pour éviter qu'elle ne vous soit volée par un pickpocket, on se procure une chaîne ou un cordon de montre.

La plupart des pendules sont munies d'un timbre (ou d'une sonnerie) qui sonne les heures et les demi-heures, parfois même les quarts d'heure. Un balancier règle le mouvement des rouages. Quand la pendule retarde, il faut raccourcir le balancier ; si elle avance, on l'allonge. On trouve des pendules dans presque tous les salons et appartements. — Le réveil (ou réveille-matin) est une

pendule à forte sonnerie ; ses rouages font agir un timbre, qui réveille en carillonnant à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille.

Les horloges sont de grandes pendules telles qu'on en voit dans les clochers, dans les gares et dans d'autres édifices publics.

Celui qui fabrique et vend les montres, pendules et horloges et qui en fait le rhabillage (c.-à-d. qui les nettoie, les répare, les règle et les fait marcher [ou aller] quand elles sont dérangées), se nomme horloger (-bijoutier).

Quelle heure est-il ?

Pour demander l'heure (qu'il est), on dit :

Pardon, Monsieur, pouvez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ? — Quelle heure est-il, s. v. p. ? — Pourriez-vous me dire l'heure qu'il est ? — Savez-vous l'heure (qu'il est) ? — Avez-vous l'heure ? — Quelle heure avez-vous ? — Quelle heure croyez-vous qu'il est ? — Quelle heure est-ce (qu'il sonne) ?

Les réponses varient beaucoup ; en voici quelques-unes (comparez le diagramme à la page 84) :

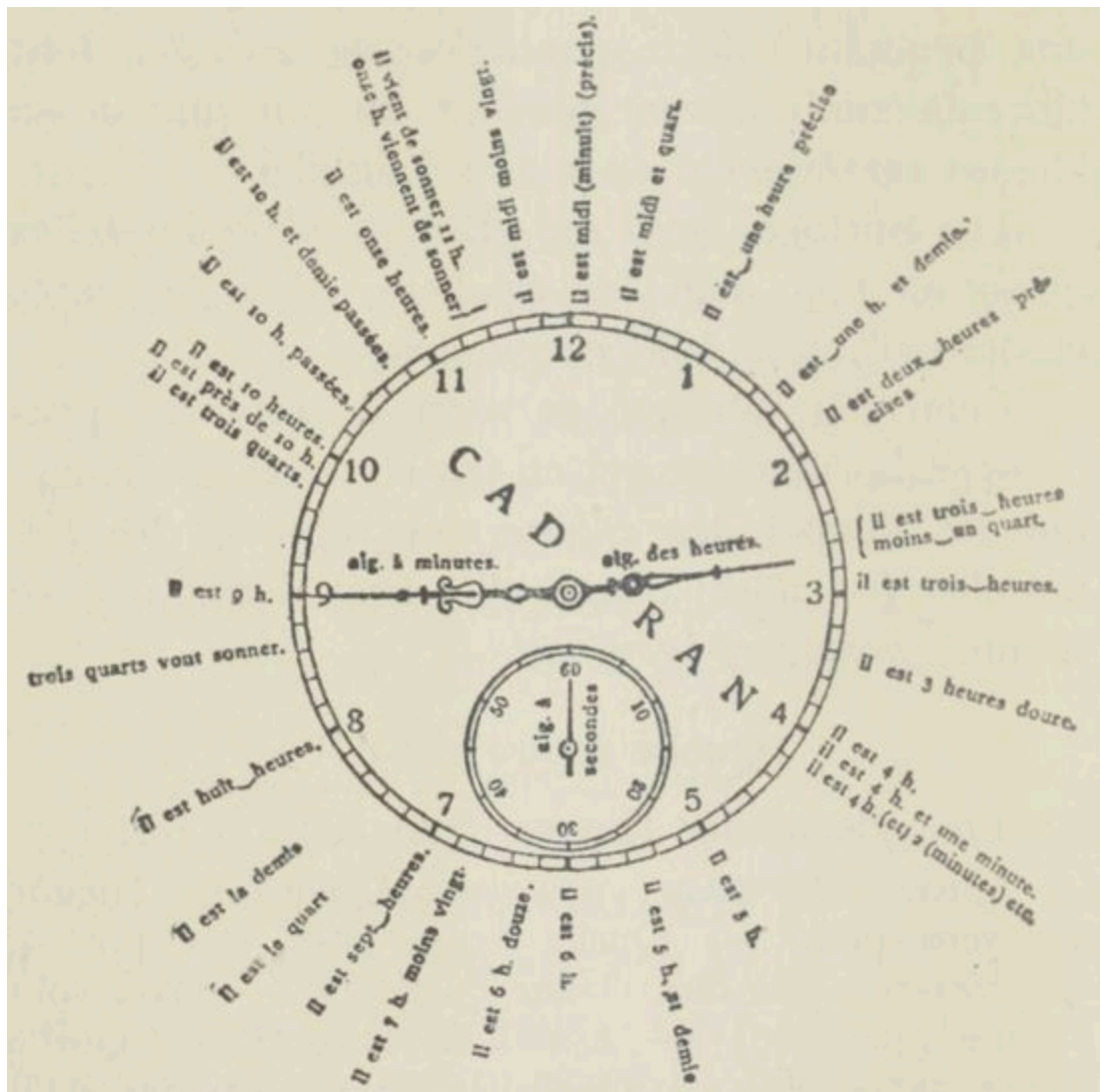
Entre midi (minuit) et une heure :

Il est midi, minuit, midi (minuit) et quart, une heure.

Entre 2 et 3 heures :

A ma montre, il est 2 heures, 2 h. et une minute (ou 2 heures une), 2 h. cinq, 2 h. 10, 2 h. et quart, 2 heures seize (20, 25, 29), 2 h. et demie. Il est le quart, la demie. — Ma montre marque 2 h. 10, &c.

Il est 3 h. moins 29, moins 25, moins le quart, moins 14, moins 10, moins 5 ; il est 3 h. moins 2 (minutes), moins une (minute) ; il est 3 heures.



Il est 3 heures précises (ou juste), une heure précise, midi (minuit) précis.

Il est environ (ou à peu près, ou près de) 3 heures.

Il est 3 h. passées, plus de 3 h.

Il n'est pas encore 3 h., pas tout à fait 3 h., pas loin de 3 h.

Il est tout au plus 3 heures.

Il est 3 h. au plus tard.

Midi (minuit) vient de sonner. Une heure, le quart, la demie vient de sonner ; 2, 3, 4 h. viennent de sonner.

Midi a (ou est) sonné ; 2, 3 h. (s)ont sonné(es).

Voilà midi, 1 h. qui sonne. Voilà 2, 3 h. qui sonnent.

Midi, 1 h., le quart, la demie va sonner.

3,... 11 h. vont sonner.

Il est venu (ou parti) à midi (minuit) (précis), à midi sonnant, à 1 h. précise, à 2 h. sonnant(es), à 3 h. de l'après-midi, à 6 h. du matin (du soir), quelques minutes après 6 h., sur le coup de 11 h., de midi.

L'heure varie selon les différents pays et les différentes localités. Il est midi à la même heure pour tous les lieux situés sur (ou sous) un même méridien ; mais les lieux qui sont situés à l'est de ce méridien marquent une heure plus avancée, tandis que dans les localités situées à l'ouest de ce même méridien l'heure est en retard. Il est clair que ces différences de temps entre les heures locales entraînent de graves inconvénients pour le commerce des frontières. Voilà pourquoi plusieurs nations ont adopté la même heure légale (ou normale). En Europe, il y a les heures qui suivent :

1° L'heure du pays, qui se règle, en Russie et en Grèce, sur l'heure réelle (ou l'heure solaire moyenne) de la capitale de chacun de ces pays.

2° L'heure de l'Europe centrale, adoptée par l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Bosnie, la Serbie, la Turquie occidentale, l'Italie, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Luxembourg. Les horloges des chemins de fer se règlent, dans ces pays, sur l'heure du méridien qui passe par l'Europe centrale ; c'est le 15^e méridien à l'est de Greenwich. Cette heure avance de 60 minutes sur celle de Greenwich.

3° L'heure de l'Europe occidentale, ou l'heure de Greenwich, adoptée en Angleterre, en Hollande, en Belgique, en France, en Espagne et en Portugal ; elle retarde de 60 minutes sur l'heure de l'Europe centrale.

4° L'heure de l'Europe orientale ; elle se règle sur le 30^e méridien à l'est de Greenwich ; on l'a adoptée en

Roumanie, en Bulgarie, dans la Turquie orientale et en Egypte ; elle avance de 120 minutes sur Greenwich.

Dans tous les pays qui ont adopté la même heure légale, toutes les horloges bien réglées marquent (ou indiquent) à tout moment la même heure ; cela est, par exemple, le cas des horloges de Berlin, Munich, Vienne, Constantinople, Belgrade, Rome, Berne, Copenhague, Stockholm, Tromsø d'une part ; et de celles de Londres, La Haye, Bruxelles, Paris, Madrid, Lisbonne d'autre part.

En Belgique, en Italie, en Espagne et dans les États-Unis de l'Amérique, on s'est mis à diviser les cadrans d'horloge en 24 parties égales et à compter les heures de une à vingt-quatre. D'après cette numérotation des heures, on se lèverait à 6 heures, et on se coucherait à 22 heures.

f. Saisons.

L'année ordinaire se divise en 4 saisons, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Chacune de ces saisons comprend environ 3 mois. Le temps varie beaucoup selon les saisons. Dans l'Europe centrale (voir page 85) le printemps (du 21 ou 22 mars au 21 ou 22 juin) est, sans contredit, la plus belle saison. C'est au mois de mai que le printemps est le plus beau : à cette époque toute la nature se réveille et se rajeunit ; les fleurs s'épanouissent et répandent un parfum délicieux ; les arbres poussent et se couvrent de feuilles. L'amandier, le cerisier, le pommier, le poirier, le prunier, le pêcher et l'abricotier fleurissent ; les saules et les noisetiers se couvrent de chatons. Les oiseaux commencent leurs joyeuses chansons ; l'hirondelle et le rossignol reviennent des pays chauds. On les entend chanter et gazouiller dans les bosquets ; on les voit porter dans leur bec des brins d'herbe sèche, des plumes, du crin, de la laine et de la mousse pour bâtir (ou faire, construire) leur nid où ils couveront leurs œufs et élèveront leurs

petits. C'est le moment favorable pour labourer les champs, pour herser, bêcher, semer et planter.

Mais, peu à peu, nous (nous) approchons de la saison chaude nommée été (depuis le 21 ou 22 juin jusqu'au 22 ou 23 septembre). Les jours sont alors longs et les nuits courtes. Le soleil se lève de très bonne heure. La chaleur est souvent insupportable (ou étouffante, accablante, suffocante), surtout dans la période de la canicule (pendant les jours caniculaires) qui se compte(nt) du 24 juillet au 26 août. Alors, on va s'asseoir à l'ombre, ou se promener dans les forêts, sous les arbres qui donnent de l'ombrage. Les chauds rayons du soleil font mûrir les blés et les fruits. La fenaison et la moisson (voir page 70) se font à cette époque. Quel plaisir pour nous de cueillir les cerises, les fraises, les framboises, les groseilles (à maquereau, rouges ou blanches), le cassis (l's finale se prononce), les myrtilles, les airelles rouges, les pêches et les juteux abricots ! Le bluet et le coquelicot s'épanouissent.

L'été est aussi la saison des orages accompagnés de pluie, d'éclairs, de tonnerre et souvent même de grêle. On voit l'éclair, mais on est frappé de la foudre. Le paratonnerre, inventé (en 1752) par un célèbre Américain du nom de Franklin (mort en 1790), est le seul appareil qui préserve des effets destructeurs de la foudre. Un des plus beaux phénomènes de la nature est l'arc-en-ciel, cet arc lumineux présentant les couleurs du prisme ; il résulte de la réfraction et de la réflexion des rayons du soleil tombant sur un nuage qui se résout en pluie. Lorsque nous apercevons l'arc-en-ciel, cela nous indique que nous tournons le dos au soleil.

Pendant la saison chaude, surtout dans la morte saison, beaucoup d'habitants des villes vont en villégiature, ou aux bains de mer (voir pages 68 et 119).

Le 22 ou le 23 septembre, l'été nous dit adieu, et l'automne fait son entrée ; il dure jusqu'au 21 ou 22 décembre. Les jours décroissent sensiblement, et les nuits

deviennent plus froides. A cette époque, on cueille les pommes vermeilles, les poires succulentes, et (on récolte) le raisin. Rien (ou Quoi) de plus amusant que la vendange ! Les paysans arrachent les pommes de terre, les navets et les betteraves. La chasse à la perdrix (ou aux perdrix), au faisan et au lièvre s'ouvre dès que la moisson est terminée. Les bois sont alors très beaux ; le feuillage des arbres se colore en vert, en jaune, en rouge et en brun ; c'est l'époque où les feuilles commencent à se faner et à tomber.

La dernière des quatre saisons se nomme l'hiver. Par le froid piquant qui vous cingle alors le visage, on est peu tenté de sortir de chez soi. La pluie est froide et même glacée en hiver et beaucoup de chemins sont impraticables. Il neige beaucoup et il gèle très souvent assez fort, au point que les ruisseaux, les rivières et les étangs se couvrent de glace. C'est alors qu'on se livre au patinage et aux courses en traîneaux ou en skis. Les enfants qui ne savent pas patiner, ou qui n'ont pas de patins, s'amuse à glisser (ou à faire des glissades) sur la glace. D'autres ont un petit traîneau (un toboggan, une luge ou un bobsleigh) avec lequel ils glissent très rapidement sur les pentes recouvertes de neige durcie. D'autres font des promenades en un traîneau attelé de chevaux portant des grelots retentissants. Si la neige prend (ou se tasse), les enfants font parfois des (bons)hommes de neige, et ils se battent à coups de (ou ils se jettent des) boules de neige.

En hiver, il faut chauffer les appartements. Il y a divers appareils de chauffage (voir p. 55). Le charbon et le bois sont les combustibles les plus usités. On s'habille chaudement pour se préserver du froid, et on préfère se tenir près de la cheminée. S'il n'y avait pas de livres pour faire la lecture, ni de soirées, ni de concerts, ni de représentations théâtrales, bon nombre de gens ne sauraient que faire des longues soirées d'hiver ; ils finiraient par mourir d'ennui.

g. Thermomètre. Baromètre.

Pour mesurer la température (ou indiquer le degré de froid ou de chaleur), on se sert du thermomètre. Le liquide (le mercure ou l'alcool) renfermé dans le tube de cet instrument s'abaisse ou monte, se contractant quand il fait froid, se dilatant à la chaleur. L'intervalle de la glace fondante à l'eau bouillante est divisé en cent degrés (thermomètre centigrade, adopté en France) ; il y a aussi le thermomètre Réaumur (80 degrés, répandu surtout en Allemagne) et le thermomètre Fahrenheit (180 degrés au-dessus de zéro, 32° au-dessous de la température de la glace fondante ; il est employé en Angleterre et aux États-Unis).

Le baromètre indique, jusqu'à un certain point, le beau et le mauvais temps. Son tube gradué, long d'environ un mètre, est rempli de mercure. Quand l'air est sec et lourd, le mercure monte ; c'est un signe de beau temps. Par contre, quand l'air est humide et léger, le baromètre baisse ou descend, et on peut s'attendre à la pluie, surtout quand le mercure baisse rapidement (ou brusquement).

Après la pluie (vient) le beau temps (Prov.).

h. Quel temps fait-il ?

1. Quel temps fait-il (aujourd'hui) ?

Il fait beau, doux, bon, mauvais, sale, sombre, sec, froid, joliment froid, chaud, lourd, frais ; il fait mauvais marcher à cause du verglas.

Il fait un temps superbe (agréable, désagréable, affreux, humide, nuageux, brumeux), un froid de loup, un épais brouillard, une chaleur étouffante, du soleil, des éclairs, un grand orage, un temps de chien (ou un chien de temps, un temps à ne pas mettre un chien dehors), un froid piquant.

Le temps est à la gelée, à la neige, au dégel, à la pluie, à l'orage, au beau fixe, au variable ; brumeux, superbe,

&c.

Le temps se déränge (ou se gâte), s'éclaircit, se met au beau, se remet au beau, commence à s'adoucir.

On étouffe, on meurt de chaleur ; on ne sait que devenir (ou faire), tellement on a chaud. La chaleur m'empêche de travailler. Je transpire. Cela vous fait transpirer. Je suis tout en nage. Les éclairs sillonnent l'air, font des zigzags. Quel coup de tonnerre ! La foudre est tombée (sur l'église, &c.).

C'est une averse, une giboulée, une trombe. Ce n'est pas une pluie, c'est un vrai déluge, une ondée.

2. Fait-il beau ? &c. — Oui (non).

3. Pleut-il ? Gèle-t-il ? Dégèle-t-il ? Neige-t-il ? Grêle-t-il ? Tonne-t-il ? Pleuvra-t-il ? &c.

4. Fait-il (encore) du vent, du soleil, de la poussière, de la boue, du verglas, du brouillard, des éclairs ?

5. Aurons-nous de la pluie, de l'eau, de l'orage, de la neige, (de) la gelée, le dégel, du brouillard, de la chaleur, du vent, du verglas ? — Oui, nous....

6. Croyez-vous que nous ayons de la pluie ? &c.

7. A-t-il cessé de pleuvoir ? &c. — Non, il pleut légèrement, il bruine, il pleut (ou la pluie tombe) dru et menu (c.-à-d. en grande quantité), il pleut à verse ; il neige joliment (ou à gros flocons, à faire plaisir) ; il gèle à pierre fendre ; il dégèle.

8. Quel vent fait-il ?

Le vent est à l'est, à l'ouest, au sud, au nord. Il fait un vent doux, frais, piquant, froid, glacial, un vent d'orage. Le vent (du nord) a changé (tourné) ; il s'abat (ou il tombe) ; il s'élève.

XII.

Monnaies. Poids. Mesures. Arithmétique.

a. Monnaies.

En France, la monnaie de compte est le franc. Il y a de la monnaie (ou des pièces de monnaie) d'or, d'argent, de nickel et de bronze (ou billon, cuivre). Les pièces d'or sont de 10 et de 20 francs, (celles de 5, de 50 et de 100 fr. sont très rares). Les pièces d'argent sont de 50 centimes, de 1 fr., de 2 fr. et de 5 fr. ; la pièce de nickel est de 25 centimes ; celles de bronze sont de 5 et de 10 centimes. Les pièces de un et de 2 centimes sont très rares, parce que, dans le commerce, les prix sont arrondis à 5 centimes. Le centime, comme l'indique son nom, est la 100^e partie du franc. Le public français compte de préférence par sous ; 5 centimes font un sou, 10 c. font 2 sous, 1 fr. = (lisez : égale) 20 sous, 5 fr. = (égalent) 100 sous. En chiffres ronds, on peut compter 5 fr. pour 4 marcs. Pour les grandes sommes, la valeur de la monnaie étrangère varie suivant le cours qui est fixé par la Bourse (des valeurs).

Il faut se tenir sur ses gardes avec la fausse monnaie et avec les diverses monnaies étrangères. que l'on rencontre en France, car il y en a qui doivent être refusées (ou qui n'ont pas cours). D'après la convention monétaire latine conclue, en 1878, entre la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce, les pièces d'or et d'argent (non celles de bronze et de nickel) belges, suisses, italiennes et grecques sont admises à circuler en France. Une exception est faite, depuis 1894, pour les pièces d'argent italiennes de 2 liras, de une lire et d'une demi-lire, que l'on n'accepte pas. Les

monnaies des autres nations étrangères sont, sans exception, refusées en France.

Il circule aussi un papier-monnaie qu'on appelle billets de banque. Ces billets, émis par la Banque de France, n'ont pas cours forcé, c.-à-d. qu'ils peuvent être refusés ; mais cela ne se fait jamais. Il y en a de 1000, 500, 200, 100, 50 fr.

Quand je n'ai plus de monnaie française, je vais chez un changeur et je lui demande : Pouvez-vous me changer ce billet de 100 marcs ? A Paris, on perd, en moyenne, 50 c. sur 20 M., tandis qu'en Allemagne l'agio (ou le coût du change) est moindre. Voilà pourquoi on fait mieux de se procurer de la monnaie française avant le départ.

Il va sans dire que les grands magasins de Paris ne font pas crédit au premier venu (ou à tout venant). Tout ce qu'on y achète doit être payé (argent) comptant. « Point d'argent, point de Suisse ! » On ne peut y prendre (des marchandises) à crédit ; il n'est pas possible d'y faire (ou contracter) des dettes.

Voici quelques dictons ou proverbes utiles :

Prendre à crédit cause dépit. — Qui prend à crédit, perd son bien et son ami. — L'argent gouverne le monde. — L'argent fait tout. — L'argent est rond, il faut qu'il roule. — Qui paye ses dettes s'enrichit.

Bien des personnes qui sont dans la gêne vont au mont-de-piété, ou à une des nombreuses succursales, pour emprunter de l'argent sur des objets de valeur, montre, bijoux, vêtements, linge, bicyclette, &c., qu'elles donnent (ou mettent) en gage pour les retirer (ou dégager) plus tard. (Ma montre est au clou [ou : chez ma tante].)

Dans l'espoir de s'enrichir, bien des gens mettent à la loterie, c.-à-d. qu'ils prennent un ou plusieurs billets de loterie et courent la chance ou de perdre leur mise, ou de gagner un lot plus ou moins considérable, le gros lot même. Les billets portent des numéros. Le jour du tirage, on met tous les numéros dans une roue ou une urne, et des

enfants, généralement des orphelins, en retirent les numéros gagnants, qui donnent droit à un lot. Les numéros qui ne sortent pas sont des billets perdants. Il y a des lots en espèces ou en nature.

b. Poids.

Beaucoup de marchandises s'achètent et se vendent au poids, p. ex. la viande, le pain, le beurre, le sel, le sucre, &c. L'unité de poids du système métrique est le gramme. Mille grammes font un kilogramme ou 2 anciennes livres. Il y a aussi des parties décimales du gramme, p. ex. le milligramme.

Cent kilogrammes forment un quintal (métrique). La tonne équivaut à 10 qtx (lisez : quintaux) = 1000 kilos.

Pour peser un objet ou une matière quelconque, on se sert de la balance. On distingue la balance ordinaire à 2 plateaux, le pèse-lettres, le trébuchet (pour peser l'or et les monnaies), le pont bascule, la bascule décimale, où on pèse les objets les plus lourds avec des poids 10 fois moindres, le bras de levier qui supporte les objets étant 10 fois plus court que celui qui supporte les poids.

c. Mesures.

Le mètre est l'unité de longueur ; c'est la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Il y a des multiples et des sous-multiples du mètre, tels que le décamètre, l'hectomètre, le kilomètre et le myriamètre d'une part ; le décimètre, le centimètre et le millimètre d'autre part.

On emploie encore, en France, la lieue de poste (qui vaut 4 km.) et, pour mesurer les distances en mer, le mille marin ou le nœud (1852 m.).

Pour mesurer les surfaces, on emploie le mètre (l'hectomètre, le kilomètre) carré ; un are équivaut à 100 mètres carrés ; 100 ares font un hectare.

La mesure de volume est le mètre cube, c.-à-d. un cube dont chacune des 12 arêtes a un mètre de longueur, ou, ce qui revient au même, dont chacune des 6 faces a un mètre carré. Quand il s'agit de mesurer le bois de chauffage, le mètre cube est appelé (un) stère. Le mètre cube a des multiples et des sous-multiples.

Pour mesurer la capacité ou contenance d'une bouteille ou d'un vase quelconque, on emploie le litre (égal au décimètre cube), l'hectolitre, &c.

Le vin s'achète et se vend par pièce, par fût ou tonneau, par barrique (ou tonneau de 200 à 250 litres), ou par foudre (gros tonneau de la contenance de plusieurs barriques).

L'unité de mesure pour la force électromotrice est le volt

L'unité de force employée pour évaluer le travail d'une machine à vapeur est le cheval-vapeur, c.-à-d. la force capable d'élever en une seconde un poids de 75 kg. à la hauteur d'un mètre. Il y a des machines de (ou qui développent) 2, 3, 10, 100, 1000 et même 15000 chevaux.

d. Éléments d'arithmétique.

Les 4 règles (fondamentales) sont l'addition, la soustraction, la multiplication et la division.

Soit à additionner les nombres 123, 456, 789.

Je place ces trois nombres les uns sous les autres, de manière que les unités (3, 6, 9), les dizaines (2, 5, 8) et les centaines (1, 4, 7) se correspondent verticalement. Puis je souligne le tout, et j'opère comme il suit, en commençant par en bas : 9 + (et ou plus) 6 (font) 15, et 3 (font) 18 ; je pose 8 (unités) et je retiens 1 (une dizaine) pour l'ajouter à la colonne des dizaines ; 8 et 5 (font) 13, et 2 (font) 15, et 1 de retenue (font) 16 ; je pose 6 et retiens 1 (c.-à-d. une centaine) pour l'ajouter aux centaines ; 7 et 4 (font) 11, et 1 (font) 12, et 1 de retenue (font) 13 ; je pose 3 et j'avance 1 (mille). Le total est 1368.

$$\begin{array}{r}
 123 \\
 456 \\
 789 \\
 \hline
 1368 \text{ total (ou} \\
 \text{somme)}
 \end{array}$$

Soustrayez 456 de 723.

Je place le plus petit nombre (456) au-dessous du plus grand (723), en faisant correspondre verticalement les unités de même rang (ou ordre), et je fais (ou tire) un trait horizontal sous le plus petit nombre.

$$\begin{array}{r}
 \text{de } 723 \\
 \text{ôtez } 456 \\
 \hline
 \text{reste } 267
 \end{array}$$

Ensuite je dis, en commençant par la colonne des unités, qui se trouve à droite : 3 — 6 (lisez : 3 moins 6, ou 6 ôté de 3) ne se peut ; j'emprunte 1 qui vaut dix ; dix et 3, treize ; 6 de 13 reste 7 ; je pose 7 et je retiens 1 ; 1 et 5, 6, ôté de 12 (il) reste 6 ; et je retiens 1 ; 4 et 1, 5, ôté de 7 (il) reste 2. Le reste est 267.

Soit à multiplier 34 par 13. Le multiplicande 34 et le multiplicateur 13 s'appellent facteurs.

3 fois 4 (font) 12 ; je pose 2 et je retiens 1 ; 3 fois 3 = 9, et 1 de retenue, 10, que je pose. 1 fois 34 fait 34, que je pose en reculant d'un rang vers la gauche. Le total de ces 2 produits partiels est 442, qui est le produit cherché.

$$\begin{array}{r}
 34 \text{ multiplicande} \\
 \times 13 \text{ multiplicateur} \\
 \hline
 102 \\
 34 \\
 \hline
 442 \text{ produit}
 \end{array}$$

Soit à diviser 567 (le dividende) par 6 (le diviseur).

En 5 combien de fois 6 ? Il n'y va pas ; j'abaisse 6 et je divise 56 par 6 ; il y va 9 fois ; je pose 9 au quotient (qu se prononce k) ; 9 fois 6 (font) 54 ; 54 de 56 reste 2 ; j'abaisse le 7 ; en 27 combien de fois 6 ? 4 fois ; je pose 4 au quotient ; 4 fois 6 (font) 24, ôté de 27 reste 3. Le quotient est 94, et il reste 3.

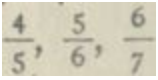
$$\begin{array}{r|l}
 \text{dividende} & \\
 567 & \\
 \hline
 54 & 6 \text{ diviseur} \\
 \hline
 27 & 94 \text{ quotient} \\
 24 & \\
 \hline
 3 & \text{reste}
 \end{array}$$

Pour calculer vite, il faut bien connaître par cœur la table de multiplication ou de Pythagore.

Les nombres se composent de un ou de plusieurs chiffres ; les 10 chiffres sont : 0 (le zéro), 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Il y a des nombres entiers (pairs et impairs) et des fractions.

Une fraction se représente au moyen de 2 nombres, du numérateur et du dénominateur, qui sont séparés par un

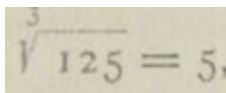
trait, p. ex. $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ (qui s'énoncent : deux tiers, trois quarts),



(quatre cinquièmes, cinq sixièmes, six septièmes). En dehors de ces fractions, dites fractions ordinaires, il y a les fractions décimales, qui ont pour dénominateur 10, ou une puissance de 10 ($10^2 = 100$, $10^3 = 1000$). Pour séparer les entiers de la fraction décimale, on se sert de la virgule, p. ex. 23,45 (s'énonçant : 23 entiers 45 centièmes, ou, plus couramment, 23, virgule 4, 5). Pour réduire (ou convertir) une fraction ordinaire en fraction décimale, on divise le numérateur par le dénominateur.

Un nombre est élevé à une certaine puissance, quand il est pris plusieurs fois comme facteur. Ainsi 5×5 ou 5^2 (énoncer : le carré de cinq, ou cinq au carré, ou cinq à la deuxième puissance) est 25 ; $5 \times 5 \times 5$ ou 5^3 (le cube de cinq, ou cinq au cube, cinq à la 3^e puissance) est 125 ; $5 \times 5 \times 5 \times 5$ ou 5^4 (cinq à la 4^e puissance, ou la 4^e puissance de cinq) est 625. Le petit chiffre placé en haut est l'exposant de la puissance ; il indique à quelle puissance on a élevé le nombre 5.

D'autre part, le nombre 5 est la racine carrée de 25, la racine cubique de 125, &c. parce que $5^2 = 25$, et $5^3 = 125$. On écrit : $\sqrt{25} = 5$,



, &c. (énoncer : La racine carrée de 25 est 5, la racine cubique de 125 est 5).

XIII.

En voyage. Moyens de locomotion.

Pour faire un voyage par (ou sur) terre, on prend le chemin de fer ; pour les voyages par eau ou par mer, on se sert d'un bateau. Les trains de chemins de fer se composent d'un certain nombre de voitures ou wagons, de la locomotive, qui est une machine à vapeur à 6 ou à 8 roues, et du tender, c.-à-d. du wagon qui contient le charbon de terre à l'aide duquel on fait bouillir l'eau (dans la chaudière) pour la convertir en vapeur. La vapeur pousse les pistons, qui, à leur tour, poussent les bielles, et ces dernières font tourner les roues de la locomotive.

Le personnel d'un train se compose du chef de train, du mécanicien, du chauffeur, des conducteurs et des serre-freins (chargés de serrer les freins). Pour surveiller la voie, il y a un grand nombre de gardes-signaux et de gardes-barrières, dont on voit les maisonnettes sur la voie.

Les trains roulent sur des rails de fer posés parallèlement sur le sol et reliés entre eux par des traverses en fer ou en bois. Les aiguilles (qui servent à faire passer un train d'une voie sur une autre) sont manœuvrées par l'aiguilleur ; celui-ci occupe un poste très important ; la moindre négligence de sa part peut causer de grands malheurs, un déraillement, un tamponnement, &c. Un train a déraillé quand il est sorti des rails ; il en a tamponné un autre quand sa locomotive s'est heurtée aux tampons de l'autre train.

Il y a des trains omnibus, des (trains) express ou rapides, des trains de luxe, des trains spéciaux, des trains de plaisir, des trains directs et des trains de marchandises.

En France, les trains omnibus se composent de voitures de 1^{re}, de 2^e et de 3^e classe ; les sièges de 1^{re} et de 2^e classe sont rembourrés. En 3^e il y a des banquettes de bois ; cependant, depuis quelque temps les voitures de 3^e classe ont, sur les grandes lignes, des banquettes rembourrées. Chaque wagon comprend 4 ou 5 compartiments à 2 rangées de sièges chacun. On y voit aussi les portières, les glaces, les parois, les filets et le signal d'alarme. Il est défendu de tirer, sans motif plausible, l'anneau du signal d'alarme ; on ne s'en sert qu'en cas de danger. Les compartiments sont éclairés pendant la nuit et chauffés en hiver ; mais bien souvent l'éclairage ainsi que le chauffage laissent à désirer.

On a le droit de fumer dans les compartiments qui portent l'inscription « Fumeurs » ; dans les autres compartiments, on peut fumer si les autres voyageurs présents ne s'y opposent pas.

Sur les grandes lignes, il y a des wagons-lits, des wagons-restaurants et des wagons à couloir.

Avant de monter en wagon (ou dans le train), il faut prendre un billet de telle ou telle classe. On se procure les billets au guichet ; c'est le préposé aux billets (ou le receveur) qui les distribue. En France on délivre des billets simples, des billets d'aller et retour, des cartes d'abonnement de 3 mois, de 6 mois, d'un an, des billets d'excursion à prix réduits, ordinairement appelés billets circulaires ou billets de voyages circulaires avec itinéraires fixes ou facultatifs. Ces billets circulaires sont valables (pendant) 30 jours pour des parcours de 300 à 1500 kilomètres.

Pour demander mon billet, je dis, p. ex. : Une seconde, Versailles ! Versailles, seconde, (aller et) retour ! Une première, Versailles ! Les billets sont contrôlés à l'entrée des salles d'attente, ou sur le quai de départ. Autrefois, les conducteurs allaient, pendant le trajet, de compartiment en

compartiment pour contrôler et poinçonner les billets ; cela était assez dangereux, et bon nombre de conducteurs ont été tués en tombant du marchepied.

La gare est une station à plusieurs voies où les trains peuvent se garer pour en laisser entrer ou passer d'autres. Toute grande gare se compose du bâtiment proprement dit, du quai de départ, du quai d'arrivée, des voies, des hangars, des dépôts de marchandises, des bureaux du chef de gare et des sous-chefs, &c. — Pour être admis à circuler sur les quais, il faut être muni d'un billet, ou d'un laissez-passer ou billet de quai.

Quand on va faire un voyage, on emporte des bagages. On prend avec soi les petits colis pour les mettre dans le filet, tandis qu'on fait enregistrer et charger dans le fourgon les gros bagages, tels que les malles et les caisses. Le voyageur reçoit un bulletin qui lui permet de réclamer ses bagages à l'arrivée. On comprend par petits bagages une valise, un sac de nuit, un carton à chapeau, une couverture de voyage, un parapluie, une ombrelle, un parasol, une canne, en un mot, tout ce qui n'incommode pas les voisins. En France, chaque voyageur a droit au transport gratuit de 30 kilos de bagages ; il paye pour l'excédent.

On ne trouve de rafraîchissements qu'aux buffets ou aux buvettes des stations qui sont marquées d'un B ou b sur les indicateurs des chemins de fer. Les consommations qu'on débite (ou vend) à la buvette sont moins chères (et généralement moins bonnes) que celles du buffet.

Quand on a l'intention de ne s'arrêter dans une localité qu'entre deux trains, on met (ou dépose) ses bagages à la consigne.

On attend le départ du train dans la salle d'attente. Quelques minutes avant le départ, un employé crie : En voiture, les voyageurs pour Paris ! ou bien : Paris, en voiture !, et alors il faut se hâter pour s'assurer une bonne place. Le train part au signal donné par le chef de train. En

France, les trains prennent leur (ou la) gauche. Parfois, il faut changer de voiture à telle ou telle station.

A la frontière, le train s'arrête, et tous les voyageurs sont obligés de descendre et de passer à la salle de douane, où se fait une rigoureuse visite des bagages. On vous demande : Vous n'avez rien à déclarer (ou Avez-vous quelque chose à déclarer) ? et vous répondez : Non, Monsieur, ce ne sont que des effets pour mon usage personnel, ou Veuillez regarder vous-même, ou Veuillez vous en assurer. Quant aux cigares, aux cigarettes et au tabac, il faut les déclarer ; un petit nombre de cigarettes, constituant un reste de provision de route, est exempt des frais de douane (ou peut être entré en franchise), mais sur les grandes quantités on prélève un droit de 50 fr. par kilo. Les bagages enregistrés directement pour Paris sont visités à la gare d'arrivée. La visite terminée, les employés de la douane marquent les bagages à la craie, et on peut passer à la salle d'attente. Peu après, on remonte en voiture et, en arrivant à Paris, les conducteurs crient : Paris, tout le monde descend ! Il arrive fréquemment que les trains sont en (ou : ont du) retard.

La plupart des voyageurs venant d'Allemagne arrivent à Paris par la gare du Nord (en prenant la ligne de Cologne — Aix-la-Chapelle — Verviers — Liège — Jeumont — Compiègne), ou par la gare de l'Est (en prenant la ligne de Strasbourg — Avricourt — Nancy [ou Metz — Pagny-sur-Moselle] — Frouard — Toul — Bar-le-Duc — Châlons-sur-Marne — Meaux).

Il est prudent pour les personnes qui veulent faire un voyage en France, d'acquérir quelque connaissance de la langue française avant de se mettre en route. — On fera bien de se munir d'un passeport, afin de pouvoir justifier de sa nationalité dans (ou pour) le cas où les autorités françaises demanderaient une pièce justificative (ou d'authenticité), soit à la frontière, soit à l'intérieur de la France. On se procurera également un livret Chaix (x = ks)

ou un autre indicateur de chemins de fer pour se renseigner sur le départ et l'arrivée des trains. — La monnaie étrangère n'ayant pas cours en France, il sera bon de se procurer de la monnaie française avant le départ.

Après avoir subi la visite de l'octroi, laquelle porte seulement sur les denrées alimentaires, on se dirige vers la sortie. On remet son billet à l'employé placé à la porte, et on prend une voiture pour se rendre à l'hôtel (voir p. 58).

Les voitures (de place) qui stationnent devant les gares et à d'autres « stations de voitures, sont découvertes ou fermées, à 2, 3 ou 4 places, parfois aussi avec galerie pour les bagages. On les prend « à la course » ou « à l'heure ». A Paris elles sont toutes munies de pneus (ou [caoutchoucs] pneumatiques), et beaucoup d'entre elles sont à taximètre (ou compteur horo-kilométrique indiquant automatiquement le prix à payer).

La plupart des voitures parisiennes sont encore traînées par des chevaux et conduites par des cochers, mais le nombre des (voitures) automobiles (fam. autos, ou teuf[s]-teuf[s]) est déjà bien considérable. Ces automobiles sont mu(e)s par un moteur (électrique, ou à pétrole, ou à benzine) et conduit(e)s par des « chauffeurs ». Les principaux types de voitures publiques¹⁴ sont : les fiacres ordinaires, les (voitures à) taximètres (ou les taxis), et les taxi(mètres)-automobiles (ou les taxautos).

Voyageur.	Cocher (ou chauffeur).
Cocher, vous êtes libre ?	Oui, Monsieur.
Conduisez-moi 4, rue Jacob.	Bien, Monsieur.
Arrêtez ! Vous êtes allé trop loin. Tournez, s.v.p.	Comment ? Vous n'allez donc pas au numéro 14 ?
Mais non ! Je vais au n° 4.	Bon. J'avais compris 14.
Nous y voilà. C'est combien (ou Combien vous dois-je) ?	Trente sous (1 fr. 50) la course, plus cinq sous (25 c.) par colis.
Voici 2 fr. 50 ; le reste est pour vous.	Merci bien, Monsieur.

Quand on n'est pas pressé, on aura avantage à prendre une des grandes voitures publiques connues sous le nom d'omnibus ou de tramways¹⁵.

Il y a des omnibus à traction animale (c.-à-d. traînés par des chevaux) et des omnibus automobiles (ou autobus) qui sont à traction mécanique (c.-à-d. ils marchent à l'aide d'un moteur à pétrole, à benzine, &c.).

Les tramways, qui circulent sur des rails, sont mus par l'électricité ou par la vapeur.

Le mécanicien qui conduit un autobus s'appelle « chauffeur » ; celui qui conduit un tramway électrique, « wattman » (au pluriel : wattmen).

Le 1^{er} juin 1910 a apporté, dans le service des omnibus et tramways de Paris, une intéressante réforme portant sur le matériel roulant et sur les tarifs. Depuis cette date, tous les omnibus parisiens sont des autobus, et leurs anciennes places d'impériale sont supprimées. Les tramways ont des impériales couvertes. Chaque voiture est divisée en 2 classes : 1^{re} et 2^{de}. Le conducteur perçoit (ou reçoit) le prix des places en disant : (Vos) places, s'il vous plaît ! ou bien : Passons les places ! En échange de ses 10 à 25 centimes le voyageur reçoit un « ticket » indiquant la classe et le

nombre des « sections » à parcourir. Il n'y a plus de « correspondance ». Le nouveau tarif sectionné est avantageux pour les petits parcours.

Là où il y a de fortes pentes à gravir, on a construit des (chemins de fer) funiculaires, dits aussi ficelles (à Lyon), dont les wagons sont mus par un câble enroulé sur un treuil, ou par des roues dentées qui (s')engrènent dans une crémaillère placée au milieu des rails.

Le plus populaire et le plus indépendant des moyens de locomotion actuels, c'est la bicyclette (ou le vélo[cipède]). Qui ne sait monter (ou aller) à vélo aujourd'hui ? Qui ne fait pas de la bicyclette ? Moi, je monte très bien, et j'aime à pédaler (ou marcher) bon train. La bicyclette (fam. la bécane) à 2 roues égales est la machine la plus en vogue. Le tricycle (à 3 roues) et le tandem se voient moins fréquemment que la bicyclette.

De nos jours, les machines sont entièrement montées sur billes, et munies de pneus. Les parties principales d'une bicyclette sont le cadre (en tubes d'acier), la fourche, les roues avec le moyeu, la jante, la valve et les rayons, la selle, le guidon, les poignées, les manivelles, les pédales, le marchepied, le pignon, la chaîne, le carter (c'est la boîte qui met la chaîne à l'abri de la poussière) et le frein. Parmi les accessoires, signalons (ou citons) la sacoche (contenant une burette, une clef et d'autres outils), une pompe à air (pour gonfler les pneumatiques), une lanterne à huile ou à acétylène, un timbre (un grelot, une corne d'appel), les garde-boue (ou garde-crotte), une cravache (pour chasser les chiens), un cadenas, un porte-bagages, un compteur kilométrique, &c. Les parties en métal sont émaillées ou nickelées.

Il y a des machines pour dames et pour hommes, pour la course sur route et sur piste, des triplettes (pour 3 personnes), des quadruplettes, des quintuplettes et même des cycles pliants (ou bicyclettes pliantes) ; ces derniers se plient en deux et peuvent être portés sur le dos par des

chemins impraticables. L'acatène est, comme son nom l'indique, une machine sans chaîne ; la transmission du mouvement de rotation s'y fait par deux couples d'engrenages coniques. Les dernières créations sont la (bicyclette à) roue libre, la motocyclette (bicycle à moteur), le motocycle (tricycle à moteur) et l'anti-vibrateur (qui supprime les secousses pénibles). — Ma machine a un développement de 5 mètres 60, c.-à-d. elle développe 5 m. 60 à chaque tour du pignon. Il y a des développements variant depuis 4 m. jusqu'à 9 mètres. — Dans les cafés ou hôtels fréquentés par les cyclistes, il y a des garages de vélos (endroits destinés à garer [ou remiser] les machines). Les locaux où on apprend à monter, et où ont lieu les courses de vélos, se nomment vélodromes.

Quand il fait beau (temps), il est très agréable d'aller en bateau (ou en bateau à vapeur). Sur la Seine il y a un très grand nombre de bateaux (appelés bateaux parisiens, fam. mouches) assez élégants et toujours bondés (ou chargés de voyageurs). Ces bateaux font plusieurs escales ; des pontons servent de débarcadère ou d'embarcadère pour les personnes qui descendent du bateau ou qui désirent y monter.

Outre ces bateaux, il y a des canots et des barques à rames ou à vapeur, des canots automobiles, des chalands, des remorqueurs, des radeaux (ou trains de bois) et, pour la navigation en pleine mer, de grands vapeurs (ou navires ou vaisseaux à vapeur) appelés aussi paquebots.

Les paquebots-poste transatlantiques servent au transport des passagers (ou voyageurs), des lettres et des marchandises entre l'Europe et les autres parties du monde. Les bâtiments du Lloyd de l'Allemagne du Nord, de la Hamburg-Amerika-Linie, ceux des compagnies françaises des Messageries maritimes et de la Compagnie générale transatlantique, ainsi que ceux de la Cunard Line (anglaise) sont de très grands navires. Il y en a qui mesurent plus de 220 mètres de longueur, qui peuvent recevoir plus de 3500

passagers, et qui filent plus de 25 nœuds (c.-à-d. 25 milles marins ou 46,3 kilomètres) à l'heure.

L'intérieur de ces navires comprend une grande salle à manger, une série de petits salons et de boudoirs, un fumoir, des cafés-restaurants, des cabinets de bain, une bibliothèque, des ascenseurs électriques, un grand nombre de cabines éclairées à la lumière électrique, &c.

L'avant du navire est la proue, et l'arrière se nomme la poupe. Il y a, en outre, la carène, la quille, différents ponts, le beaupré (à l'avant du navire), les chaudières, les machines à vapeur, les mâts avec des pavillons et des flammes, &c. On hisse et on amène (ou baisse) le pavillon. En arrivant au port, les navires jettent l'ancre ; en partant, ils lèvent l'ancre. Dans les passages difficiles, ils sont conduits par des pilotes.

L'équipage se compose du capitaine, des autres officiers, du médecin, du timonier (qui conduit le gouvernail), des matelots, des mousses, du cuisinier (ou coq), du maître d'hôtel et des garçons.

Nombre de personnes qui font un voyage sur mer, ou une traversée, attrapent le (ou souffrent du) mal de mer. Moi, je n'ai eu que rarement le mal de mer. Quand la mer est houleuse (ou agitée), je ne suis pas à mon aise ; je préfère voyager par une mer calme.

L'aéronat, ou (ballon) dirigeable, est une invention toute récente. Des types d'aéronats plus DU moins réussis ont été construits par les aéronautes Santos-Dumont, Lebaudy, Groß, Parseval Zeppelin, &c. Chacun de ces types est muni de gouvernails et de puissants moteurs actionnant une ou plusieurs hélices. Les gigantesques dirigeables du comte Zeppelin, dont le succès sans précédent a, en 1908, puissamment impressionné le monde civilisé, ne laissent rien à désirer au point de vue de la stabilité, de la vitesse propre (jusqu'à 65 kilomètres à l'heure) et de la dirigeabilité (ou des facilités de manœuvre), même en luttant contre un très grand vent.

Le premier ballon (ou aérostat) non dirigeable fut imaginé, en 1783, par les frères Joseph et Etienne Montgolfier, d'Annonay (près de Lyon) ; mais c'était un engin très imparfait et sans aucune valeur pratique. Environ cent ans plus tard on commença à faire des ascensions en ballon captif (attaché à un câble) pour l'étude des hautes régions (ou couches) de l'atmosphère et pour découvrir les opérations et les forces de l'ennemi en temps de guerre.

Les ballons comprennent essentiellement deux parties : l'enveloppe et la nacelle. L'enveloppe est un tissu caoutchouté très léger que l'on gonfle avec du gaz hydrogène ou du gaz d'éclairage. La nacelle suspendue à l'enveloppe reçoit les aéronautes ; elle renferme, en outre, les moteurs, une ancre, une provision de lest (en sacs de sable), une longue-vue, une boussole, des cartes, un baromètre, un thermomètre, une échelle de corde, un parachute, des provisions de bouche, &c.

L'aéro(plane), ou « (engin) plus lourd que l'air », est un appareil d'aviation, une machine volante, ressemblant à un très grand oiseau planant. Les vols remarquables effectués par les aviateurs français Blériot, Farman, Paulhan, Renaux, et par les frères américains Wilbur et Orville Wright sur leurs monoplans ou biplans (à moteur et à hélice) ont fait sensation.

XIV.

Postes. Télégraphe. Téléphone. Électricité.

La poste se charge du transport des lettres, des cartes-lettres, des lettres recommandées, des lettres chargées (c.-à-d. contenant des valeurs déclarées), des cartes postales (ordinaires et illustrées), des imprimés envoyés sous bandes, des échantillons de marchandises, de l'abonnement aux journaux et publications périodiques, et du paiement des mandats-poste. Les colis postaux ne sont pas expédiés par la poste ; ce sont les chemins de fer qui les expédient par grande vitesse.

La taxe (ou le fort, l'affranchissement) d'une lettre ordinaire circulant à l'intérieur de la France y compris les Colonies, est de 10 centimes par 15 grammes ; une lettre pour l'étranger est taxée 25 c. pour les premiers 15 gr., et 15 c. par 15 gr. en plus. Une lettre recommandée coûte 25 c. en sus (ou en plus) de la taxe ordinaire ; en cas de perte, la poste est tenue de rembourser 25 francs à l'expéditeur. Les correspondances non affranchies sont taxées le double de l'affranchissement qui était dû ; insuffisamment affranchies, elles sont taxées le double de l'insuffisance d'affranchissement. Pour les cartes postales il y a, en France, un prix unique de 10 c., tant pour l'intérieur de la France que pour les pays de l'Union postale (universelle). Les timbres(-poste) et les cartes postales s'achètent aux guichets des bureaux de poste et dans les bureaux (ou débits) de tabac.

Les facteurs sont chargés de distribuer les correspondances envoyées par la poste. Dans leurs tournées, ils vont de maison en maison et jettent la

correspondance dans la boîte aux lettres placée aux portes de la plupart des maisons. A Paris, les facteurs remettent les correspondances au concierge, qui les porte au destinataire ; mais les lettres recommandées et autres envois à délivrer contre un reçu (ou un récépissé) sont remis directement au destinataire.

Pour écrire une lettre, on prend une feuille de papier à lettres (les papiers teintés de bleu, de gris, &c. ne sont permis que pour les lettres familières), un porte-plume et une plume, de l'encre (noire, bleue, violette, &c.), un buvard, une enveloppe et un transparent. Pour le deuil, le papier à bordure noire et la cire à cacheter noire sont de rigueur.

Il y a différentes espèces de lettres, p. ex. les lettres d'affaires, les lettres familières, les lettres de félicitations (de bonne année, d'anniversaire, de bonne fête, &c.), les lettres de condoléance, de remerciements, d'excuses, de demandes, de faire part (de naissance, de décès, de fiançailles), &c. Une lettre très courte est nommée billet ou mot (ou mot d'écrit). Les billets (moins souvent lettres) d'invitation, qu'on écrit ordinairement à la troisième personne, sont courts ; en voici un spécimen :

Monsieur et Madame Pierre Jamont prient
Monsieur, Madame et Mademoiselle Lepelletier
de leur faire l'honneur de (ou de bien vouloir)
venir dîner avec (ou chez) eux, le jeudi 23
novembre.

R. S. V. P.

(Lire : Réponse, s'il vous plaît.)

7 heures 1/2.

Billet d'acceptation : Monsieur et Madame
Lepelletier acceptent avec plaisir la gracieuse
invitation de Monsieur et Madame Jamont, et

les prie d'agréer leurs remerciements et leurs compliments empressés.

Billet de refus : Monsieur et Madame Lepelletier regrettent vivement qu'un engagement antérieur (ou un voyage nécessaire, une indisposition subite) les empêche d'accepter l'aimable invitation de Monsieur et Madame Jamont, et les prie d'agréer leurs remerciements et leurs compliments empressés.

D'ordinaire, on met le lieu et la date au commencement de la lettre, dans le coin à droite. Les Français mettent une virgule après l'appellation (Monsieur, Madame, Mademoiselle, &c.) mise en vedette, c.-à-d. au-dessus de la première ligne de la lettre même. Toute lettre se termine par des salutations et par la signature de celui qui l'envoie.¹⁶⁾

Après avoir fini ma lettre, je la plie soigneusement en deux ou en quatre, puis je la mets sous enveloppe et je la ferme. Quelquefois, je la cache avec de la cire à cacheter. Après l'avoir fermée (et cachetée), je colle un timbre(-poste), et j'écris l'adresse en ajoutant le titre du destinataire, p. ex. : Monsieur Charles Dubois, professeur, 15, rue Royale, Paris. Quand le destinataire est en voyage, j'ajoute : Prière de faire suivre, ou Faire suivre (en cas d'absence). Parfois on indique sur l'enveloppe un second destinataire plus connu que le premier, p. ex. : Monsieur F. Leroux, chez M. Dubois (ou aux bons soins, aux soins obligeants de M. Dubois), &c. ; cet usage est cependant peu répandu en France. Pour désigner l'expéditeur, on ajoute : Expéditeur : M. Jules Roche, ou Envoi de M. Jules Roche. On peut aussi (se faire) adresser les correspondances (à la) poste restante, p. ex. : Monsieur

Eugène Fournier, poste restante, Paris. Pour les retirer, on demandera à l'employé du guichet : Est-ce qu'il y a des correspondances poste restante au nom de Monsieur E. F. ? ; mais elles ne sont délivrées que sur justification de l'identité. — Quand ma lettre est prête pour être mise à la poste, je la jette dans une boîte (aux lettres) ; on en trouve une devant chaque bureau de tabac (dans les colonnes Dufayel, qui s'élèvent sur le bord des trottoirs), et à tous les bureaux de poste. Il y a plusieurs (à Paris dix) levées et (sept) distributions par jour.

Les télégrammes (ou dépêches) sont transmis(es) au moyen du télégraphe. C'est un appareil avec lequel on peut, en quelques minutes, envoyer (ou expédier) des nouvelles à de grandes distances. Pour la France, le prix d'une dépêche est de 5 centimes par mot ; une dépêche de 1 à 10 mots coûte 50 centimes. On paye 15 c. par mot pour une dépêche entre la France et l'Allemagne, 20 c. pour l'Angleterre et l'Autriche.

Dans (l'intérieur de) Paris, on emploie de préférence les correspondances circulant par tubes pneumatiques. Il y en a de deux sortes : les cartes pneumatiques fermées (30 c.) — familièrement on les appelle des petits bleus à cause de leur papier bleu —, et les enveloppes pneumatiques (30 c.). Le nombre des mots n'est pas limité. Les correspondances pneumatiques sont déposées dans les bureaux télégraphiques.

Pour télégraphier, c.-à-d. envoyer une dépêche, du continent européen en Angleterre, en Amérique, en Océanie, on se sert d'un des câbles sous-marins, qui renferment un fil télégraphique. On envoie ce qu'on appelle un câblogramme. Les dépêches transmarines sont naturellement très chères, car il a fallu dépenser des sommes exorbitantes pour construire et déposer au fond de la mer (ou de l'océan) les câbles sous-marins (transatlantiques). L'Angleterre contribuant pour près de neuf dixièmes au réseau télégraphique sous-marin, les

autres nations sont plus ou moins à la merci des Anglais pour les nouvelles télégraphiques sous-marines.

De même qu'on dirige, au moyen de réflecteurs, un faisceau lumineux, on peut diriger aussi les ondes électriques. On a utilisé cette propriété pour transmettre des messages sans se servir d'un fil conducteur. C'est un physicien italien, Guillaume Marconi, qui a fait, en 1896, la première expérience pratique sur cette télégraphie sans fil (ou radiotélégraphie) : il a réussi à envoyer des radiotélégrammes de l'île du Cap-Breton (Canada) à Clifden (Irlande). Tous les grands vapeurs ont leur installation radiotélégraphique pour communiquer entre eux et avec les stations côtières.

Il y a aussi un instrument à l'aide duquel on peut converser à de grandes distances ; c'est le téléphone qui — comme le télégraphe — fonctionne au moyen de l'électricité, le courant électrique étant transmis par des fils de cuivre rouge. Dans quelques pays, ces fils passent par-dessus les maisons, mais dans les grandes villes de France ils sont placés au-dessous du sol. Tous ces fils se réunissent au bureau central. Lorsqu'on veut téléphoner à un abonné, on tourne vivement la manivelle, ou on appuie sur un bouton, et on décroche de suite le récepteur qu'on porte à l'oreille. La sonnerie électrique se fait entendre au bureau central. Le (La) téléphoniste répondra : Allô, allô ! ou J'écoute ! ou Voilà ! On indique alors distinctement, mais sans élever la voix, à 3 ou 4 centimètres de l'embouchure de l'appareil, le numéro de l'abonné avec lequel on désire correspondre (ou être mis en communication). Exemple : Allô, allô ! — Numéro 120,12. Un second coup de sonnette vous prévient que la communication est établie (ou opérée), et la personne avec laquelle on désire parler dira : Voici Monsieur X. Qui est là ? ou A qui ai-je l'honneur de parler ? Sur quoi on répondra : Monsieur Y. Est-ce vous, Monsieur X. ?

La conversation terminée, on raccroche le récepteur. A Paris, le prix de l'abonnement annuel est de 300 francs. Il y a aussi de nombreuses cabines téléphoniques installées dans les bureaux de poste et mises à la disposition du public ; pour s'en servir, on paye 15 c. par 5 minutes de conversation. Dans ces derniers temps, en 1900, un ingénieur danois, Waldemar Poulsen, a réussi à construire un appareil très ingénieux, le télégraphe, par lequel la conversation téléphonique est enregistrée à une certaine distance et reproduite exactement, même après plusieurs mois.

Le télégraphe, les câbles sous-marins, le téléphone et le télégraphe ne sont pas les seuls appareils qui reposent sur l'application de l'électricité. Le phonographe, l'éclairage et les sonneries électriques, les tramways, bateaux et chemins de fer électriques sont dus également à cette force merveilleuse. On est même allé jusqu'à utiliser l'électricité pour la photographie (ou en photographie). Ce fut au mois de décembre 1895 que le savant physicien allemand Röntgen reconnut que les rayons invisibles émis par un tube de Crookes traversaient le bois, la chair et un très grand nombre de corps organiques réputés jusque-là opaques (c.-à-d. ne laissant point passer la lumière). Par contre, ces mystérieux rayons — faute de mieux, le Dr. Röntgen les a nommés rayons X — ne traversaient ni les os, ni les métaux, ni le verre, ce qui permettait d'obtenir sur une plaque photographique un négatif de l'ombre des corps non traversés. Quand on développe ce négatif, les parties traversées par les rayons Röntgen viennent en clair, les parties opaques, en noir,

Cette découverte extraordinaire — à juste titre on l'a appelée la photographie de l'invisible ou encore la radiographie — a eu un grand retentissement dans le monde civilisé. Elle a déjà rendu de grands services à la médecine, surtout à la chirurgie. A l'aide de la radiographie (ou photographie aux rayons X), on a trouvé des corps

étrangers (aiguilles, balles et autres projectiles, éclats de verre, lames de couteaux, &c.) logés (ou cachés) dans la chair et invisibles à l'œil nu. Plusieurs extractions ont ainsi été pratiquées par les médecins. On est arrivé à radiographier le corps humain avec son ossature (ou son squelette), le poisson avec ses arêtes, les pièces d'argent à travers la bourse en cuir, le contenu de paquets, de boîtes et de caisses, voire même les lettres sous enveloppe.

Parmi les autres électriciens et inventeurs, les plus connus sont l'Allemand Werner Siemens et l'Américain Thomas Edison, appelé le magicien de West Orange (près New-York).

XV.

Amusements et récréation.

Le travail fait le charme de la vie, dit le proverbe ; mais, par contre, L'excès en tout est un défaut. Le travail doit alterner avec la récréation.

Les amusements et distractions sont si nombreux qu'il y en a pour satisfaire tous les goûts.

Quand il fait beau (temps), on peut rencontrer une foule de promeneurs et de promeneuses dans les rues et dans les parcs ou jardins publics. Une bonne promenade, par une belle journée pas trop chaude, vaut mieux que la plupart des autres passe-temps et divertissements.

Pendant les grandes chaleurs, les gens riches vont aux bains de mer (ou aux stations balnéaires, voir p. 68) pour prendre des bains, pour se promener et s'amuser. D'autres vont aux eaux (ou dans une ville d'eaux ou station thermale, telles que Aix-les-Bains, Vichy, Bagnères) pour prendre les eaux thermales (ou minérales chaudes). D'autres vont en (ou font une) villégiature, c.-à-d. qu'ils vont habiter la campagne pour y jouir de l'air pur. Les bons marcheurs vont en Suisse, en Savoie et même en Norvège, pour y faire des voyages à pied. Munis d'un gros bâton ferré dit alpenstock, un petit sac au dos, et conduits par un ou plusieurs guides, ces touristes font des ascensions aux sommets des montagnes, dans l'espoir d'y jouir d'une vue immense ; mais souvent le brouillard leur joue un (mauvais) tour. Tous ces gens ont l'ardent désir de se dérober aux affaires et à leur entourage habituel.

Ce ne sont pas les divertissements qui manquent dans les grandes villes ; les habitants n'ont que l'embarras du choix.

A Paris, p. ex., il y a, le soir, des représentations théâtrales, musicales et équestres, des bals publics où on peut voir danser, et, pendant le carnaval, des bals costumés.

Quand on est invité à un bal, on doit répondre immédiatement qu'on accepte, ou non, l'invitation. Habit noir, pantalon noir, gilet noir, cravate de soie blanche, gants blancs ou clairs, souliers vernis, (chapeau) claque ou gibus (l's se prononce), voilà le costume de celui qui se rend à un bal. Il va de soi que le cavalier doit être présenté à la dame avant de l'inviter à danser. L'invitation à danser se formule ainsi :

Cavalier:	Dame:
	<i>Elle accepte:</i>
Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder la prochaine valse (scottish, polka mazurka, polonaise)?	Avec plaisir, Monsieur. Volontiers, Monsieur. Oui, Monsieur.
	<i>Elle refuse:</i>
Madame, voulez-vous me faire l'honneur de danser ce galop, cette contredanse (ce quadrille, ce[s] lancier[s], le cotillon) avec moi?	Je vous remercie (ou simplement: Merci), mais je suis invitée. Je vous remercie, je désire me reposer un moment.

Le cavalier qui reconduit sa partenaire à sa place, lui offre généralement le bras gauche (en France, le bras droit a aussi ses partisans, surtout parmi les militaires). Il y a des danseurs (ou danseuses) qui dansent avec légèreté et avec grâce, et d'autres qui ne dansent pas en mesure et qui sont mauvais danseurs (ou mauvaises danseuses).

Les amateurs de sports fréquenteront les courses de vélocipèdes et de chevaux, surtout le Grand-Prix (d'une valeur de 300 000 fr.) offert par la ville de Paris. Il faut avoir vu cette course qui, généralement, a lieu fin juin. Après le Grand-Prix, le monde élégant part pour les bains de mer, les eaux ou la campagne. Beaucoup de gens vont à cheval, à bicyclette, en auto, en voiture, en canot, en ballon, en aéro(plane), &c. D'autres, pour assouplir et fortifier leur corps, font de la (ou des exercices de) gymnastique, soit avec des haltères et des massues, soit sans appareils. D'aucuns passent leurs moments perdus à faire du découpage, c.-à-d. à découper du bois, à l'aide d'une scie à découper en suivant certains contours. D'autres font de la sculpture sur bois ou sur linoléum. D'aucuns font de la pyrogravure sur bois en y faisant des ornements avec un fer chaud (dit pointe). D'autres font de la photographie. D'aucuns s'amuse, dans les foires, à aller sur les chevaux de bois et sur les montagnes russes. La foire au pain d'épice(s), qui occupe, à partir de Pâques, pendant 3 semaines, la place de la Nation et une partie du cours de Vincennes, et la fête des Loges, qui a lieu pendant dix jours dans la forêt de St-Germain, au commencement du mois de septembre, sont particulièrement animées.

L'ouverture de la chasse a lieu au mois de septembre, et les amateurs d'exploits cynégétiques peuvent se livrer alors à leur distraction favorite. En France, tout individu a le droit absolu de chasser (ou de tuer du gibier) sur ses terres (ou dans sa propriété), pourvu qu'il soit porteur d'un permis de chasse (dont le prix est 28 fr.) valable pour un an. Mais la chasse sur le terrain d'autrui n'est permise qu'à ceux qui y sont autorisés par le propriétaire.

En hiver, on patine sur la glace, et on fait aussi des promenades en traîneau. Pendant l'été, il y a, à Paris, des patinoires en véritable glace (artificielle), telles que le Palais de Glace (dans les Champs-Élysées), où on se livre au plaisir du patinage comme en plein hiver.

Quant aux représentations théâtrales, équestres et musicales, elles sont nombreuses et méritent que nous nous en occupions un peu.

Les représentations théâtrales et les « matinées » (dans l'après-midi du dimanche) se donnent dans les théâtres. Ce sont les acteurs et les actrices qui tiennent (ou remplissent) les différents rôles et qui les interprètent sur la scène. Le rideau, qui sépare la scène de la salle, se lève au commencement, et on le baisse à la fin d'une pièce ou d'un acte. Pour annoncer le commencement, on frappe trois coups. Un souffleur se tient caché dans une petite ouverture du parquet ; cette ouverture est nommée le trou du souffleur. J'adore (ou j'aime beaucoup) le théâtre ; j'irais tous les soirs, si j'en avais le temps et les moyens. J'ai assisté à des représentations de comédies, de tragédies, d'opéras, de bouffes et de pantomimes.

Les cafés-concerts (ou spectacles-concerts) sont très nombreux à Paris et en pleine voie de prospérité, parce que les prix d'entrée sont modérés. On y chante des chansons sérieuses (ou couplets sérieux), et comiques. On y voit aussi des clowns, des gymnastes, des acrobates, des équilibristes, des athlètes, des prestidigitateurs, &c.

Critique après la représentation : La pièce n'est pas mauvaise ; c'est une pièce très (très peu) amusante. Le dialogue et les caractères ne manquent pas de vérité. La pièce a été applaudie (a eu du succès) ; elle a fait four (c'est un four noir, elle est tombée).

Les décors et la mise en scène ont été irréprochables, ont laissé beaucoup à désirer. Les costumes étaient très pittoresques et riches.

Les acteurs et actrices ont très bien joué ; ils ont joué avec entrain. X. ne savait pas bien son rôle. Y. a joué (ou rempli) le rôle de Trissotin, mais il joue mal, très gauchement. Le jeu de (Mme) Z. a été puissant ; elle a été très applaudie et rappelée trois fois. X. a été hué et vertement sifflé.

La salle était comble (ou bondée). Il y avait foule au théâtre. On a joué devant les banquettes (devant peu de monde).

Il y a près de 100 théâtres et spectacles-concerts à Paris ; un de leurs inconvénients est la claque ou (la) troupe de claqueurs payés pour applaudir à tout rompre au signal de leur chef. Les prix des places sont très élevés dans les théâtres parisiens, surtout les loges, les fauteuils d'orchestre et les stalles d'orchestre. Les strapontins (sièges supplémentaires sans dossier) et les places d'amphithéâtre sont moins chers. Les deux scènes classiques de la France sont l'Opéra et la Comédie-Française¹⁷.

Les cirques parisiens (l'Hippodrome, le Nouveau Cirque, le Cirque Boum-Boum ou Médrano, &c. sont fort bien organisés. On y donne des spectacles équestres, des courses de chevaux et de chars, des exercices de gymnastique, des pantomimes, &c. Les écuyers et écuyères occupent la piste (ou arène), c.-à-d. l'espace sablé au centre du cirque. Les places des spectateurs sont disposées en amphithéâtre (ou en gradins).

Ceux qui aiment à entendre de la bonne musique n'ont que l'embarras du choix pendant l'hiver, surtout le dimanche. Les concerts du Conservatoire de musique, les concerts Colonne et les concerts Lamoureux (dirigés par M. C. Chevillard) sont très courus et remarquables par leur exécution irréprochable.

Critique après un concert : Je suis enchanté. Quoi de plus admirable que cette neuvième symphonie de Beethoven ! La pensée du compositeur y est si noble et si pure, son allure si fière et si majestueuse, sa passion si intense, son essor si grandiose, son orchestre si riche, si varié, si magnifique, qu'on est transporté d'admiration.

Je suis (un peu) désappointé. La cantatrice a trompé mon attente. Elle chevrote : elle a une voix aiguë qui choque

l'oreille.

Le pianiste n'a pas assez de couleur et de bravoure ; il manque de chaleur et d'émotion. Son toucher est du dernier fini. — Le jeu du violoniste a été net, le staccato remarquable, le ton large, mais avec une tendance à exagérer les nuances.

Des concerts militaires ont lieu, en été, dans les jardins des Tuileries, du Palais-Royal, du Luxembourg et ailleurs ; ceux de la garde républicaine sont particulièrement appréciés.

La France possède un grand nombre de belles chansons. Le chant national est universellement connu sous le nom de Marseillaise (composée par Rouget de Lisle, en 1792). Supprimée sous le second Empire (sous Napoléon III), à cause des paroles révolutionnaires qu'elle contient, la Marseillaise, depuis la (déclaration de) guerre de 1870, est jouée et chantée partout, même dans les écoles. Elle commence par les vers :

Allons, enfants de la patrie !
Le jour de gloire est arrivé.

J'aime beaucoup la musique, sans être bon musicien cependant. Je joue du piano, mais je ne suis pas un pianiste de première force, loin de là ! Je ne suis pas fort sur le piano. Je manque d'exercice (ou Je ne travaille pas assez le piano), et par cela même je ne joue pas bien à première vue. Je manque de doigté. Notre piano est excellent : c'est un véritable Erard. Il tient très bien l'accord ; quand il est faux (ou désaccordé) — ce qui arrive très rarement — nous envoyons chercher l'accordeur qui l'accorde avec soin. — Un de mes amis joue de la guitare, un autre du violon. Ma

sœur Élise chante admirablement bien ; elle a une voix d'or.

Les amateurs de tableaux et d'objets d'art ne sauraient trouver de plus précieuses collections que celles du musée du Louvre à Paris. On y voit des peintures à l'huile, des aquarelles, des dessins au crayon, au fusain et à la plume, des estampes, des galeries de sculptures (en marbre, en bronze, en pierre et en plâtre), des collections de médailles, monnaies, pierres précieuses, bijoux, et un grand nombre d'antiquités et d'objets rares apportés de tous les coins du monde.

Les œuvres des peintres et sculpteurs contemporains acquises par l'État sont exposées au musée du Luxembourg.

Au Salon, qui est ouvert, dans les salles du Grand-Palais, tous les ans, du mois de mai à la fin de juin, on expose les derniers travaux des artistes français vivants. Peu de jours avant l'ouverture proprement dite, le monde élégant va au « vernissage », où les artistes sont censés vernir leurs tableaux. Le jour du vernissage est un événement mondain auquel « tout Paris » (c.-à-d. le grand monde parisien) se donne rendez-vous.

Anch' io son Pittore¹⁸) — moi aussi, je suis peintre ! — bien que je ne sois ni un Corrège ni un Raphaël. J'ai fait quelques faibles essais de peinture, mais malheureusement j'en suis resté aux essais. C'est notamment le mélange des couleurs qui me cause des difficultés. Mes brosses, pinceaux, couleurs, huiles, vernis, ainsi que ma palette, mon chevalet, mon appui-main et mes toiles sont de première qualité. Il me semble que je manque d'exercice ou — peut-être — de talent

Critique d'objets d'art : Voici un tableau magnifique ! Quel coloris ravissant ! Les chairs sont d'une suavité merveilleuse. Les caprices (ou oppositions) de lumière et d'ombre sont remarquables. Il y a, cependant, un certain

manque de fermeté dans les lignes ; l'artiste a sacrifié le détail à l'impression d'ensemble. Je n'aime pas les couleurs criardes de ce peintre.

Comme elle est belle et noble, cette Vénus de Milo ! Quel vague et divin sourire sur ses lèvres à demi ouvertes ! Quel regard surhumain dans cet œil sans prunelle ! C'est une des plus belles statues qui existent. L'artiste (le sculpteur) a su animer le marbre. Ce groupe ne me plaît pas trop : les figures sont trop idéalisées ; elles mentent à la vérité ; les disproportions dans les longueurs et les épaisseurs des membres choquent la vue. Ce n'est pas un chef-d'œuvre.

XVI.

Enseignement

Apprends, et tu sauras.

Depuis la guerre franco-allemande, on n'a reculé devant aucun sacrifice pour répandre l'instruction en France et surtout à Paris. Avant « l'année terrible », c.-à-d. avant 1870, l'instruction publique était assez négligée. Aujourd'hui s'élèvent partout (ou de toutes parts) des écoles magnifiques et admirablement aménagées.

Depuis 1808, tous les établissements d'instruction dirigés ou surveillés par l'État forment ce qu'on appelle l'Université de France. Non seulement les Facultés (réunies de nouveau sous le nom d'Université depuis 1896), mais encore les lycées, les collèges, les écoles primaires et certaines écoles libres (ou privées), enfin, la majorité des établissements scolaires, appartiennent à l'Université de France. Pour en faciliter la surveillance, la France, y compris l'Algérie, est divisée en 17 circonscriptions appelées académies ; l'ensemble des établissements d'enseignement de Paris constitue (ou forme) l'Académie de Paris. Chacune des 17 académies est administrée par un recteur assisté d'inspecteurs d'Académie (un par département). Le ministre de l'instruction publique est, de droit, le recteur de l'Académie de Paris ; il a près de lui un vice-recteur.

Il faut distinguer, en France comme ailleurs, trois principales catégories d'enseignement : 1° l'enseignement primaire, 2° l'enseignement secondaire, 3° l'enseignement supérieur. Étudions de plus près chacun de ces trois degrés.

1° L'enseignement primaire comprend 3 catégories d'écoles : les écoles maternelles, les écoles primaires élémentaires et les écoles primaires supérieures.

Les écoles maternelles (ou salles d'asile) reçoivent les enfants des deux sexes, de deux à six ans. On y enseigne quelques connaissances élémentaires : un peu de lecture, d'écriture, de calcul. Ces écoles sont dirigées par des dames appelées directrices assistées de leurs adjointes.

Puis viennent les écoles primaires élémentaires, où l'instruction est gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans. Les unes sont spéciales aux garçons, les autres spéciales aux filles ; dans les petites communes il y en a cependant qui sont mixtes. Plus de 3000 maîtres et maîtresses en forment le personnel ; ce sont les directeurs ou directrices, les instituteurs ou institutrices, formé(e)s gratuitement dans les écoles normales primaires, où ils entrent au concours et pourvu(e)s du brevet de capacité (élémentaire ou supérieur) pour l'enseignement primaire.

Pour les élèves désireux de compléter leur instruction primaire, Paris possède six écoles primaires supérieures gratuites (ce sont les Écoles Turgot, Arago, Colbert, Diderot, Lavoisier et J.-B. Say). Leur enseignement comprend, outre l'étude des langues vivantes (l'allemand ou l'anglais), les mathématiques, la comptabilité ou tenue des livres, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, le dessin, le chant, la gymnastique, le travail manuel (pour le fer, le bois, &c.). On a, en outre, organisé, pour le soir, des cours d'adultes qui sont établis dans les écoles primaires.

Chaque école primaire a une bibliothèque scolaire composée de livres instructifs.

2° L'enseignement secondaire se donne dans les lycées (entretenus par l'État et dirigés par des proviseurs) et dans les collèges (entretenus par les villes et dirigés par des principaux). Les lycées et collèges français sont presque tous des internats ; mais ils reçoivent aussi des (élèves) externes. Parmi les douze lycées de Paris, on en compte

cinq, cependant, qui sont exclusivement des externats ; il en est de même pour la plupart des lycées de jeunes filles, dont il y a cinq dans la capitale. Les internes (ou pensionnaires) des lycées et collèges prennent leurs repas au réfectoire, et ils couchent au dortoir ; ils portent un uniforme.

Le chef de l'établissement (le proviseur, le principal) ne fait pas de cours ; l'administration générale lui est confiée. Il a sous ses ordres un censeur assisté d'un surveillant général (qui, dans les collèges, remplace le censeur) chargés de surveiller les salles d'étude et la discipline, et un économe chargé de l'administration financière. Le corps (ou personnel) enseignant se compose des professeurs titulaires (ce sont tous des agrégés) et des chargés de cours (ceux qui n'ont pas passé l'agrégation). En outre, il y a des maîtres auxiliaires, tels que les professeurs de dessin (géométrique ou d'imitation), de musique (vocale ou instrumentale), de gymnastique, d'escrime.

La classe du matin commence à 8 heures ou à 8 h.  ; elle dure deux ou trois heures ; la classe du soir commence à 2 h. ou à 2 h.  et dure jusqu'à quatre heures. Dans les lycées, un roulement de tambour annonce le commencement et la fin des classes ; dans les collèges on sonne, à cet effet, la cloche. Pendant la récréation, les élèves vont jouer dans la cour. Les heures d'étude sont généralement au nombre de six par jour ; elles ont lieu sous la surveillance d'un répétiteur (appelé ironiquement pion), qui est souvent la bête noire des collégiens. Les classes sont suspendues le jeudi ; l'après-midi de jeudi est consacré(e) à une promenade sous la conduite du répétiteur.

A la fin de l'année scolaire (vers la fin de juillet) a lieu la distribution des prix présidée par un personnage officiel (député, sous-préfet, officier supérieur, &c.). Les prix consistent en livres utiles bien reliés et, parfois, en

couronnes posées sur la tête des élèves récompensés. A l'entrée du président, la musique joue la Marseillaise, et après les discours d'usage (les « laïus ») on donne lecture du palmarès (ou liste des lauréats).

Les vacances sont une époque agréable et une utile interruption des cours et des classes. En France il y a les congés (ou vacances) du Nouvel an (4 à 7 jours), ceux (celles) des jours gras (3 à 4 jours), ceux de Pâques (11 jours), ceux de la Pentecôte (3 à 5 jours), ceux du Quatorze Juillet (2 à 3 jours) et enfin les grandes vacances, qui commencent (à la) fin (de) juillet pour finir au commencement d'octobre.

L'enseignement secondaire est constitué par un cours d'études d'une durée de 7 ans ; il comprend deux cycles : l'un d'une durée de 4 ans (de la classe de sixième à la troisième inclusivement), l'autre d'une durée de 3 ans (de la seconde à la philosophie). Dans le premier cycle, les élèves ont le choix entre la division A (où on fait surtout du latin, et du grec si on veut) et la division B (où on fait les sciences et deux langues vivantes, mais ni latin ni grec). Dans le second cycle, les élèves peuvent choisir entre 1° le latin avec le grec ; 2° le latin avec une étude plus développée des langues vivantes ; 3° le latin avec une étude plus complète des sciences ; 4° l'étude des langues vivantes unie à celle des sciences, sans latin ni grec.

En dehors des classes préparatoires (la 10° et la 9°) et élémentaires (la 8e et la 7°), il y a les classes de 6e, 5e, 4e, 3e, seconde, première et de philosophie ou de mathématiques. Chaque année, les élèves laborieux montent (ou passent) dans une classe supérieure ; les paresseux (re)doublent leur classe.

A la sortie de la classe de première (avec ou sans latin et grec), les élèves se présentent à l'examen du baccalauréat première partie, s'ils ont 16 ans accomplis. Les candidats ne sont pas examinés par leurs professeurs, mais par un

jury composé par moitié de professeurs de Faculté et de professeurs agrégés des lycées. Il y a des épreuves écrites et des épreuves orales. Un an après, ils peuvent passer la seconde partie, ou seconde moitié, du baccalauréat. Après avoir réussi dans les deux parties, le candidat reçoit, suivant les sujets choisis, le diplôme de bachelier avec mention latin-grec-philosophie, ou latin-grec-mathématiques, ou latin-langues vivantes-philosophie, ou latin-langues vivantes-mathématiques, ou latin-sciences-philosophie, ou latin-sciences-mathématiques, ou sciences-langues vivantes-philosophie, ou sciences - langues vivantes - mathématiques.¹⁹⁾ Pour être admis aux Grandes Écoles (École polytechnique, École spéciale militaire de St-Cyr, &c.) et aux Universités, il faut avoir son baccalauréat (ou être bachelier).

Comme j'ai été assez laborieux, l'examen du baccalauréat n'a pas présenté de difficulté pour moi ; mes examinateurs ont été satisfaits. Trois de mes camarades n'ont pas été reçus ; ils ont échoué, ils ont été refusés. Prochainement je vais faire mon service militaire.

3° L'enseignement supérieur embrasse l'étude des lettres, des sciences, des langues (vivantes et mortes), de la philosophie, de la médecine, du droit et de la théologie. Cet enseignement se donne dans les Universités. Dans 16 des dix-sept académies de France, il y a une Université avec plusieurs Facultés (de deux à cinq). L'Université de Paris en compte cinq : la Faculté de théologie protestante, la Faculté (ou École) de droit, la Faculté (ou École) de médecine, la Faculté des lettres, et la Faculté des sciences ; elles occupent des bâtiments séparés. Les Facultés et la plupart des Grandes Écoles de Paris se trouvent dans le quartier latin (ou quartier des écoles, quartier de la Sorbonne, sur la rive gauche).

Les cours et conférences des Facultés des lettres et des sciences de Paris ont lieu à la Sorbonne, qui tient son nom

de son fondateur, Robert de Sorbon (1201 — 1274), chapelain et confesseur du roi saint Louis. La Sorbonne a été, jusqu'en 1789, une école de théologie ; elle a produit un très grand nombre d'habiles théologiens dont les décisions étaient regardées comme des oracles en matière de foi. L'ancienne Sorbonne, dont les bâtiments dataient de Richelieu (1585 — 1642), a été remplacée par un vaste édifice, la nouvelle Sorbonne.

Chaque Université est dirigée par un recteur qui est, en même temps, recteur (à Paris : vice-recteur) de l'académie respective.

Chaque Faculté a pour chef un doyen. Les professeurs (titulaires), les professeurs adjoints, les chargés de cours et les maîtres de conférences y font des cours et des conférences. Les Facultés confèrent les diplômes (ou grades) universitaires (baccalauréat, licence, doctorat) ; mais c'est le ministre qui confère l'agrégation après un concours devant des jurys spéciaux. Les jeunes gens qui suivent les cours des Facultés se nomment étudiants (en théologie, en droit, en médecine, ès lettres, ès sciences). Mon frère fait son droit, sa médecine (il étudie le droit, la médecine). Les cours des Facultés sont publics ou fermés, mais, en tout cas, gratuits. Les cours publics sont ouverts à tout le monde. Les cours fermés sont réservés aux étudiants qui ont pris des inscriptions (30 fr. par trimestre) et qui préparent un examen (leur licence, doctorat, agrégation).

Les jeunes gens catholiques qui se destinent à l'état ecclésiastique, sont élevés dans des séminaires et s'appellent séminaristes.

Une série d'établissements scientifiques et d'enseignement supérieur ne relèvent pas de (ou n'appartiennent pas à) l'Université de France, mais sont néanmoins placés sous la surveillance du ministre de l'instruction publique. Citons (ou signalons), en première ligne, le Collège de France, institution fondée, à Paris, par

François I^{er} (mort en 1547). Une quarantaine de professeurs choisis parmi les savants les plus distingués y donnent gratuitement une instruction supérieure et variée ; on y enseigne, entre autres, les belles-lettres, les langues vivantes et l'histoire, mais on n'y délivre aucun diplôme.

L'École normale supérieure, établie à Paris, est destinée à former des professeurs de l'enseignement secondaire (des licenciés et des agrégés) et de Faculté. Le régime est l'internat (gratuit). Les normaliens (qui doivent être bacheliers) sont admis au concours ; la durée des études est de 3 ans.

L'École des Chartes à Paris forme des archivistes paléographes et des bibliothécaires. Les études durent 3 ans ; les élèves sont externes.

L'École centrale (des arts et manufactures), établie à Paris, forme des ingénieurs civils. Les candidats y entrent après un concours et doivent être âgés de 17 ans au moins. La durée des études est de 3 ans. Les élèves sont externes.

A l'École des Beaux-Arts de Paris on enseigne gratuitement la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture. Les élèves sont externes et entrent après un examen.

L'École supérieure de guerre de Paris donne une instruction militaire supérieure à des officiers d'élite ayant au moins cinq ans de grade d'officier.

L'École polytechnique, établie à Paris, est destinée à former des officiers d'artillerie et du génie, des ingénieurs des ponts et chaussées, mines et manufactures de l'État (p. ex. des manufactures des tabacs). Le régime est l'internat ; la durée des études est de deux ans. Les candidats, âgés de 17 à 21 ans, y entrent au concours ; ils doivent être bacheliers et faire un an de service dans un corps de troupe avant leur entrée à l'École.

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr (près de Versailles) est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la

cavalerie et l'infanterie de marine. Les jeunes gens n'y sont reçus qu'à partir de 17 ans et ne doivent pas avoir plus de 21 ans au moment de leur admission. L'examen d'admission est très sévère. Les candidats qui s'y présentent doivent être bacheliers et avoir fait un an de service dans un corps de troupe avant leur entrée à l'École. Leur séjour à l'École de St-Cyr est de deux années. Le régime est l'internat militaire. Après avoir réussi aux examens de sortie, les Saint-Cyriens passent sous-lieutenants d'infanterie, de cavalerie, ou d'infanterie de marine. Ils choisissent leur corps et leur garnison, suivant le classement de l'examen de sortie.

L'École navale, établie en rade de Brest, sur le vaisseau-école le Borda, est destinée à former des officiers de marine. L'année scolaire commence le 1^{er} octobre. Le régime est l'internat militaire ; la durée des cours est de deux ans. L'entrée se fait au concours ; les épreuves consistent en compositions et en examens oraux. Les candidats doivent avoir de 15 à 18 ans et avoir été soumis à une visite médicale à la suite de laquelle ils sont reconnus aptes à servir dans la marine. Ils ne sont pas obligés d'avoir le baccalauréat ; néanmoins le titre de bachelier leur confère une avance de 30 points. Les élèves qui satisfont aux examens de sortie après la deuxième année d'études, sont nommés « aspirants de 2^e classe », et après 2 années de voyage au long cours ils sont promus « aspirants de 1^{re} classe » ; c'est leur premier grade comme officier de marine.

En dehors des établissements de l'enseignement supérieur, il y a une institution où sont reçus, par voie d'élection, les hommes éminents qui se sont distingués dans les lettres, les sciences et les arts — c'est l'Institut de France. Ce corps de littérateurs, de savants et d'artistes se compose de cinq classes appelées académies. La plus ancienne, la plus illustre et la plus recherchée, c'est

l'Académie française fondée, en 1635, par le cardinal de Richelieu. Elle est chargée de la rédaction et de la revision du Dictionnaire de l'Académie, qui fait loi en matière d'orthographe et de syntaxe de la langue française. Il n'est pas de plus grand honneur pour un Français que d'être reçu dans cette illustre société composée de 40 membres, les quarante immortels, comme on les appelle. Chaque membre touche 1500 francs de traitement par an. Les autres classes de l'Institut ont également 40 membres, l'Académie des Sciences seule en a 65. Une fois par an, le 25 octobre, a lieu une séance publique solennelle des 5 académies réunies ; le grand monde parisien ne manque pas de s'y rendre. Dans cette séance des prix sont décernés pour récompenser des œuvres scientifiques ou littéraires, ou des actes de philanthropie. Les billets d'admission sont gratuits, mais leur nombre est très limité.

XVII.

Comment on gagne sa vie.

Le nombre des millionnaires (riches d'un ou de plusieurs millions), des rentiers (qui vivent de leurs rentes) et des personnes aisées (qui sont à l'aise, dans l'aisance, dans une position de fortune qui leur permet de vivre largement) n'est pas très considérable. L'immense majorité des gens sont obligés de travailler, afin de gagner leur vie. Les uns exercent un emploi qui les nourrit et qui leur permet d'acquérir un petit pécule (c.-à-d. de mettre un peu d'argent de côté) ; d'autres ont tout juste de quoi vivre, ou ils ont de la peine à joindre les deux bouts (sous-entendu : de l'année), pour que la dépense n'excède pas le revenu ; d'autres enfin ont des appointements absolument insuffisants pour leur permettre de vivre selon leur état. Quantité d'individus (invalides ou paresseux) ne vivent que d'aumônes ; quand ils mendient, ou demandent la charité (ou l'aumône) dans la rue, dans les maisons ou devant les églises, on les appelle mendiants ou mendiante.

Professions d'hommes.

Pour les hommes, il y a une infinité d'occupations (ou situations) plus ou moins lucratives. Voilà d'abord les hauts fonctionnaires publics, tels que les magistrats (conseillers, juges, notaires), les préfets de département, les sous-préfets d'arrondissement, les professeurs (de Faculté, de lycée et de collège), les proviseurs de lycée, les principaux de collège, les officiers, les inspecteurs des chemins de fer, des forêts, de la police, &c., les directeurs des postes et

télégraphes et de l'administration des contributions directes ou indirectes, &c.

Parmi les professions libérales il faut citer celles d'archevêque, d'évêque, de curé, d'avocat, d'avoué, de médecin, de pharmacien, de littérateur (homme de lettres, poète, romancier), d'artiste (musicien, compositeur, peintre, sculpteur, photographe, acteur, architecte), &c.

La catégorie des employés subalternes renferme entre autres les instituteurs et maîtres d'écoles primaires, les employés inférieurs des postes et télégraphes, des chemins de fer, des contributions directes et indirectes, les douaniers, les gardes forestiers, les gendarmes, les commissaires et les agents de police (dits aussi sergents de ville, et, à Paris, gardiens de la paix), les secrétaires, les huissiers, &c.

Les personnes qui ne remplissent pas une fonction publique, mais qui occupent un poste dans une grande entreprise industrielle ou commerciale, sont des employés privés (ou particuliers). Ces employés dépendent de la bienveillance de leurs patrons ; ils peuvent être renvoyés pour le cas où ils manqueraient à leur devoir. Le directeur d'une usine, d'une compagnie ou d'une maison de commerce, le gérant d'un journal, d'un hôtel, ou d'une entreprise industrielle, le chef d'atelier, le chef de bureau, les comptables, les caissiers, les commis, les voyageurs ou représentants (de commerce), les journalistes et bien d'autres occupent des positions de ce genre.

Les fonctionnaires et employés arrivés à la cinquantième année de leur fonction, reçoivent avec satisfaction et orgueil les félicitations de leurs supérieurs et de leurs amis à l'occasion de leur jubilé.

Les hommes d'affaires se divisent en fabricants (ou manufacturiers) et en marchands (v. p. 145).

Le fabricant emploie le plus souvent, pour son travail, des machines mises en mouvement par la vapeur, le gaz, l'électricité, le vent, ou l'eau. Ce sont les ouvriers et

ouvrières qui dirigent les machines ; ils travaillent dans les fabriques ou manufactures moyennant un salaire de 12 à 60 francs par semaine, salaire variant selon leur habileté et selon la nature de leur travail.

Dans le grand nombre d'établissements industriels on peut distinguer les filatures de soie, de laine et de coton, — les fabriques de tissus, de soieries, de velours, de lainages, de tapisseries, de draps, de produits chimiques, d'ouvrages en métaux, de bicycl(ett)es, d'auto(mobile)s, de wagons, — les manufactures de chapeaux, de chaussures, de porcelaine, de glaces, de machines, d'armes, de tabacs et cigares, — les ateliers de construction de dirigeables et aéro(plane)s, — les usines à gaz, — les teintureries, — les papeteries, — les raffineries de sucre, — les aciéries, forges et fonderies, — les verreries et cristalleries, — les savonneries &c., &c.

Après les hommes d'affaires viennent les artisans. L'artisan exerce un métier ou un art mécanique dans son atelier. Pour son travail il se sert d'outils (ls muettes), et il emploie un certain nombre d'ouvriers et d'apprentis. Chaque samedi, le patron paye leur salaire aux ouvriers ; ceux-ci sont payés à la tâche, c.-à-d. au fur et à mesure de l'ouvrage, ou à la journée. Voici les principaux artisans : Le cordonnier fait et raccommode les bott(in)es, les souliers et les pantoufles. Le tailleur fait nos vêtements. Le gantier fait des gants ; le chapelier, des chapeaux ; le brossier, des brosses. Le pelletier prépare des fourrures. Le coutelier fabrique des couteaux, des canifs et des ciseaux. L'armurier fabrique des armes ; le vannier, des paniers et des corbeilles. Le teinturier teint les étoffes et les vêtements. Dans son moulin, le meunier moud le blé et en retire la farine à l'aide de meules ; le boulanger fait le pain : il pétrit la pâte dans le pétrin, la met au four et en surveille la cuisson ; le pâtissier fait des pâtés, des gâteaux et des tartes. Le confiseur prépare les fruits confits, les sucreries, les bonbons, &c. Le boucher tue les bestiaux à l'abattoir et

vend la viande ; le charcutier tue les porcs et prépare les saucisses, les saucissons (ou grosses saucisses très épicées), les boudins, les andouilles et le jambon. Le brasseur brasse de la bière dans sa brasserie. Le tonnelier fait des tonneaux, des barils (ls muettes) et des barriques. Le ferblantier fabrique toutes sortes d'objets en fer-blanc. Le serrurier fait des serrures, des clefs, des coffres-forts et autres objets en fer. Le forgèron a un marteau, une enclume, un soufflet et des tenailles ; à l'aide de ces instruments et du feu il travaille le fer dans sa forge. (Proverbes : C'est en forgeant que l'on devient forgeron. Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud). Le maréchal ferrant ferre les chevaux. Le charpentier, avec sa hache et d'autres outils, façonne le bois pour la charpente des maisons, des bateaux, &c. Le charron fait des chariots, des charrettes, des voitures. Le bûcheron abat les arbres à l'aide de sa cognée et de sa hache. L'ébéniste fait toutes sortes de meubles à l'aide de la scie, du ciseau, du marteau, du rabot, de la vrille, du vilebrequin ; le menuisier fait des ouvrages en bois. Le vitrier pose les vitres ou carreaux. Le maçon fait tous les genres de constructions en pierres, moellons, briques, &c. ; il se sert du marteau, de la truelle et du fil à plomb ; il cimente les pierres avec du mortier. Le fumiste pose, construit et entretient les cheminées, fourneaux, poêles, calorifères et autres appareils de chauffage ; le ramoneur ramone ou racle l'intérieur des cheminées, pour en enlever la suie. Le couvreur couvre de tuiles ou d'ardoises les toits des maisons. Le peintre (en bâtiments) peint les portes et les plafonds, et colle les papiers (de tenture), le tapissier recouvre les meubles, décore les appartements de tentures, de rideaux et de draperies. Le relieur relie les livres. L'orfèvre et le bijoutier font des ouvrages d'or et d'argent, et ils les ornent de pierres précieuses. L'horloger fait des montres, des pendules et des horloges. Le facteur de

pianos fait des pianos ; le facteur d'orgues construit des orgues.

Pour être payé, un artisan présente sa note, son mémoire ; après en avoir touché le montant, il l'acquitte en écrivant au bas : Pour acquit, ou Reçu. En France, toute note ou facture acquittée dont le montant excède 10 fr., doit être munie d'un timbre (de quittance) de 0 fr. 10, qui s'achète dans les bureaux de tabac ; sans ce timbre, la quittance (ou le reçu) est sans valeur.

L'industrie a beaucoup souffert, dans ces dernières années, de nombreuses grèves. Les ouvriers se mettent en grève (ou interrompent le travail) pour obtenir de leurs patrons une augmentation (ou élévation) de salaire ou une diminution (des heures) de travail. Mais le manque de ressources oblige souvent les grévistes à reprendre le travail au bout de quelques semaines de chômage et, la plupart du temps, aux anciennes conditions. Parfois cependant, les grévistes obtiennent satisfaction partielle ou totale (ou complète).

De temps en temps, les nations civilisées organisent des expositions de produits des arts et de l'industrie. Les plus brillantes expositions universelles ont été celle de Paris, en 1889, pour célébrer le centenaire de la première Révolution française, et celle de Chicago, en 1893, en commémoration de la découverte de l'Amérique, due à Christophe Colomb qui, le 12 octobre 1492, débarqua à Guanahani (ou San Salvador), une des îles Lucayes ou Bahama.

XVIII.

Commerce.

L'année prochaine j'aurai terminé mes études et alors j'irai faire mon apprentissage au pair (c.-à-d. sans appointements) dans une grande maison de commerce. J'espère que mon patron sera satisfait de moi. Au bout de trois ans j'aurai fini mon apprentissage ; je m'occuperai alors de trouver une place de commis, de caissier, de comptable, ou de voyageur de commerce, afin d'étendre mes connaissances commerciales. Peut-être irai-je passer un an ou deux à l'étranger, soit en Angleterre, en France, en Suisse ou en Belgique, afin d'acquérir une connaissance approfondie des langues anglaise et française, tant au point de vue de la langue parlée que du langage commercial. Car, de nos jours, les langues vivantes sont indispensables pour quiconque veut réussir dans le commerce. Dès que j'aurai fait assez d'économies, je m'établirai, et ensuite je me marierai.

Les personnes qui font le commerce, c.-à-d. qui achètent et vendent des marchandises, sont appelées du nom commun de marchands. Il faut distinguer les négociants (ou marchands en gros, qui achètent et vendent de grandes quantités de marchandises qu'ils conservent dans leurs magasins ou entrepôts) et les détaillants (ou marchands en détail, qui n'achètent que de petites quantités de marchandises qu'ils revendent au [ou en] détail dans leur magasin ou boutique).

Les (libraires-)éditeurs, les banquiers et les agents d'affaires font également le commerce.

Quand un marchand a gagné assez d'argent pour pouvoir vivre de ses rentes, il se retire des affaires. Maint négociant retiré des affaires et disposant aujourd'hui d'une grande fortune a commencé avec rien (ou n'avait rien en commençant).

L'acheteur qui a l'habitude de se fournir chez un même marchand se nomme client. Toute maison de commerce a ses clients ou sa clientèle.

Dans les bureaux des grandes maisons de commerce, il y a un personnel assez nombreux. Voilà d'abord le patron ou chef. En outre, il y a parfois un fondé de pouvoir, à qui le chef donne (sa) procuration, et qui signe « par procuration » ; il y a aussi un gérant, plusieurs comptables (ou teneurs de livres), caissiers, commis (ou employés), apprentis et voyageurs de commerce (ou, avec une nuance d'ironie, commis voyageurs).

Munis d'échantillons, les voyageurs de commerce voyagent dans le pays, et souvent même à l'étranger, pour offrir leurs articles à leur clientèle. Les clients font leur choix parmi les échantillons et donnent leurs ordres (ou font leurs commandes). Outre leurs appointements, les voyageurs de commerce touchent des frais de voyage, et ils ont quelquefois encore un tant pour cent sur la vente.

Les ordres donnés à la maison de commerce sont exécutés par le magasinier. Tout envoi de marchandises est accompagné d'une facture, afin que le destinataire puisse faire ses comptes et fixer le prix de vente.

D'après le code de commerce, tout commerçant est obligé de tenir des livres. Les grandes maisons de commerce tiennent leurs livres (ou écritures) en partie double. Pour l'établissement de la comptabilité en partie double, deux livres sont indispensables ; ce sont le journal et le grand livre. Tout négociant est tenu de conserver, pendant dix ans au moins, ces livres de commerce.

Dans la plupart des grandes maisons de commerce on se sert, pour la correspondance, d'une machine à écrire.

L'inventaire se fait tous les ans, ordinairement à la fin de l'année ou pendant la morte saison ; il comprend les effets mobiliers et immobiliers, les dettes, &c. L'excédent de l'actif sur le passif constitue l'état de fortune du commerçant. L'inventaire n'est autre chose qu'un bilan annuel.

Il arrive assez fréquemment qu'un commerçant fait (ou se déclare en) faillite, c.-à-d. qu'il est dans la nécessité de suspendre ses paiements, parce qu'il ne peut acquitter aucune de ses obligations. En ce cas, la masse de la faillite est réalisée, et le produit net (le t se prononce) est partagé entre les créanciers proportionnellement aux créances dues à chacun d'eux. Beaucoup de débiteurs faillis (ou insolubles) offrent à leurs créanciers un tant pour cent de leur dette pour ne pas être forcés de déposer leur bilan.

XIX.

Administration et constitution de la France.

Administration.

Le territoire français se divise, au point de vue administratif, en 86 départements, sans compter le territoire de Belfort (dernier reste de l'Alsace cédée à l'Allemagne, en 1871). Les départements sont divisés en arrondissements subdivisés à leur tour en cantons et en communes. Il y a, en France, 362 arrondissements, 2911 cantons, 36222 communes, et 39 millions d'habitants, dont $\frac{1}{2}$ million de protestants.

Chaque département est administré par un préfet assisté d'un conseil général.

L'arrondissement a à sa tête un sous-préfet assisté d'un conseil d'arrondissement.

Le canton n'a point d'administration particulière.

L'administration de la commune est confiée au conseil municipal qui élit le maire et ses adjoints.

Bien que la division par départements ne soit pas une organisation récente, (elle remonte à l'année 1790), les noms des 36 anciennes provinces dont se composait la France avant 1790 sont encore très usités dans le peuple et dans la littérature moderne. La Lorraine, la Bourgogne, la Champagne, la Normandie, la Bretagne, la Gascogne, la Provence et une vingtaine d'autres noms d'anciennes provinces sont bien plus usités dans le langage courant que les dénominations des départements actuels. Le Havre, p. ex., est en Normandie, Reims en Champagne, Bordeaux en Guyenne, Dijon en Bourgogne, &c.

La justice est rendue dans chaque canton par un juge de paix qui est chargé de régler les contestations entre les particuliers. Il y a, en outre, un tribunal de première instance dans chaque arrondissement, une cour d'assises (c'est un tribunal criminel) dans chaque département, 27 cours d'appel dans les principales villes, et une cour de cassation (c'est le tribunal suprême) à Paris.

Constitution.

Jusqu'en 1789, la France avait été gouvernée par des rois. Depuis la Révolution de 1789, elle a changé plusieurs fois de régime (ou gouvernement). A partir de 1792 jusqu'à nos jours, les formes de gouvernement ont été : la première République (de 1792 à 1804), l'Empire (de 1804 à 1814 et les Cent Jours en 1815), la Royauté (de 1815 à 1848), la seconde République (de 1848 à 1852), le second Empire (de 1852 à 1870), et la troisième République (depuis le 4 septembre 1870). La direction des affaires de l'Etat est confiée au pouvoir législatif (qui fait les lois) et au pouvoir exécutif (qui fait exécuter les lois).

Le pouvoir législatif est exercé par la Chambre des députés et le Sénat. La Chambre des députés se compose d'environ 600 membres²⁰ (appelés députés) élus pour quatre ans par tous les citoyens âgés de 21 ans. Le vote des électeurs est secret. Les députés siègent à Paris, au Palais Bourbon (quai d'Orsay). Tous les citoyens âgés de 25 ans sont éligibles, pourvu qu'ils jouissent de leurs droits civils.

Le Sénat comprend un nombre fixe de trois cents membres, (appelés sénateurs) âgés au moins de 40 ans ; ils sont élus pour 9 ans par les députés et par d'autres délégués du pays. Le Sénat siège à Paris, au (Palais du) Luxembourg. Il ne peut être dissous en aucun cas, tandis que la Chambre des députés peut être dissoute par le chef de l'Etat avant l'expiration des quatre ans de son mandat.

Le pouvoir exécutif (ou le gouvernement) est exercé par le président de la République assisté de ministres responsables. Le Président est élu pour 7 ans par le Sénat et la Chambre des députés, qui se réunissent à cet effet en Congrès (ou en Assemblée nationale). L'élection a lieu au château de Versailles. Le président de la République est le chef du pouvoir exécutif. Il occupe à peu près le même rang qu'un roi ou empereur dans une monarchie. Il ne peut cependant pas déclarer la guerre sans l'assentiment du corps législatif (Sénat et Chambre des députés réunis). Il nomme les ministres, et il préside le conseil des ministres. Depuis la guerre franco-allemande, la troisième République a eu 8 présidents : Thiers, Mac-Mahon, Grévy, Sadi Carnot (assassiné à Lyon, en 1894), Casimir Périer, Félix Faure, Emile Loubet et Armand Fallières. Quant aux ministres, la France a vu, depuis le 4 septembre 1870, près de cinquante ministères ou cabinets ; chaque ministère se compose de 10 à 12 ministres, dont l'un porte le titre de président du conseil (des ministres).

XX.

Service militaire.²¹⁾

Armée.

D'après la loi militaire de 1905, dite « loi de deux ans », le service militaire est obligatoire, personnel et égal pour tous les Français reconnus propres au service. L'exonération, le remplacement, le volontariat d'un an et les dispenses prévus par les lois antérieures ne sont plus admis. Aujourd'hui, tout homme, après avoir servi pendant 2 ans dans l'armée active, passe dans la réserve de l'armée active, dont il fait partie pendant 11 ans ; puis il passe dans l'armée territoriale pour 6 ans, et enfin dans la réserve de l'armée territoriale pour 6 ans. En un mot, tout Français valide doit le service militaire pendant 25 ans. Pendant ce temps, il est plusieurs fois rappelé sous les drapeaux²² (ou convoqué) pour faire ses 28 jours (deux fois, dans la réserve), ou ses 13 jours (une fois, dans la territoriale). Ceux qui ont subi avec succès, à la fin de leur 1^{re} année de service, les épreuves d'un concours, accomplissent leur (3^e et) 4^e semestre de service en qualité de sous-lieutenants de réserve. La famille de tout militaire qui justifie de sa qualité de soutien indispensable de famille pourra recevoir, sur sa demande, une allocation journalière de 75 centimes. Les conscrits sont incorporés au mois d'octobre.

Les armes principales sont l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie (Il mouillées). Il y a des fanassins, des cavaliers et des artilleurs.

Un corps d'armée se compose de plusieurs divisions ; une division, de 2 brigades ; une brigade, de 2 ou 3 régiments.

Un régiment d'infanterie se compose de 3 bataillons ; un bataillon, de 4 compagnies ; la compagnie se divise en sections et en escouades.

Un régiment de cavalerie se divise en 4 ou 5 escadrons ; l'escadron, en pelotons. La cavalerie française comprend les cuirassiers, les dragons, les hussards, les chasseurs à cheval, les chasseurs d'Afrique et les spahis. Certains régiments de cavalerie sont armés de lances.

Dans l'artillerie on distingue l'artillerie à pied (divisée en bataillons à 6 batteries) et l'artillerie de campagne (formée en régiments de 11 ou 12. batteries montées ou à cheval). Il y a aussi quelques batteries de montagne.

La France possède, en outre, le train des équipages chargé de la conduite des munitions et du matériel, et le (corps du) génie chargé de la fortification, de la construction des ponts, &c. On a aussi créé des compagnies de cyclistes montés sur des cycles pliants. Les cyclistes militaires jouent un rôle important comme estafettes ou porteurs d'ordres et surtout comme éclaireurs. Ils portent le fusil en bandoulière.

Les effectifs (de paix et de guerre) de la France et de l'Allemagne sont à peu près égaux.

Il y a une musique dans chaque régiment. Les musiciens sont placés sous la direction du chef de musique. Le trompette joue de la trompette, le clairon sonne du clairon, et le tambour bat le tambour ; ce dernier instrument s'appelle aussi la caisse et se joue avec deux baguettes. Tous les matins, au point du jour, on bat ou sonne la diane (c.-à-d. le réveil) ; tous les soirs, on bat ou sonne la retraite.

Les grades militaires sont le général commandant de corps d'armée²³, le divisionnaire ou général de division, le brigadier ou général de brigade, le colonel, le lieutenant-colonel, le commandant (ou chef de bataillon, chef d'escadron), le capitaine, le lieutenant et le sous-lieutenant. En dehors de ces grades d'officiers, il y a les sous-officiers,

qui sont : l'adjudant²⁴ (le premier sous-officier d'une compagnie), le sergent-major (dans l'infanterie) ou maréchal des logis chef (dans la cavalerie et l'artillerie), le sergent ou maréchal des logis, le caporal ou brigadier, le soldat de première classe. Tous les autres membres de l'armée sont de(s) simples soldats.

L'uniforme (sous-entendu : l'habillement) se compose de la tunique (courte redingote) avec le collet montant et les épaulettes de laine, de la capote (longue redingote), du pantalon rouge, du képi et du casque en métal. Les numéros des régiments se portent, en France, sur le collet et sur la coiffure. — Le fusil, l'épée - baïonnette avec le ceinturon, les cartouchières remplies de cartouches, et le sac constituent l'équipement militaire.

Le soldat est soumis à une discipline sévère ; il doit obéissance à tous ses chefs ; il est tenu d'exécuter les ordres qui lui sont donnés. Tout soldat français parlant à un officier l'appelle par son grade précédé du possessif mon ; il dira, p. ex., Oui, mon lieutenant ! Non, mon capitaine ! Par contre, en s'adressant à un sous-officier, il dira tout simplement : Oui, caporal ! Non, sergent !

L'école du soldat est très variée, et le service est très rigoureux. On distingue l'instruction du soldat sans arme et avec l'arme. Les soldats sont placés par rang de taille. La position du soldat doit être naturelle et dégagée, la pointe des pieds tournée en dehors, les talons joints, les jambes tendues, les épaules et le ventre effacés, le petit doigt en arrière de la couture du pantalon, la tête droite et haute, le regard porté droit devant lui.

Les soldats s'exercent à marcher, à manier et à charger leur fusil (ou arme). Ils font aussi des exercices de gymnastique et de tir à la cible. De temps en temps, le commandant en chef fait donner l'alarme (ou l'alerte), et il passe les troupes en revue. Quand un régiment défile à la revue, les soldats marchent en colonne par compagnie, par

pelotons ou par sections. En tête de chaque régiment marche la musique.

Les soldats séjournent dans des garnisons ; ils y sont logés dans des casernes. Les casernes de cavalerie et d'artillerie sont appelées quartiers.

Quand une guerre est déclarée, les troupes sont mobilisées, et elles marchent contre l'ennemi. Tantôt elles remportent des victoires, tantôt elles perdent des batailles. Bien des soldats versent leur sang pour la patrie ; mais il y a aussi des poltrons, qui prennent la fuite au lieu de se défendre à outrance. Beaucoup de fuyards sont fait prisonniers. Quand l'une des puissances belligérantes est trop affaiblie pour continuer la guerre, elle demande à faire la paix. Les conditions de paix sont dictées par la puissance victorieuse.

De temps à autre, une Conférence de la Paix siège à La Haye, en vue de discuter des questions de politique internationale.

Les manoeuvres, qui ont lieu tous les ans en automne, servent à préparer les soldats à la guerre et à leur apprendre les diverses évolutions militaires. Pour les aguerrir, on les habitue à supporter les fatigues, à faire des marches forcées, à bivouaquer, c.-à-d. à camper en plein air, à coucher à la belle étoile ou sous la tente. Aux manoeuvres, on tire à blanc, c.-à-d. avec des cartouches à poudre, mais sans projectile ; à la guerre, on tire à balle.

Marine.

La flotte ou marine française se compose de nombreux bâtiments ou vaisseaux de guerre montés par des marins (ou matelots, maîtres et officiers). Les cuirassés (d'escadre), les garde-côtes, les croiseurs, les canonnières, les vaisseaux-écoles, les contre-torpilleurs, les torpilleurs et les bateaux sous-marins sont les principaux types de vaisseaux.

Quant aux grades, le matelot (grade équivalant au simple soldat de l'armée de terre) peut passer quartier-maître (assimilé au caporal ou brigadier), second-maître (sergent), maître (sergent-major) et premier-maître (adjudant). Le corps des officiers de marine comprend l'aspirant (sous-lieutenant), l'enseigne de vaisseau (lieutenant), le lieutenant de vaisseau (capitaine), le capitaine de frégate (chef de bataillon, lieutenant-colonel), le capitaine de vaisseau (colonel), le contre-amiral (général de brigade), le vice-amiral (général de division). Il n'y a actuellement aucun amiral en France.

Brest, Toulon, Cherbourg, Rochefort, Lorient et Bizerte sont les ports militaires (ou de guerre) français ; c'est là que les escadres françaises trouvent un abri contre les tempêtes et contre l'ennemi.

XXI.

Choses et autres.

Salut. — Le Français salue en ôtant son chapeau et en l'élevant un peu au-dessus de la tête. Quand il rencontre une dame de sa connaissance, il ne la salue que sur un regard approbatif. Ordinairement, il garde son chapeau en entrant dans un magasin, dans un café, dans un bureau ; il le garde même au théâtre avant le lever du rideau et pendant les entr'actes. La poignée de main est un salut amical et familier qu'il ne faut pas prodiguer à des inconnu(e)s. On ne tend (ou serre, donne) la main qu'à ses ami(e)s ; mais il n'est pas d'usage de la serrer à tous les invités, ou de baiser celle des dames, à la fin d'un repas.

Tutoiement. — Il faut user du mot tu avec discrétion, même vis-à-vis des enfants. En France, on se tutoie entre ami(e)s d'enfance, entre camarades d'une même école, d'un même régiment ou vaisseau, dans les basses classes (entre ouvriers, paysans, &c.) et dans la famille ; mais dans le grand monde il arrive que les membres d'une même famille se vousoient (ou se disent vous), excepté dans la plus stricte intimité.

Voyage à Paris. — La meilleure saison pour visiter Paris est le printemps. En été la plupart des théâtres font relâche (c.-à-d. sont fermés) parce que le grand monde est alors en voyage, en villégiature (ou à la campagne), aux bords de la mer, aux eaux, &c.

En ce qui concerne le choix des vêtements à emporter, le voyageur se conformera aux milieux où il compte fréquenter. Outre son costume de voyage, son pardessus, son complet veston (ou jaquette), son chapeau²⁵ melon (ou

rond) et son chapeau haut de forme (surtout pour l'après-midi et le soir), il emportera, le cas échéant, un habit noir (pour les premières places des théâtres, les invitations à dîner et au bal, les restaurants de luxe), une redingote ou une jaquette noires avec un pantalon fantaisie (pour les visites) et un (chapeau) claque (se portant avec l'habit noir).

Le fumeur enragé n'oubliera pas ses cigares (frais de douane 50 fr. par kilogramme [environ 200 cigares], soit 25 centimes pièce).

Visites. — Les visites de cérémonie (en redingote ou jaquette noire et en gants clairs) se font l'après-midi, entre 3 et 6 ou 7 heures. On ne reste guère qu'un quart d'heure. Si on ne trouve personne, on laisse une seule carte (de visite) non cornée, mais pliée en longueur sur le côté gauche, même quand la famille se compose de plusieurs grandes personnes. Lorsqu'on vous renvoie une simple carte, c'est qu'on ne désire pas nouer de relations ; mais si on vous rend la visite dans la quinzaine, vous pouvez poursuivre vos avances. On ne fait pas de visites les dimanches et jours de fête.

Le grand monde ne reçoit (savoir : des visiteurs et visiteuses) qu'une fois par semaine, à l'occasion du jour (de réception) de la maîtresse de maison, d'ordinaire entre 3 et 7 heures.

Quand on quitte une ville, on dépose, chez les personnes auxquelles on n'a pas le loisir de faire une visite de départ, une carte avec la mention p.p. c. (= pour prendre congé).

Après une soirée ou un bal il est d'usage de faire une visite (de digestion) ; 8 ou 15 jours après un enterrement on fait une visite de condoléance.

Cartes de visite. — Elles se font en beau carton blanc et en caractères simples. Il y a des cartes personnelles (cartes d'homme ou de femme) et des cartes collectives (avec les noms des deux époux). Les jeunes filles n'ont pas de cartes ; elles écrivent leur nom au crayon sur la carte de

leur mère ; mais les jeunes gens en ont dès qu'ils sont en âge de sortir seuls.

La carte personnelle d'un homme porte le prénom (ou son initiale), le nom et l'adresse, mais jamais le mot « Monsieur ». Un fonctionnaire pourra ajouter sa profession ou son titre. Exemple :

Henri Bertrand,
Ingénieur,
4, rue de Vaugirard,
Paris.

La carte personnelle d'une femme mariée porte le nom précédé du mot « Madame ». Une femme ne met jamais sur sa carte ni son adresse imprimée, ni son nom de demoiselle ; mais son « jour » est ordinairement indiqué sur le coin gauche de la carte, p. ex. :

Madame Henri Bertrand.
Mardi.

Les cartes collectives sont généralement avec adresse, p. ex. :

Monsieur et Madame Bertrand,
4, rue de Vaugirard,
Paris.

Les abréviations ne sont pas de bon goût sur les cartes de visites.

On peut se servir de sa carte pour y écrire, au-dessous du nom, un mot de remerciement, de félicitation, de condoléance. La carte se joint aussi à tout cadeau ou autre objet qu'on ne remet pas en personne.

XXII.

Le français de chaque jour.

Pour passer maître dans la langue française, il ne suffit pas de savoir le langage littéraire tel qu'on le trouve dans les livres, ou tel qu'on l'entend dans les discours et sermons.

Bien des personnes sont capables de lire un roman ou un livre scientifique ou technique français, sans cependant savoir, dans la conversation, construire convenablement une phrase plus ou moins longue, et sans être en état de comprendre ce qu'elles entendent parler autour d'elles. A vrai dire, la langue usuelle (ou parlée) ne s'apprend guère dans les ouvrages écrits en style soutenu. Pour l'acquérir, il faut étudier le français de chaque jour, tel qu'il est parlé dans la vie pratique. Or, la langue parlée renferme une foule d'expressions qu'on ne saurait guère employer indistinctement, mais qu'il faut connaître pour ne pas s'en servir mal à propos.

On peut distinguer les catégories suivantes :

1° Gallicismes, ou idiotismes français, c.-à-d. la façon de parler propre au français. Les gallicismes ne peuvent se traduire littéralement.

2° Locutions familières, c.-à-d. expressions qui ont le ton simple et aisé de la conversation entre personnes bien élevées.

3° Locutions triviales ou expressions basses et ignobles provenant d'un certain manque d'esprit. L'étranger fera bien de ne pas se servir de ces expressions ! Le Français s'en sert de temps à autre, il est vrai, mais exclusivement entre intimes.

4° Argot, c.-à-d. langage spécial à certaines professions et catégories de personnes, telles que étudiants, acteurs, ouvriers, filous, malfaiteurs, &c. C'est un langage essentiellement flottant et sujet aux caprices de la mode. Il va sans dire que l'argot est banni du bon langage, mais on le rencontre très fréquemment dans les illustrés et même dans la conversation intime.

Liste alphabétique.

Observation. — Les signes A F G T placés après un mot dans la liste ci-après indiquent la catégorie à laquelle ce mot appartient.

A = argot.

F = familier.

G = gallicisme.

T = trivial.

Les mots de paraphrase en italiques se trouvent expliqués dans l'ordre alphabétique.

Abîmer F (gâter) : vous vous abîmez la vue ; de /'abondance A de collègue (de l'eau rougie, c.-à-d. avec très peu de vin rouge) ; un aboyeur T (crieur public, surtout dans les ventes publiques) ; une affaire F : c'est bien (ou cela fait) mon affaire (cela me convient, m'arrange, me va) ; allez F : moi, vous prêter une telle somme ? Ah, je ne suis pas (un) millionnaire, allez ! (vous savez) ; je vous connais bien, allez ! (je vous assure) ; allons ! F (vite ! dépêche-toi) ; allons, bon ! (hélas), enfoncé encore ! F ; allons donc ! F (du courage ! en outre : pas possible ! bêtises ! sottises !) ; un amour F : c'est un amour d'épingle de cravate (une épingle ravissante, très mignonne) ; un ancien A F (un soldat qui n'est plus un bleu ; voir ce mot) ; nous étions aux

anges G (très heureux, dans le ravissement, au septième ciel) ; un apache F (individu sans aveu vivant du produit d'attaques nocturnes, vols, assassinats) ; un aristo(t) F (un aristocrate) ; un arlequin F (un mets composé de restes divers accommodés ensemble) ; c'est une bonne aubaine G (un profit inattendu, une bonne occasion) ; au jour d'aujourd'hui G F (comiquement : de nos jours).

Etre baba T F (stupéfait, ébahi) ; le bac A, ou bachot F (le baccalauréat) ; une boîte ou un four à bachot (un établissement où on prépare au baccalauréat) ; bâcler qqch F (gâcher, faire négligemment qqch pour s'en débarrasser au plus vite) ; c'est du bafouillage A (bavardage) ; bafouiller A (dire des niaiseries, parler à tort et à travers) ; bâiller F (voir bayer) ; faire une balade A F (promenade) ; se balader A F (se promener) ; une balle A (un franc) ; le barbotage F (la filouterie) ; les barbotages du Panama ; barboter F (pêcher en eau trouble) ; monter un bateau à qqn F (mystifier qqn, en faire accroire à qqn) ; bath (h muette) A (beau, belle) ; batifoler F (s'amuser, jouer avec qqn, surtout à des jeux de mains) ; dérivés : le batifolage, le batifoleur ; c'est du battage A (ce n'est que feinte, c'est pour tromper les gens) ; une bavette F : tailler une bavette ou des bavettes (bavarder, causer) ; bayer (moins correctement bâiller) aux corneilles F (perdre son temps à ne rien faire, regarder niaisement, la bouche ouverte) ; vous avez beau dire (ou faire, &c.), on ne vous écoute pas G (vous parlez inutilement, on ne...) ; une bécane A F (une bicyclette, un bicycle, un vélo) ; le bécot F (le baiser) ; becqueter A (manger) ; se becqueter (ou se bécoter) F (se caresser, s'embrasser) ; avoir un béguin pour F (être coiffé de, avoir un caprice ou une passion momentanée pour) ; il pleut de plus belle G (de plus en plus) ; un bêta F (bête, un niais, un imbécile) ; un bicarré A (élève de 4^e année de mathématiques spéciales) ; soyez le bienvenu (la bienvenue) G (je suis content de vous voir chez moi) ;

brigrement (extrêmement) froid, difficile F ; aller à [ou venir de] biribi A F (aller dans [ou retourner d']une compagnie de discipline d'Afrique) ; un bistro(t) (un mastroquet) A ; un bizuth (th ne se prononcent pas) A (un élève de première année de mathématiques spéciales) ; la blague F : c'est de la blague ou ce sont des blagues (une menterie, un léger mensonge) ; sans blague ! (c'est vrai, je ne mens pas) ; vous blaguez (vous dites des blagues, des mensonges) ; c'est un blagueur, une blagueuse (un diseur, une diseuse de choses inventées à plaisir) ; le blaire A (le nez) ; un bleu A F (un jeune soldat, une recrue) ; le bloc A F (union républicaine pour résister à la coalition des révolutionnaires) ; le bluff A F (une tromperie, un essai d'intimidation, une menace en l'air) ; bluffer et le bluffeur A F : dérivés de bluff ; j'ai du (ou un) bobo (terme enfantin : un mal léger) ; le bœuf gras (l'f est muet) G (bœuf très gras qui figure dans le cortège du carnaval de Paris) ; la boîte T (l'établissement dont on fait partie, p. ex. le lycée pour le lycéen, la fabrique pour l'ouvrier) ; une (petite) boîte (petite maison) ; vous répondez au petit bonheur G (sans réfléchir, sans méditer) ; le bonhomme F : mon petit bonhomme (mon cher, désignant un petit garçon) ; aller son petit bonhomme de chemin (avancer d'une manière continue, sans hâte ni fracas) ; Jacques Bonhomme G (sobriquet du paysan français) ; une gentille petite boniche A F (bonne) ; faire son boniment F (une annonce pompeuse pour engager la foule à acheter, à entrer, &c.) ; un gros bonnet F (un personnage d'importance, v. légume) ; il a la tête près du bonnet G (il se fâche facilement) ; un bordache (ou bordachien) F (un élève du Borda, vaisseau-école pour les élèves-officiers de marine) ; faire du boucan F (bruit, chahut) ; c'est un garçon bouché F (stupide, bête, lourd, peu intelligent) ; X bouffe (mange) au restaurant T F ; c'est un pauvre bougre F (un pauvre diable, un homme pauvre) ; le Boul' Miche A (le boulevard Saint-Michel, dans le quartier latin) ; boulotter A F (manger) : il a boulotté toute

sa galette [voir ce mot] (il a dépensé follement tout son argent) ; ça boulotte F (cela va bien) ; un bouquin F (un vieux livre de peu de valeur) ; bouquiner F (consulter, examiner des bouquins) ; un bouquineur F (celui qui aime à bouquiner) ; un bouquiniste F (un marchand de bouquins) ; un petit bout d'homme F (un homme assez petit) ; il a de la braise A (de l'argent) ; broder F (en conter, enjoliver) ; vous brodez (vous exagérez) ; un brûle-gueule F (une pipe de terre à tuyau très court) ; bûcher F (travailler fort) ; les élèves paresseux aiment (à) faire l'école buissonnière G (aiment à se promener au lieu d'aller en classe).

Ça F (cela) : c'est ça ou cela (c'est bien juste, vrai) ; il a de ça (il possède beaucoup d'argent) ; la caboche T (la tête) ; un cabot A F (un petit chien hargneux ; un caporal ; un cabotin) ; un cabotin F (un comédien vaniteux et désireux de produire des effets, un m'as-tu vu ?) ; un caboulot A T (cabaret de bas étage, café borgne) ; cette pièce, cette robe a du cachet F (de l'originalité) ; courir le cachet F (donner des leçons en ville) ; un cafard A F (un hypocrite ; un rapporteur, délateur ou dénonciateur) ; cafarder A F (moucharder, dénoncer, rapporter) ; la cafetière AT (la tête) ; la cagne A (association des cagneux, c.-à-d. des candidats à l'École normale supérieure) ; le caillou A F (la tête) ; il est calé A F (très riche, très instruit, très fort) ; un calicot F (commis d'un magasin d'étoffes) ; donner à qqn une calotte F (un petit soufflet, une tape sur la tête) ; calotter qqn F (le frapper en lui donnant des tapes sur la tête) ; un camelot F (celui qui vend, dans les rues, de la camelote, c.-à-d. de petits objets de qualité inférieure, tels que lacets, épingles, jouets) ; avoir (donner) campos F (congé, permission de sortie) ; cet homme-là a l'air canaille F (il a l'air d'un coquin, d'un individu de mauvais caractère) ; cancaner, ou faire des cancans F (faire des commérages, des potins) ; un cancre F (un élève stupide et paresseux) ; caner F (reculer devant le danger, se dérober, avoir peur) ; le capiston A militaire (capitaine) ; un carcan

A T (une rosse, un vieux cheval maigre) ; tirer une carotte à qqn F (tirer de lui une petite somme en lui faisant croire quelque mensonge) ; carotter l'école T (faire l'école buissonnière) ; un carotteur (ou carottier) F (une personne qui « tire des carottes » à qqn) ; un carré A (un élève de seconde année de mathématiques spéciales) ; une tête carrée F (une personne têtue, un entêté ; par extension aussi : un imbécile, un sot) ; vas-y carrément F (d'une manière ferme, décidée, sans peur) ; se carrer F (se donner des airs, de l'importance) ; je fais (grand) cas de cela G (je le considère comme une chose importante) ; casquer A T (payer) ; casser une croûte F (manger un peu) ; casser sa pipe T (mourir) ; casser du sucre sur la tête de qqn F (médire de qqn) ; se cavalier AT (se sauver, s'en aller) ; faire du chahut F (du tapage) ; qu'est-ce que vous me chantez là ? TF (vos paroles n'ont pas le sens commun, vous parlez à tort et à travers) ; ce n'est pas du français, c'est du charabia F (du langage inintelligible) ; mon chat F (mon chéri, mignon) ; ma chatte F (ma chérie, mignonne) ; il faut appeler un chat un chat G (il faut appeler les choses par leur nom) ; je donne ma langue au chat (ou aux chiens) G (je renonce à répondre, à comprendre, à deviner) ; boire du Château-Lapompe F (de l'eau) ; ça chauffe F (l'affaire est en pleine activité, la lutte est acharnée) ; ça va chauffer F (ce sera une affaire très chaude ou sérieuse, un combat acharné) ; chauffer qqn pour le bachot F (le préparer pour cet examen) ; je viens de chez moi, ou de chez mon oncle G (de mon logis, de la maison de mon oncle) ; mon chez moi (mon logis) G ; chic A F : il a du chic (il est bien, désinvolte) ; c'est une femme chic (elle a une désinvolture élégante) ; c'est chic (c'est charmant, élégant, comme il faut) ; chien : elle a du chien A (un certain piquant) ; il fait un temps de chien F (très mauvais temps) ; chinois : un chapeau chinois G (un instrument de musique, calotte de cuivre mince garnie de grelots et de clochettes et fixée au bout d'une tige) ; les chinoiseries de l'administration G (les

bizarreries, les formalités compliquées et bizarres de l'administration) ; chiper F (dérober, enlever, prendre) ; il s'est fait choper AT (arrêter, saisir par la police) ; le chose F : un certain monsieur chose (je ne sais qui, je ne me rappelle pas son nom) ; passez-moi le chose (p. ex. le sel, la moutarde) ; avez-vous été à chose ? (à..., quel est donc le nom de l'endroit ?) ; je suis (ou j'ai l'air, ou je me sens) tout chose (je me sens tout je ne sais comment, je suis dans une disposition d'esprit dont je ne me rends pas bien compte) ; chou F : une feuille de chou (un mauvais journal de province) ; c'est à Paris que nous t'avons trouvé(e) dans (ou sous) un chou (c'est à Paris que tu es né[e]) ; chouette T : cela est (ou c'est) chouette (très beau, charmant) ; elle n'est pas chouette (pas belle) ; le ciboulot T (la tête) ; c'est clair comme de l'eau de boudin T (c'est une affaire embrouillée, obscure) ; le prisonnier a pris la clef des champs G (il a filé, il s'est enfui) ; le clou TF (le mont de piété, où sont accrochés les objets remis en gage ; aussi : la salle de police, où les militaires sont retenus pour les fautes légères ; aussi : une chose démodée) ; il est né coiffé G (il est né sous une bonne étoile, tout lui réussit) ; je suis coiffé de lui G (je suis entiché de lui, je l'aime beaucoup) ; coiffer sainte Catherine G (rester fille comme sainte Catherine, la patronne des demoiselles) ; je suis collé A F (je suis, ou j'ai été refusé à l'examen ; je suis consigné en retenue) ; coller à qqn une gifle, un coup de poing T (lui donner..., lui flanquer...) ; un (sale) collignon A (un cocher de fiacre) ; le colon A militaire (colonel) ; comble G : ceci est le comble ! (c'est trop fort, ça !) ; la salle était comble (elle était entièrement remplie de monde) ; dîner en petit comité G (dîner avec quelques amis intimes) ; c'est un homme comme il faut G (un homme distingué, de bonne compagnie, très bien élevé) ; il entra comme si de rien n'était G (comme si rien ne fût arrivé, sans faire semblant de rien) ; l'omnibus est complet G (toutes les places sont occupées) ; je ne comprends rien à sa conduite G (je ne

puis m'expliquer sa conduite) ; je n'y comprends rien G (je ne m'en rends pas raison) ; des confetti (mot italien : de petits ronds de papier qu'on se jette dans la rue, lors du mardi gras et de la micarême) ; ça ne tire pas à conséquence G (ça n'est pas important, cela n'entraîne aucune conséquence importante) ; mon copain F (mon camarade de collègue) ; un coq-à-l'âne G (des propos incohérents et sans suite) ; il fait toujours des coq-à-l'âne (il parle toujours à tort et à travers) ; un cordon bleu F (une cuisinière habile) ; le cornet T (le nez) ; la corniche A (association des candidats à [l'École militaire de] Saint-Cyr) ; un cornichon A (un membre de la corniche) ; corser (épicer, rendre plus consistant) F : corser le bouillon (en y ajoutant des épices, des légumes, &c.) ; corser un discours ; l'affaire se corse (elle devient sérieuse) ; se monter le cou T (faire le fanfaron) ; monter le cou à qqn F (en faire accroire à qqn, dire des blagues à qqn) ; il en a une couche T (sous-entendu : de bêtise) (il est très bête) ; allez vous coucher ! T (allez-vous-en ! j'en ai assez de vous !) ; tu n'y couperas (échapperas) pas ! T ; coûter : coûte que coûte G (à tout prix) ; il n'y a que le premier pas qui coûte G (les commencements sont toujours difficiles) ; rien ne lui coûtera pour réussir G (il ne reculera devant aucun sacrifice pour atteindre son but) ; un crapaud F (un petit enfant ; un polisson, un farceur) ; c'est une crapule T (c'est un individu grossier, vil, méprisable) ; il a encore du cresson sur la fontaine T (il a encore des cheveux sur le crâne) ; un crétin A (un homme qui a l'esprit épais, un mauvais élève) ; il est criblé de dettes G (il doit de l'argent à tout le monde) ; elle est jolie à croquer F (elle est très jolie) ; un cube A (un élève de troisième année de mathématiques spéciales) ; avoir une cuite T (être gris, enivré) ; se donner une cuite T (boire jusqu'à s'enivrer) ; la cuite (par plaisanterie au lieu de « suite ») au prochain numéro (du journal) ; un culbutant T (un pantalon) ; faire la

culbute F (être renversé brusquement d'un poste qu'on occupe).

La dalle A (voir rincer) ; dame ! F (ma foi !) ; votre dame T (votre femme) ; venir ou faire qqch dare-dare F (en grande hâte) ; débîner qqn F (dire du mal de qqn) ; je me debîne A (je m'en vais, je me sauve) ; se débrouiller F (se tirer d'affaire) ; être décavé F (sans le sou) ; être dans la dèche F (dans la misère, dépourvu d'argent) ; je ne demande pas mieux G (volontiers, de grand cœur, cela n'est pas de refus) ; votre demoiselle T (mademoiselle votre fille) ; j'ai une dent (de l'animosité) contre lui ; je n'ai rien à (me) mettre sous la dent G (rien à manger) ; être en déveine F (n'être pas en veine, n'avoir pas de chance, avoir mauvaise chance continue, spécialement au jeu) ; diable²⁶ F : il a le diable au corps (il est très actif, il agit avec passion, avec emportement) ; il a fait le diable à quatre (il a fait beaucoup de bruit) ; il tire le diable par la queue (il en est réduit aux derniers expédients) ; c'est un bon diable (c'est un bon garçon) ; cet enfant est très diable (très turbulent) ; je l'ai envoyé au diable (renvoyé brusquement) ; que le diable (ou diantre) vous emporte T (ôtez-vous de mes yeux, je ne veux plus de vous) ! ; que diable ! T (sapristi) ; c'est diablement difficile F (c'est excessivement difficile) ; il n'y a pas à dire, X. a du talent G (il est incontestable que X. a du talent) ; quand je vous le dis ! F (je vous assure !) ; quand je vous le disais ! F (voilà précisément ce que je vous ai prédit) ; être dans son dodo (lit) ; faire dodo (dormir) F (langage enfantin) ; je vous le donne en cent G (vous ne devinez pas) ; le café donne sur les nerfs G (agace les nerfs) ; mes fenêtres donnent sur la rue G (ouvrent, ont vue sur la rue) ; la douloureuse F (la note à payer, l'addition) ; c'est un drôle de corps (ou de pistolet) G F (un individu étrange).

Là-dessus (ou après cela) il faut tirer l'échelle G F (il n'y a rien à comparer à cela, cela est trop) ; s'emballer F (se

passionner pour une idée) ; un cheval s'emballe F (s'emporte, prend le mors aux dents) ; embêter (ennuyer) F : c'est embêtant (c'est fâcheux, ennuyeux) ; tu m'embêtes (tu m'agaces) ; on n'entre pas G (défense d'entrer) épater F (étonner) : c'est épatant ; ça m'épate ; tu m'épates ; il est tiré à quatre épingles F (il est très élégant, habillé avec soin et recherche) ; ouf ! je suis éreinté F (je suis brisé de fatigue, je n'en peux plus) ; s'esclaffer F (se tordre [de rire], rire aux éclats) ; souvent les vagabonds couchent à la belle étoile G (en plein air) ; s'exécuter G (se résoudre à faire une chose en surmontant sa répugnance) : s'il le faut, je m'exécute (de bonne grâce) ; exemple F : ah, ou ah non, par exemple ! F (exclamation ironique : cela vous plairait ! je crois bien cela ! je voudrais voir cela !) c'est bien difficile, par exemple (vraiment, c'est difficile) !

Qu'est-ce que ça me fait ? F (cela m'est parfaitement égal) ; un falzar A (un culbutant, pantalon) ; un fêtard F (un individu qui aime à faire la fête, à s'amuser) ; se ficher F : je m'en fiche, ou je (ne) m'en fiche pas mal (je m'en moque) ; je m'en fiche comme de l'an quarante (je m'en moque, ça m'est parfaitement égal) ; fiche-moi la paix (laisse-moi tranquille) ; fiche-moi le camp (laisse-moi la place, sauve-toi) ; fichtre ! F (que diable ! sapristi ! tonnerre !) ; fichu TF (misérable, mal fait, ennuyeux) : un fichu travail ; je suis fichu (perdu) ; que le temps file F (passe vite) ! ; un fiston ou fistot A F (un bordache de première année) ; le voleur fut (sur)pris en flagrant délit G (sur le fait) ; flancher A (avoir peur, battre en retraite) ; flanquer une gifle à qqn F (appliquer un soufflet à qqn) ; flanquer qqn à la porte (le mettre à la porte, le jeter dehors) ; avoir la flemme, ou tirer sa flemme T (être paresseux) ; un flingot A (un fusil) ; un flique, ou flic(k), ou flickard A (un sergent de ville) ; flut(e) F (jamais de la vie ! je ne veux pas ! loin de là !) ; foi G : ma foi, oui (mais certainement) ! ; ma foi, non (mais non) ! ; elle a du foin dans ses bottes T (elle est riche) ; c'était plus fort que moi

G (je ne pouvais plus résister) ; tu peux te fouiller T (tu te trompes, je ne te ferai pas ce plaisir) ; un fouinard T (un individu qui « fouine » partout, qui fourre son nez dans les affaires d'autrui) ; un four F : voir bachot ; faire four F (échouer, en parlant d'une œuvre littéraire) ; mon frangin A (mon frère) ; ma frangine A (ma sœur) ; le fripier F (le marchand de vieux habits) ; c'est une fripouille TF (un individu pire qu'un fripon) ; il fait frisquet F (frais, un peu froid) ; sans vous j'étais frit F (perdu sans ressources) ; une frottante A (une allumette) ; un fruit sec G F (un raté qui n'a pas tiré parti de ses études et n'arrive à rien par la suite) ; vingt centimes à fumer TF (de tabac) ; un fumiste F (un farceur, blagueur) ; une fumisterie F (une mauvaise plaisanterie).

Gaffer, ou faire des gaffes TF (faire des maladresses) ; un (individu) gaga F (un homme dont les facultés physiques et intellectuelles sont éteintes) ; gagner sa vie G (gagner assez d'argent pour subsister) ; la galette A F (l'argent) ; un gamin F (un petit garçon) ; une garçonnière F (un appartement de garçon [ou célibataire]) ; un beau gars (pron. ga) F (garçon) ; un gibus (pron. s) F (un claque, ou chapeau pourvu d'un mécanisme qui permet de le replier, de l'aplatir et de le mettre sous le bras ; il porte le nom de son inventeur Gibus) ; une gifle F (une tape sur la joue de qqn, une claque, un soufflet) ; donner, envoyer, flanquer, recevoir une gifle ; un gogo F (une dupe, un naïf) ; à gogo F (à souhait) ; la haute gomme F (le grand monde) ; un gommeux, une gommeuse F (un dandy, un homme à la mode, une femme très élégante) ; un gonze A (un type, homme) ; une gonzesse A (une typesse, femme) ; un(e) gosse A F (un petit garçon, une petite fille) ; une gosseline A (petite fille) ; gourde T (bête) ; prendre la goutte F (boire un verre d'eau-de-vie) ; le gratin F (le grand monde) : c'est un homme du gratin (un homme du monde) ; un gratte-papier F (un copiste, un rond de cuir) ; en griller une T (fumer une cigarette) ; un grim pant T (un pantalon) ; un

grippe-sous F (un avare. un ladre) ; la guelte A F (la part du bénéfice réalisé sur un article vendu par un calicot) ; un gueulard T (un brailleur, criard) ; il est fort en gueule T (il est brailard, il parle haut, beaucoup et mal à propos) ; (tais) ta gueule ! T (tais-toi) ; avoir la gueule de bois T (avoir mal aux cheveux) ; casser la gueule à qqn T (assommer qqn) ; ne gueulez pas comme ça T (ne criez pas si fort, ne parlez pas tant).

Un havanais F (un très petit chien, havane clair, à poils soyeux) ; un havane F (un cigare de la Havane) ; hein ? T F (comment ? vous disiez ?) ; à la bonne heure F (j'aime bien cela ! voilà qui est bien ! c'est ce qu'il faut) ; histoire de rire F (pour rire) : quelquefois je vais voir une bonne comédie, histoire de rire ; mon homme T (mon mari) ; quelle horreur ! F (c'est horrible, affreux !).

A-t-on l'idée d'un rustre semblable ! F (comme il est grossier, mal élevé, mal embouché !) ; c'est insensé ! F (c'est trop fort, c'est déraisonnable).

Jamais, au grand jamais ! G (jamais de la vie !) ; voilà qui me fait une belle jambe F (cela ne me sert à rien, cela ne m'apporte aucun avantage) ; X. s'est conduit en jean-foutre T (comme un coquin, une canaille, un gueux) ; une jean-foutrerie T (une gredinerie, une coquinerie) ; pas si jobard F (je ne suis pas si bête, niais) ; il n'est pas (ou il n'y a pas) jusqu'au savetier qui n'ait du vin à la maison G (même le savetier a du vin...).

C'est kif-kif F (c'est la même chose, cela revient au même).

Piquer un laïus A F (faire un discours solennel et ennuyeux) ; la langue (voir le mot chai) ; poser un lapin à qqn A F (manquer de parole à qqn) ; un larbin A F (un domestique) ; un(e) gros(se) légume F (un personnage important) ; un lignard (soldat de la ligne) F ; un londrès F (un cigare de la Havane fabriqué primitivement pour les riches fumeurs de Londres) ; que vous êtes long ! F (lent, tardif) ; il est un peu loufoque A (fou, fêlé, toqué).

Il est un peu maboul (1 se prononce) A (un peu fou, un peu loufoque) ; un machin F (un chose), j'ai rencontré machin (monsieur un tel) ; donnez-moi un machin comme ça (un objet de ce genre) ; j'ai mal aux cheveux ce matin F (j'ai mal à la tête et mal au cœur pour avoir trop bu hier soir) ; il fait le malin F (il se donne des airs de rusé) ; oui, mame T (madame) ; un marchef A F (un maréchal des logis chef) ; Marianne T F (sobriquet un peu ironique de la République) ; un marsouin A (un soldat de l'infanterie de marine) ; le mastroquet A T (le marchand de vins, cabaretier) ; un m'as-tu vu F (un cabotin) ; un mathurin A F (un simple matelot, un « col bleu ») ; un maza(gran) F (un café noir servi dans un verre ; ce terme fait allusion à Mazagran, village d'Algérie, fameux par le siège que soutinrent, en 1840, 123 Français contre 12000 Arabes ; les assiégés n'y eurent, pour toute boisson, que du café noir) ; pas mèche A F (pas moyen, impossible de réussir) ; un mégot A F (un bout de cigare[tte]) ; un mégotier A F (un ramasseur de mégots) ; il ment comme un arracheur de dents G (il ne dit jamais la vérité) ; ce n'est pas la mer à boire G (ce[la] n'est pas difficile) ; un merlan F (un coiffeur) ; le métro F (le chemin de fer métropolitain) ; se mettre sur son trente et un F (être tiré à quatre épingles, être habillé avec soin) ; une midinette F (une de ces jeunes ouvrières, surtout couturières et modistes, qui, à midi, quittent en foule leurs ateliers pour « déjeuner sur le pouce », c.-à-d. en toute hâte) ; ah, mince alors ! T (flûte ! jamais de la vie ! ; une expression qui sert à manifester un étonnement ironique) ; un mioche F (un jeune enfant) ; j'ai une chambre à moi G (pour moi seul) ; un(e) même (A) T (jeune enfant) ; X. a des allures mondaines G (des manières ou formes distinguées, aristocratiques) ; le (grand) monde G (la haute société) ; aller dans le monde ou fréquenter le monde G (aller beaucoup en soirées, au bal, au théâtre) ; je connais mon monde G (je connais les gens à qui j'ai affaire) ; il y avait beaucoup de monde G (un grand nombre

de gens) ; nous avons du monde chez nous (nous avons des invités chez nous) tous les dimanches G ; un mouchard F (un espion, un rapporteur, un agent de police) ; un moutard F (un petit garçon) : X. a un tas de moutards (de petits enfants) ; il n'y a pas moyen de moyenner T (il n'y a pas moyen de faire cela, c'est tout à fait impossible) ; (il n'y a pas moyen de dormir F (impossible de dormir) ; un (sale) mufle (1 muet) T (un homme peu estimable, un ours mal léché, tout individu qui se conduit mal avec qqn) ; êtes-vous musicien ?, est-elle musicienne ? G (jouez-vous, joue-t-elle, de quelque instrument de musique, p. ex. du piano, du violon, de la harpe, de la guitare ?).

Du nanan F (mot enfantin) (de la friandise) : c'est du nanan, pas vrai ? (c'est bon, vous aimez cela, n'est-ce pas ?) ; des nêfles ! F (non ! rien du tout ! jamais de la vie !) ; n'est-ce pas que c'est beau ? F (n'est-ce pas beau ?) ; je l'ai dans le nez F (je ne puis le souffrir) ; nocer, ou faire la noce T (faire des parties de débauche) ; un noceur, une noceuse T (celui, celle qui s'amuse au lieu de travailler) ; nom d'un chien ! ou nom d'un nom ! F (que diable ! sapristi ! ; exclamation renforçant certaines affirmations).

L'œil : cela me donne dans l'œil G (je le trouve à mon goût) ; se rincer l'œil de qqch T (regarder qqch avec avidité, se repaître de qqch) ; on m'a donné cela à l'œil F (à crédit, sans payer) ; mon œil ! (sous-entendu : Regarde [z] dans) = flute ; ton oignon (i muet) A F (ta montre) ; un ordinaire F (de la soupe et du bœuf, déjeuner ordinaire de la classe ouvrière) ; on a fendu l'oreille au capitaine X F (on l'a mis à la retraite) ; les os G : cet homme ne fera pas de vieux os (il ne deviendra pas vieux) ; il n'a que la peau et les os (il est excessivement maigre) ; un ours (mal léché) F (un homme peu sociable, rude, un lourdaud).

Un panier à salade F (une voiture cellulaire) ; c'est le dessus du panier F (c'est ce qu'il y a de plus beau, ce qu'on met en évidence) ; le paquet : je lui ai donné son paquet T

(je lui ai dit ma façon de penser) ; il a (eu) son paquet T (je lui ai dit son fait) ; le paradis A F (les dernières galeries, sous le toit, d'un théâtre) ; parbleu ! (pour par Dieu) F (mais certainement ! bien entendu ! quelle demande !) ; pardi ! F (parbleu) ; pas mal F : il (n')a pas mal d'argent (il a beaucoup d'argent) ; j'ai passé par là G, (je connais cela, je l'ai éprouvé moi-même) ; des patates F (des pommes de terre) ; mon paternel T (mon père) ; payer : je ne me paye pas de promesses ou de mots G (je ne me contente pas de vaines paroles, je veux voir des faits) ; je vais me payer un bon dîner F (je vais m'offrir un bon dîner) ; pédaler F (faire de la bicyclette, aller à vélo) ; un pédaleur, me pédaleuse F (un, une cycliste) ; la pègre A (la classe des voleurs) ; la basse pègre (les voleurs plébéiens) ; a haute pègre (les voleurs élégants) ; un pékin F (un civil) ; tre en (habits de) pékin (aller en civil, quitter l'uniforme) ; ramasser une pelle F (faire une chute de bicyclette) ; peloter qqn T (cajoler, flatter qqn pour obtenir une faveur) ; penser : ah, j'y pense ! F (dites donc !) ; y pensez-vous ! G (quelle [drôle d']idée !) ; rien que d'y penser, l'eau me vient à la bouche G (quand j'y pense, j'ai un vif désir de l'avoir ; la seule pensée me fait désirer de le posséder) ; ie n'ai pas de pépette A (pas d'argent) ; un pépin A F (un parapluie) ; faire un pétard du diable T (faire beaucoup de bruit pour peu de chose) ; un petit bleu F (une carte pneumatique) ; un (tout) petit peu F (un peu) ; ce garçon est on ne peut plus bête F (il est des plus bêtes, il est excessivement bête) ; le pieu A (le lit) ; se pieuter A (se mettre au lit) ; un pif TF (un grand nez) ; faire la pige à qqn A (devancer qqn, le laisser en arrière, p. ex. aux courses) ; un (sale) pignouf T (un mufle) ; un pilier de cabaret F (habitué d'un cabaret) ; piloter qqn F (lui faire voir les curiosités d'une ville) ; il en pince pour les vieux tableaux A (il a un faible, un ardent désir pour...) ; pincer (attraper) A F : pincer un rhume ; piocher F (travailler avec ardeur) ; je n'ai pas pu pioncer (dormir) de la nuit F ; un pioupiou (d'un sou [par jour]) A F (un

fantassin) ; casser sa pipe T (mourir) ; un pipelet AT (un concierge) ; un pipo A F (un taupin, un polytechnicien, un élève de l'École polytechnique) ; avoir (ou pincer) sa pistache T F (être un peu gris) ; un pistolet F (voir drôle) ; je me plais beaucoup à Paris G (j'aime beaucoup la vie de Paris) ; il pleut ! T (je ne veux pas ! non ! flutc !) ; un pneu F (un pneumatique, une bicyclette à bandes pneumatiques) ; il a du po(i)-gnon A F (de la galette, de l'argent) ; il a un poil dans la main G (il n'aime pas le travail) ; la poire A F (la tête) : c'est une bonne poire (un imbécile, un homme naïf et simple) ; c'est ta poire qu'il nous faut (c'est ta personne que nous désirons ; nous voulons t'avoir en personne) ; faire sa poire (faire des embarras, des manières) ; j'ai poireauté, ou fait le poireau, (attendu) jusqu'à 5 heures F ; X. fait sa popote F (il fait sa cuisine lui-même) ; elle pose, ou elle fait la pose F (elle fait des manières pour attirer l'attention, elle se donne des airs, elle est affectée, elle n'est pas naturelle, elle vise à l'effet) ; il est poseur, ou c'est un poseur F (ses manières sont affectées, ne sont pas naturelles) ; un potache A F (un collégien) ; un potard A F (un jeune pharmacien, un élève-pharmacien) ; potasser A F (travailler ferme) ; faire du potin F (du tapage, du bruit) ; potiner, ou faire des potins, F (bavarder, faire des cancanes, des racontars, des commérages) ; le poulailler A F (le paradis) ; pour ce qui est de ça F (quant à cela) ; pour de bon F (sérieusement) ; demandez au premier passant venu G (demandez à un passant quelconque) ; à tout prendre G (tout compte fait, au bout du compte, tout bien considéré) ; vous sortez ? alors bonne promenade ! G (beaucoup de plaisir) ; vous vous êtes bien promené, Monsieur ? G (êtes-vous content de votre promenade ?) ; allez vous promener ! F (allez-vous-en ! j'en ai assez de vous !) ; je l'ai envoyé se promener F (je lui ai dit son fait, ma façon de penser) ; et puis alors (alors) ; je suis dans la purée T (je n'ai pas d'argent).

Le quartier A F (le quartier latin de Paris) ; la queue F : un habit en queue d'hirondelle, ou de morue, ou de pie (un habit de soirée, un habit noir) ; faire (la) queue G (prendre rang à la file des gens qui attendent l'ouverture d'un théâtre, d'un bureau, &c.) ; les étudiants marchaient à la queue leu leu F (comme une troupe de loups, c.-à-d. l'un derrière l'autre, à la file indienne, en file non interrompue, un par un, en formant un monôme) ; les quilles TF (jambes) ; j'ai de quoi vivre G (je possède assez de biens, d'argent, pour en vivre).

Je n'ai pas un radis F (pas le moindre argent, pas un rotin) ; ça, par exemple, c'était un peu trop raide F (trop fort) ; rapiat (avare) ; un rapin F (un élève-peintre ; par dénigrement : un peintre sans talent) ; raser qqn F (ennuyer, embêter, agacer qqn par de longs discours) ; un rasta (ou rastaquouère) G (un chevalier d'industrie, un personnage qui étale un luxe et des titres suspects) ; rater (manquer) le train, une occasion, &c. F ; être recalé A (être refusé, échouer) : il a été recalé au bac ; regardez voir T (regardez) ; reluquer qqn F (faire de l'œil à qqn, regarder qqn avec curiosité ou avec envie) ; être retoqué A F (recalé, refusé à l'examen) ; revenons à nos moutons G (à notre sujet principal) ; ce sont des gens richissimes F (très riches) ; je n'y suis pour rien G (je suis hors de cause dans cette affaire, je n'y suis pas impliqué) ; je n'ai rien à voir dans cette affaire G (je suis étranger à cela, cela ne me regarde pas) ; rigoler F (s'amuser, se divertir, rire) : nous avons bien rigolé aujourd'hui (nous avons passé une très agréable journée) ; c'est rigolo (drôle, cocasse, amusant, étonnant) ; à la rigueur G (s'il le faut, au pis aller) ; rincer le coco, ou la dalle, à qqn T (lui donner à boire) ; se rincer l'œil (voir œil), rire sous cape, ou dans sa barbe G (rire à part soi, à la dérobée, sous son manteau) ; du roméo A (terme de collègue : de l'eau avec très peu de rhum) ; un rond A (un sou) ; un rond de cuir F (un vieux bureaucrate, un employé de bureau) ; rosse F : un écrivain rosse (un

écrivain qui est porté à critiquer les convenances sociales) ; une comédie rosse (une comédie implacable, faisant ressortir les défauts et tomber les masques) ; il est rosse (méchant, mesquin) dans tout ce qu'il fait ; il faut être bien rosse (mesquin) pour proposer ou faire une telle chose ; la rosserie F (le caractère de ce qui est rosse ; voir ce dernier mot) ; un rossignol F (un objet démodé qui se vend difficilement) ; un rotin A (un sou, un rond, un radis) ; rouler : c'est roulant TF (très drôle) ; nous nous sommes roulés T F (nous nous sommes très bien amusés) ; rouler qqn F (tromper, duper, mystifier qqn) ; roupiller T F (sommeiller, dormir à demi) ; un(e) rouquin(e) A F (un individu qui a les cheveux roux) ; la rousse A (la police).

Il a le sac T (il a des écus, beaucoup d'argent) : un sapin F (un fiacre) ; sapristi ! A F (peste ! diable ! ah, tiens ! que c'est ennuyeux !) ; cela saute aux yeux G (cela est évident, bien clair) ; il faut que je me sauve F (je m'en aille) ; du schnick T (de l'eau-de-vie très forte) ; une scie F (une chose ou personne fatigante, agaçante) : c'est une vraie scie que d'apprendre le piano ; scier qqn F (fatiguer qqn par la répétition uniforme de qqch, ennuyer, raser qqn) ; il fait semblant d'être riche G (il se donne l'air d'un homme riche) ; ça sent le tabac ici G (il y a une odeur de fumée de tabac ici) ; un sergot A F (un sergent de ville, un agent de police) ; c'est smart F (chic, à la mode, de bon ton) ; et ta sœur ? T (une façon d'expédier un importun et de détourner brusquement la question ; le sens est : « c'est assez, tu nous ennuies ; parle-nous maintenant de ta sœur ») ; il est sans (il n'a pas) le sou F (il est très pauvre, il n'a pas de fortune) ; sucrez-vous F (prenez du sucre).

Ma montre est chez ma tante T F (au mont-de-piété) ; taper qqn de 100 sous T F (lui emprunter 5 fr.) ; un tapeur T F (un emprunteur qui, souvent, ne rend pas) ; elle en a une tapette A (elle a la langue bien pendue, elle est bavarde) ; un tapin A F (un tambour) ; la taupe A (association des élèves de mathématiques spéciales qui

préparent le concours des Écoles polytechnique, centrale, &c. Ces Écoles sont les pépinières des officiers du génie et des ingénieurs, qu'on a comparés à la taupe, petit animal qui creuse des galeries sous la terre) ; un taupin A (un membre de la taupe, un candidat à l'Ecole polytechnique, &c.) ; tenir : maintenant je sais à quoi m'en tenir G (je suis orienté, édifié sur cette affaire) ; qu'à cela ne tienne G (peu importe, volontiers, avec plaisir) ; tiens, tiens, vous voilà déjà [de retour] ! F (quelle surprise de vous [re]voir de si bonne heure !) ; je ne tiens pas à cet honneur G (je n'attache aucune valeur ou importance à cela) ; cela ne tient qu'à vous G (cela dépend de vous) ; il fait sa tête F (il est de mauvaise humeur) ; un teuf-teuf F (une voiture automobile quelconque) ; une t(h)une A (une pièce de 5 fr.) ; toc A (de mauvaise qualité, laid) : votre chapeau est toc ; ma toquante A (ma montre) ; toqué F (fou, lousoque) ; c'est tordant, la pièce est tordante A F (très drôle, rigolo) ; je me suis tordu (de rire) A F (je me suis très bien amusé) ; toujours est-il que (en tout cas) X. est un homme de génie G ; il a du toupet T F (il a un aplomb étonnant, de l'audace, de l'effronterie ; il est très hardi) ; un tourlourou F (un jeune lignard) ; j'offre une tournée F (je paye un verre sur le zinc à tous ceux qui sont avec moi) ; un toutou F (terme enfantin : un chien) ; avoir le trac A F (avoir la peur du débutant) ; comment ! vous traînez au lit jusqu'à midi ? F (vous restez couché jusqu'à midi ?) ; il y avait du tralala F (grand appareil, grande cérémonie) ; la triplice F (la triple alliance) ; mon petit trognon T (mon chéri, mon mignon, mon bijou, mon petit chat, mon petit lapin) ; je me trotte F (je me sauve) ; ce truc-là T (ce machin-là) ; il connaît le truc (le procédé, la ruse) F (il est malin, rusé ; il a les moyens de réussir) ; un tube TF (un chapeau haut de forme) ; turbiner A (piocher) ; un tuyau de poêle (un tube) ; un type F, une typesse T (un individu quelconque).

Urfe A (chic) ; une chose urfe A (distinguée).

Va F : oh, je te connais, va ! (je t'assure) ; cela va tout seul (cela va sans dire, cela s'entend, se comprend, c'est bien entendu) ; il y va de mon honneur G (mon honneur est en jeu) ; vous parlez (le) français comme une vache espagnole F (vous écorchez le français, vous le parlez très mal [comme un Vace ou Basque espagnol]) ; manger de la vache enragée A F (mener une vie de privations) ; vadrouiller, ou faire une vadrouille T (aller dans les brasseries, rôder dans les milieux auxquels on n'est pas habitué) ; un vadrouilleur A (qui a l'habitude de vadrouiller, de flâner) ; un veinard F un homme qui a de la veine, à qui tout réussit) ; avoir de la veine, ou être en veine F (avoir de la chance) ; j'ai un vélo F (un vélocipède, une bicyclette) ; tuer le ver A F (boire la goutte, ou un mêlé-cassis, le matin) ; une verte A F (un verre d'absinthe) ; le violon F (la prison, une cellule du poste de police) ; ne voilà-t-il pas qu'il pleut ? F (voilà qu'il commence à pleuvoir, qu'il se met à pleuvoir) ; il ne fa pas volé F (il l'a bien mérité) ; que voulez-vous ? c'est comme ça ! F (que faire ?, il n'y a rien à faire) ; voyez voir ! T (regardez, voyez !) ; voyons, pas de bêtises ! F (allons, ne faites pas de bêtises !) un voyou F, une voyoute T (un enfant malpropre et mal élevé, une petite crapule qui a en elle les germes de tous les vices et crimes imaginables).

Un X AF (un polytechnicien, un pipo) ; un ancien élève de l'X (de l'Ecole polytechnique).

Y être (comprendre) F : j'y suis (je comprends) ; vous n'y êtes pas (vous ne comprenez pas ce que je veux dire) ; ça y est F (c'est juste, parfait) ; un youpin, une youpine T (un juif, une juive) ; un youtre T (un juif) ; la youtrerie T (les juifs, l'âpreté).

Un bon zigue A (un bon garçon sur qui on peut compter) ; le zinc A (le comptoir du marchand de vins) ; ah, zut, ou zut alors ! T (je m'en moque, flute).

Observations. — Dans la langue parlée, on évite d'employer l'imparfait du subjonctif et le passé défini. Dans le premier cas, on préfère, moins correctement, le présent du subjonctif ou, plus couramment, l'infinitif ; dans le second, on emploie le passé indéfini.

L'on n'existe plus que dans la langue écrite et après que ; dans la langue de tous les jours, on se sert de la forme sans article.

Point ne s'emploie guère dans la langue parlée ; on préfère pas.

XXIII.

Fautes de langage.

a. Barbarismes.

Les gens des basses classes commettent souvent des fautes contre la pureté du dictionnaire, soit en forgeant des mots nouveaux, soit en confondant ou en déformant les mots de la bonne langue. De telles fautes sont appelées barbarismes. En voici quelques spécimens :

alorsse (pour : alors) ; apparution (apparition) ; balier (balayer) ; eh ben (eh bien) ; berloque (breloque) ; boète (boîte) ; caneçon (caleçon) ; castrole (casserole) ; ceusse (ceux) ; cintième (cinquième) ; collidor (corridor) ; une somme conséquente (considérable, importante) ; deusse (deux) ; escuser (excuser) ; espliquer (expl....) ; esposition (exp....) ; eusse (eux) ; un feignant (fainéant) ; Félisque (Félix) ; fisse (fils) ; fleurez cette rose (flairez cette rose) ; i'sont (ils sont) ; i'y a (il y a) ; lièf (lièvre) ; lorceuque (lorsque) ; la mairerie (mairie) ; ma manman (maman) ; mécredi (mercredi) ; obélixé (obélisque) ; ostination (obst...) ; o(u)verrier (ouvrier) ; peup' (peuple) ; pis (puis) ; quasiment (presque) ; quéqu'un (quelqu'un) ; quéques-uns ; à la revoyure (au revoir) ; risquant (hasardeux) ; risque (rixé) ; le beau sesque (sexe) ; ste femme (cette f.) ; st'heure (cette h.) ; st'homme (cet h.) ; tab' (table) ; tant qu'à moi (quant à moi) ; t'as (tu as) ; t'es (tu es) ; troisse (trois) ; 'turellement (naturellement) ; v'là (voilà) ; &c.

b. Solécismes.

Les solécismes, c.-à-d. les fautes grossières contre les règles de la grammaire, sont très nombreux et loin d'être le monopole des ouvriers et gens de basse extraction. Voici quelques énormités de ce genre :

j'ach'terai (pour : j'achèterai) cela ; assis-toi (assieds-toi) ; aucunément (aucunement) ; l'eau bouillit (bout) ; il conquérit (conquiert) ; vous me contredites (contre-disez) ; je cueillirai (cueillerai) ; vous disez (dites) ; il mourira (mourra) ; j'étions (j'étais) ; vous faisez (faites) ; j'ai résous (résolu) de partir ; je vas (vais) ; j'ai (pour : je suis) rentré à dix heures ; j'ai (je suis) tombé ; je suis (j'ai) couru ; — si j'aurais (pour : j'avais) su cela ! — je m'en rappelle (je me le rappelle) ; toucher le (pour : du) piano ; donnez-moi-le (donnez-le-moi) ;

en face (ou vis-à-vis) le pont (du pont) ; assez du pain ; beaucoup de la viande, peu de l'argent ; j'ai plus que (de) cent francs dans ma poche ;

ces cigares coûtent 25 centimes chaque (mieux : chacun ou pièce) ; tant pire (tant pis) ; de plus bonne heure (de meilleure heure) ;

l'onze (le onze) mai ; l'ouate (la ouate) ; cet hussard (ce hussard), &c. ;

combien que t'en veux (combien est-ce que tu...) ? , combien que ça (nous) fait (quel en est le prix) ? ; comment que t'as fait cela (comment as-tu fait cela) ? ; où que. tu es (où es-tu) ? ; pourquoi que tu t'en vas (pourquoi t'en vas-tu) ? — il y en a de ceux qui... (il y en a qui...).

La négation ne est très souvent omise dans le langage populaire, p. ex. : j'ai pas faim (je n'ai pas faim) ; t'es pas (tu n'es pas) raisonnable ; j'sais pas (je ne sais pas) ; j'étais pas là (je n'étais pas là) ; c'était pas juste (ce n'était pas juste) ; c'est pas vrai (ce n'est pas vrai), &c.

c. Liaisons vicieuses.

Le Français sans éducation fait souvent, en parlant, des liaisons vicieuses entre la finale d'un mot et l'initiale du mot qui suit. Dans le cas où il met en liaison une s au lieu d'un t, on dit qu'il fait un velours, p. ex. : vingt-s-hommes, les quarante-s-immortels, elle était-s-à l'église, entre quat'-s-yeux, le bal des Quat's-arts, &c.

La faute contraire, qui consiste à faire entendre un t final là où il y a une s, est également assez répandue ; ceux qui commettent de telles fautes font ce qu'on appelle des cuirs, p. ex. : ce chapeau n'est pas-t-à moi, tu m'as-t-appelé ?, j'étais-t-à la maison, tu es-t-un farceur, &c.

Un troisième genre de fausse liaison est le pataquès ²⁷, qui consiste à intercaler le son d'une s ou d'un t là où il n'y en a pas, comme dans : j'ai ête-s-hussard, nous vozlà-s-arrivés, en voulez-vous des-s-homards ?, ce sont des-s-héros, des-s-haricots, fie-toi-s y (pour : tu peux t'y fier), menez-moi-s-y (menez-moi là), mets-toi-s-y (mets-toi là), donne-moi-s-en (donne-m'en), sers-toi-s-en (sers-t'en), laissez-moi-s-entrer (laissez-moi entrer) ; Malbrough s'en va-t-en guerre, il a-t-été, il a-t-acheté, elle a-t-achevi, il y a-t-aussi, on a-t-aussi, il y a-t-encore, &c., &c.

Plus généralement, on réunit ces trois nuances de fausse liaison sous une dénomination commune en les appelant indistinctement ou des cuirs ou des velours.

Dans la vie de chaque jour, la liaison ne se fait pas avec cette exactitude scrupuleuse qu'on y apporte dans le discours soutenu, au contraire ; des liaisons trop méticuleuses prêteraient au ridicule. On devra éviter surtout les liaisons prétentieuses, comme : ce vin-n-est bon-n-et frais, au lieu de : ce vin | est bon | et frais, ou bien : ce vin | est frais | et bon.

XXIV.

Matériaux de conversation.

1^{re} Formules pour introduire des

Demandes	et	Réponses.
Sauriez-vous me dire (ou nommer) . . . ? — Pouvez-vous me dire si . . . ?		Rien de plus facile, Monsieur. — Rien de plus simple. — C'est (bien) facile (ou simple).
Savez-vous qui (ou que, quel est, pourquoi, comment, etc.) . . . ? — Est-il vrai que . . . ?		J'espère que oui. Je n'en suis pas sûr, mais voyons un peu.
Voudriez-vous bien me dire si . . . ? — Auriez-vous la bonté de . . . ? — Puis-je (ou Peut-on) vous demander si . . . ? — Oserais-je vous prier de me dire si . . . ?		Avec plaisir. — Avec le plus grand plaisir. — De bon cœur. — De grand cœur. — De tout mon cœur. — Je ne demande pas mieux. — Qu'à cela ne tienne !
Veillez me dire (ou raconter, faire savoir) si (ou ce que) . . . — Ayez la bonté (ou la complaisance, l'obligeance) de . . . — Je vous serais bien obligé (ou très reconnaissant) si vous vouliez me dire si . . .		Je vais essayer, Monsieur. — J'essaierai. — Je verrai. — Très bien, Madame. — Volontiers, Mademoiselle. — Bien (ou Très) volontiers. — Mais, Monsieur, vous m'en demandez trop ! — Cela n'est pas facile ; essayons cependant ! — Un peu de patience, je vous prie ; cela mérite réflexion ; cela ne s'enfile pas comme des perles. Il n'y a rien qui presse.
Dites-moi, s'il vous plaît, ce qui (ou ce que, si) . . . — Vous m'obliger(i)ez infiniment en me disant . . . — Vous seriez bien aimable de . . .		Je me ferai un plaisir de vous dire cela.
Seriez-vous assez bon (ou bonne) pour me dire . . . ?		C'est facile à comprendre. — Cela s'explique facilement. — Cela saute aux yeux. — La raison en est évidente.
Comment vous expliquez-vous que . . . ? Comment se fait-il que (suivi du subjonctif) . . . ?		

Demandes.

Croyez (ou Pensez)-vous que
(*subjonctif*) . . . ?

Ne croyez (ou pensez)-vous pas
que (*indicatif*) . . . ?

Etes-vous d'avis que (*subj.*) . . . ?

N'êtes-vous pas d'avis que (*indicatif*) . . . ? — Etes-vous
sûr que (*indic.*) . . . ?

D'après quoi concluez-vous que
(*indic.*) . . . ?

Que veut dire cela en allemand ?

Comment dit-on cela en fran-
çais ? — Ne dit-on pas aussi
. . . au lieu de . . . ?

Que veut dire le mot . . . ? —
Que signifie . . . ?

A quoi sert (servent) . . . ?

De quoi se compose(nt) . . . ?

Comment appelle-t-on . . . ?

Qu'entendez-vous par . . . ?

Si je ne me trompe, les An-
glais font 4 repas par jour,
en est-il ainsi (ou : est-ce vrai) ?

En est-il de même pour (ou
de) . . . ?

Vous rappelez-vous (ou sou-
venez-vous de) ce qu'on . . . ?

J'ai appris (ou entendu dire) que
(*indic.*) . . . ; le croyez-vous ?

Serait-ce indiscret (ou une in-
discrétion) de demander si
. . . ? — Est-ce qu'il y aurait
(de l')indiscrétion à vous de-
mander ce que . . . ?

Réponses.

Je ne dis pas le contraire.

Selon les apparences . . .

Mais, Monsieur ! Y pensez-
vous !

A mon avis (ou opinion) . . .

Cela dépend des circonstances.

— C'est selon. — Cela dé-
pend.

Je conclus cela d'après . . .

Je conclus d'après . . . que . . .

C'est une question difficile à
résoudre.

Attendez, je vais le trouver ;
ah, j'y suis ! — Un instant,
s. v. p. (= s'il vous plaît).

C'est ce que je ne sais pas.

Cela n'est pas difficile à dire.

Rien n'est plus facile à dire.

Je ne sais pas trop, mais . . .

Vous exigez trop de moi.

Pour ma part, j'en doute ; mais
il se peut néanmoins que
(*suivi du subjonctif*) . . .

On le dit, mais selon toute
apparence . . .

Autant (ou A ce) que je sais
(ou je me rappelle) . . .

C'est peu probable. — Je n'en
sais rien, moi.

Pas le moins du monde ! Dans
l'état où en sont les choses,
il est bien possible que (*suivi
du subjonctif*) . . . — Je
regrette de ne pouvoir rien
dire jusqu'à présent.

Demandes.

Si je ne craignais d'être indiscret, je vous prierais de me dire si (ou ce que) . . .

Je voudrais savoir si . . . — Je ne sais pas au juste ce que signifie le mot . . . ; dites-le-moi si vous le savez.

Je ne comprends pas ce qu'on entend par . . . ; veuillez me le dire (ou dites-le-moi, je vous prie).

Dites (ou Racontez)-moi un peu ce que . . .

Parlez-moi sommairement de . . .
— Donnez-moi quelques détails sur . . .

Cela ne m'avance pas; expliquez-vous (plus clairement)!

Très bien (ou Excellent! Parfait)! Continuez, je vous prie.

Réponses.

Indiscret? Aucunement! Cela court les rues, et je m'étonne que vous ne soyez pas au courant.

Si je le savais, Monsieur, je vous le dirais volontiers, mais la mémoire me fait défaut.

Vous êtes drôle, mon ami!
Cela est clair comme le jour.
— Cela crève les yeux. —
Cela saute aux yeux.

Rien que cela (ou ça)? — Je (le) veux bien, Monsieur.

Soit! — Qu'à cela ne tienne! —
Bien, Monsieur, je ferai mon possible (ou de mon mieux) pour vous satisfaire.

Eh bien, Monsieur, vous savez que (*indic.*) . . .

(Je suis) à vos ordres.

2^e Difficulté de comprendre.

M'avez-vous compris? — Est-ce que vous m'avez bien compris?

Vous ne m'avez pas compris?

— Attendez, je vais vous répéter ma question. — Je vous demandais si . . . —

Encore une fois la question, afin que vous compreniez bien ce que je vous demande. — Maintenant vous (m')avez compris, n'est-ce pas?

— Faites bien attention! —

Pardon, Monsieur, je n'ai pas compris votre question (ou demande). — Veuillez répéter votre question, Monsieur.

— Vous disiez, Monsieur? —
Monsieur? — Madame? —
Mademoiselle?

Vous parlez un peu vite pour moi; je vous prie de parler plus lentement. — J'ai bien de la peine à vous comprendre, Monsieur.

La question est un peu longue. — Mon Dieu, mon Dieu, vous êtes lent à comprendre! Répondez tant bien que mal! Je disais . . .; l'entendez-vous enfin? Oh! la! la! vous avez la tête (ou l'intelligence) dure! C'est à perdre patience! — Vous avez, paraît-il, l'oreille dure. Re commençons! Mais qu'avez vous donc? Etes-vous sourd? C'est bien agaçant de répéter dix fois la même question! Ma patience est à bout! Ce sera maintenant la dernière fois que je répète la question! C'est inouï, vraiment!	Je n'y suis pas encore; voudriez-vous répéter la question, s'il vous plaît? Ah, j'y suis! Pardon, Monsieur, de n'avoir pas compris votre question; il me manque un seul mot. Ayez la complaisance de parler un peu plus lentement et un peu plus distinctement, si vous voulez que je vous comprenne. Vous vous emportez, Monsieur! (Un moment de) patience! Avec du temps et de la patience on vient à bout de tout. Il n'y a pas moyen (ou Il est impossible) de vous comprendre; vous appuyez trop sur la dernière syllabe.
--	---

3° Formules d'excuses.

Pardon, Monsieur (Madame, Mademoiselle). Mille pardons. Pardon mille fois. Je vous demande (bien) pardon, Monsieur. Excusez, Monsieur. Je vous fais mes excuses, Monsieur. Je suis désolé (fâché, bien peiné, au désespoir) de vous avoir fait tort. Je regrette infiniment de... (ou que suivi du subjonctif)... Permettez-moi de vous dire que... (suivi de l'indicatif).

Réponses : Il n'y a pas de mal ! ou Ce n'est rien ! (c'est ainsi que dira une personne froissée ou heurtée pour exprimer qu'elle ne garde pas rancune à celle qui lui fait

ses excuses). Faites ! Faites toujours ! Allez toujours ! Ne vous dérangez pas ! (dira-t-on en réponse à des excuses pour engager son interlocuteur à achever ce qu'il est en train de faire).

4° Formules de remerciements.

Je vous remercie (de ou pour votre bonté), Monsieur. Merci, Monsieur. Merci bien (ou beaucoup, mille fois), Monsieur. Mes meilleurs remerciements. Tous mes remerciements. Je vous fais mes meilleurs (ou tous mes) remerciements. Je vous suis bien reconnaissant. Vous êtes bien aimable (ou bon, bonne). C'est bien aimable à vous. Comment vous remercier ? Je serai toujours votre obligé. Mes remerciements anticipés. Mille remerciements d'avance (ou à l'avance).

Réponses : Pas de quoi, ou Il n'y a pas de quoi, ou A votre service, ou populairement : De rien, Monsieur (c.-à-d. cela n'en vaut pas la peine).

5° Formules exprimant l'étonnement et la surprise.

C'est (bien) étonnant ! Cela m'étonne (beaucoup) ! C'est la vérité ? Est-ce la vérité ? Est-ce bien vrai ? Vraiment ? En effet ? Tiens ! Tenez ! Vous plaisantez ! Quelle surprise ! Pas mal (en effet) ! C'est (bien) drôle ! C'est curieux, cocasse, bizarre, étrange ! Comment ! Quoi ! Eh (quoi) ! Oh ! Bon (ou Grand) Dieu ! Ciel ! Bonté du ciel ! Tonnerre ! Sapristi ! Dame ! Que diable ! Diable ! Pas possible ! C'est incroyable ! C'est stupéfiant ! C'est insensé ! C'est (trop) fort ! C'est inouï !

6° Formules exprimant le regret ou la pitié.

C'est (bien) dommage. Quel dommage ! C'est (bien) triste. Quel malheur ! C'est fâcheux. C'est (bien) déplorable

(ou regrettable). C'est navrant. J'en suis désolé (ou fâché).
Tant pis !

7° Formules exprimant la joie, la satisfaction.

Ah ! C'est charmant (magnifique, admirable, ravissant) !
Je suis enchanté (ou charmé, ravi). J'en suis (très) content
(ou heureux, satisfait). A merveille ! A la bonne heure !
Quel bonheur ! Pas mal ! Exquis ! Parfait ! Bravo ! Tant
mieux !

8° Formules exprimant l'indignation.

Ah ça ! C'est (vraiment) fort ! C'est trop (ou un peu)
fort ! C'est inouï ! C'est un scandale ! C'est (simplement)
scandaleux ! C'est révoltant ! C'est affreux (ou horrible,
épouvantable) ! C'est dégoûtant ! Quelle horreur ! C'est
une honte ! C'est honteux ! C'est une infamie ! C'est
infâme ! Nom d'un chien !

9° Formules d'encouragement.

Courage ! Voyons ! Ferme ! Allons (donc) ! Allez-y ! En
avant ! Ne vous gênez pas !

10° Formules pour appeler ou avertir.

Holà ! Ohé ! Hé ! Hé là-bas ! Pardon, Monsieur ! Dites
donc ! Dis donc ! Attendez ! Un instant !

11° Formules pour introduire une réponse.

a) Réponse affirmative : Mais oui, Monsieur. — Si, ou Si
fait, ou Mais si (après une question négative). —
Parfaitement, Monsieur. — Vous avez parfaitement raison.
— Certainement. — Mais certainement. — Vraiment oui. —

Ma foi, oui ! — Parbleu ! — Certes. — Sûrement. — Assurément. — Pour sûr. — Sans contredit. — C'est incontestable. — Décidément. — Sans (aucun) doute. — Personne n'en doute. — Je n'en doute guère. — Il n'y a pas de doute. — Cela est hors de doute. — Je ne doute pas (ou Point de doute) que... (suivi du subjonctif et de ne). — Il y a tout lieu de croire cela. — C'est clair (comme le jour). — C'est la vérité. — Très vrai. — Vraiment. — En vérité. — A la vérité. — Pour de vrai. — C'est (bien) vrai. — Précisément. — En effet. — J'en conviens. — C'est ça. — C'est cela même. — Je ne dis pas le contraire. — Je n'en disconviens pas. — Vous le dites. — Vous avez raison. — Exactement. — Justement. — Bien entendu. — Cela s'entend. — Cela (ou Ça) va sans dire. — Cela va de soi. — Pourquoi pas (ou non) ? — Je me range à votre avis (ou opinion). — C'est la règle. — Il est évident que... (suivi de l'indicatif). — Cela est évident. — Évidemment. — Autant que je sais. — A ce que je sais. — Je crois que oui. — Je crois que si (après une question négative). — Cela ne se prouve pas, &c.

b) Réponse négative : Ah, non ! — Non pas ! — Ma foi non ! — Mais non (après une question négative). — Du tout. — Pas du tout. — Point du tout. — Loin de là. — Pardon, Monsieur, de vous contredire. — Merci ! (c.-à-d. Y pensez-vous !) — Vous plaisantez ! — C'est ce qui vous trompe. — Vous vous trompez. — Vous êtes dans l'erreur. — Vous avez tort. — Jamais. — Jamais de la vie. — Nullement. — Aucunement. — En aucune façon. — En aucun cas. — Quelle idée ! — Cela ne prouve rien. — Assurément non. — Pas le moins du monde. — C'est juste(ment) le contraire. — Au contraire. — Pas précisément. — Pas que je sache. — (Pour terminer une proposition négative :)... que je sache. — Pas possible. — Ce n'est pas (ou guère) possible. — Je ne (le) crois pas. — Je crois que non. — Je ne pense pas. — Je pense que non. — Je vois cela autrement que vous, etc.

c) Réponse évasive : Qui sait ? — Cela dépend. — C'est selon. — Oui et non. — Cela varie. — Je n'en sais rien. — (C'est ce que) je ne sais pas. — Je ne sais pas trop. — Je n'en suis pas sûr, mais c'en a tout l'air (ou toutes les apparences). — C'est une affaire de goût (ou d'opinion). — Peut-être (bien). — Cela se peut (bien). — C'est (bien) possible, mais... — Il est possible (ou Il se peut) que... (suivi du subj.). — Il est probable (ou vraisemblable) que... (suivi de l'indicatif). — C'est fort probable. — Cela n'est pas la règle. — Il est à présumer que... (ind.). — Probablement. — Vraisemblablement. — A ce qu'il paraît (ou semble)... — Il me semble que... (ind.). — Il paraît que... (ind.). — Il semble que... (subj.). — Il est à croire que... (ind.). — On le dit, mais... — C'est difficile à dire. — En apparence... — Selon les apparences... — Selon toute apparence (ou probabilité)... — A en croire les apparences... — A en juger sur (ou par) l'apparence... — Cela en a tout l'air. — Tout porte à croire que (suivi du futur). — C'est bien douteux. — J'en doute. — Pas tout à fait. — Si je ne m'abuse (ou me trompe)... — Vous croyez ? — Croyez-vous ? — En êtes-vous (bien) sûr ? — Etes-vous bien sûr de ce que vous dites ? — La preuve, s'il vous plaît ! — Prouvez-le, s'il vous plaît ! — Je n'ai pas d'opinion arrêtée là-dessus. — J'ai mes idées là-dessus, &c.

Exemples des plus remarquables

TOLÉRANCES concernant l'orthographe et la syntaxe françaises.

(Arrêté du 26 février 1901).

On pourra écrire, sans commettre de faute :

1° Est ce, est il, moi même, soixante dix neuf, chef d'œuvre' ci joint, &c.

2° Grandmère, grandroute, entrouvrir, &c.

3° Ils ont ôté leur(s) chapeau(x) ; des chapeaux de femme(s) ; un marchand de vin(s).

4° Instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneuses.

5° Les Comeille(s), les Raphaël(s), les Meissonier(s).

6° L'histoire ancienne et moderne.

7° Du bon vin, de la bonne viande, des vieux livres.

8° Les arbres le(s) plus exposés au vent.

9° Des appartements et chambres meublés.

10° Aller nu(s) pieds ; une demi(e) heure, &c.

11° Ci joint(e) la copie demandée. (Même tolérance pour ci inclus, y compris, excepté, vu, &c.)

12° Elle a l'air spirituelle.

13° L'an mil(le) huit cent(s) quatre vingt(s) dix neuf.

14° Tout(e) Rome ; je suis tout(e) à vous (ainsi pourra dire une femme) ; de toute(s) sorte(s) ; de tous temps, &c.

15° Remettez ces livres chacun à sa (ou leur) place.

16°

Sa bonté, sa douceur le font (ou fait) admirer.
Ni la douceur ni la force n'y peuvent (ou peut) rien.
Un peu de connaissances suffisent (ou suffit).
Plus d'un de ces hommes étai(en)t à plaindre.
17° C'est (ou Ce sont) des mensonges.
18° Il faudrait que tu viennes (ou vinsses).
19°
Les fruits que je me suis laissé(s) vendre sont mauvais.
Les sauvages que l'on a trouvé(s) errant(s) dans les bois
étaient des Indiens.
La noix est à moi ; je l'ai vu(e) tomber.
La foule d'hommes que j'ai vue (ou vus) était innombrable.
20°
Je crains que nous soyons en retard.
Empêchez que l'on sorte.
Je ne doute (nie, conteste) pas que la nouvelle soit exacte.
L'année a été meilleure (ou autre) qu'on l'espérait.
Je sortirai avant (ou à moins) qu'il pleuve.

Englisches Englisch. Über den treffend richtigen, formvollendeten Ausdruck in der englischen Sprache und über den amerikanischen Sprachgebrauch. Von Paul Heyne. Lwdbd.

M 2.50.

The Little Londoner. A Concise Account of the Life and Ways of the English, with Special Reference to London. Supplying the Means of Acquiring an Adequate Command of the Spoken Language in All Departments of Daily Life. By R. Kron, Ph. D. 12th Edition (91. — 112 000.). With a Map of London. Cloth.

M 2.50.

Hints for conversation.

M —.20.

English Daily Life. A Manual for Reading and Conversation. Based upon the Life and Ways of the English, with Special Reference to London. Specially Prepared for Ladies' Colleges and Girls' Schools. By R. Kron, Ph. D. 4th Ed. (II. — 20 000.). With a Map of London. Cloth.

M 2.50.

Verdeutschungswörterbuch der englischen Umgangssprache. Für die Reise u. zum Gebrauch bei der Lektüre, sowie beim Studium von The Little Londoner und English Daily Life. Von Dr. R. Kron. Mit Anhang : Amerikanismen. Lwdbd.

M 2. —.

The Little Yankee. A Handbook of idiomatic american English treating of the Daily Life, Customs and Institutions of the United States. With the Vocabulary and Phraseology of the Spoken Language incorporated in the

Text. By Alfred D. Schoch, Ph. D., and R. Kron, Ph. D.
Cloth.

M 3. —.

Englische Taschengrammatik. Von R. Kron. Lwdbd. *M* 1.25
English Letter Writer. Anleitung zum Abfassen englischer
Privat- und Handelsbriefe. Von Dr. R. Kron. 4. Auflage.
(11. — 17000.). Lwdbd.

M 1.50.

Practical Lessons in English. By J. E. Pichon & F. R. Nunes.
Cloth.

M 2. —.

Englisch für Anfänger. Von R J. Russell. I. Teil. Lwdbd. *M* 1.
—, II. Teil. Lwdbd.

M 1.25.

English taught by an Englishman. Von R J. Russell. Teil I.
Wie man in England spricht und reist. Lwdbd.

M 1.80.

Teil II. Wie man in England plaudert u. erzählt.
Lwdbd.

M 1.80.

English Spoken oder Der englisch sprechende
Geschäftsmann. Ein Konversationsbuch. Mit Angabe der
Aussprache und ausführlichen Warenverzeichnissen.
Bearbeitet von Dr. M. Schweigel. Lwdbd.

M 2.50.

Der deutsche Kaufmann in England. Ergänzung zu English
spoken. Mit Angabe der Aussprache. Bearb. von Dr. M.
Schweigel. Mit einem Plan von London. Lwdbd.

M 1. —.

The Life of Dr. Benjamin Franklin written by himself. Mit
Wörterbuch. Von Dr. D. Jüngling.

M 1. —.

The British Army. Introducing Military Expressions and Institutions in the British Empire and the United States. By R. J. Russell. Cloth.

M 1.50.

Französisches Französisch. Über den treffend richtigen, formvollendeten Ausdruck in der französischen Sprache und über den belgischen Sprachgebrauch. Von Paul Heyne. Lwdbd.

M 3. —.

Le Petit Parisien. Lectures et conversations françaises sur tous les sujets de la vie pratique. A l'usage de ceux qui désirent connaître la langue courante. Par R. Kron. 16^{me} Edition (98. — 114000.). Avec un plan de Paris. 1 vol. in-12, relié.

M 2.50.

Mode d'emploi.

M —.20.

En France. Lectures et conversations françaises sur tous les sujets de la vie pratique. Édition spéciale pour dames et jeunes filles. Par R. Kron. 5^{me} Edition (18. — 27 000.). Avec un plan de Paris. 1 vol. in-12, relié.

M 2.50.

Petit Vocabulaire explicatif des mots et locutions contenus dans Le Petit Parisien et dans En France. Par R. Kron.

M 1. —.

Verdeutschungswörterbuch der französischen Umgangssprache. Zum Studium von Le Petit Parisien und En France, sowie für allgemeinen Gebrauch. Von Dr. R. Kron. Lwdbd.

M 1.50.

Französische Taschengrammatik des Nötigsten. Von Dr. R. Kron. Lwdbd.

M 1. —.

Guide Épistolaire. Anleitung z. Abfassen franz. Privat- u. Handelsbriefe. Von Dr. R. Kron. 4. Aufl. (12. — 18000.). Lwdbd.

M 1.50.

Le Petit Soldat. Manuel des principales institutions militaires et guide pratique en pays ennemi. Par R. Kron. 2^{me} Edition. (5. — 8000.) I vol. in-12, relié.

M 1. —.

Au fil du Rhin. Par F. Le Bourgeois. Avec 9 gravures. 1 vol. in-12, relié.

M 3. —.

Durch das Rheintal. Von F. Le Bourgeois und J. Wahl. Mit 9 Abbildungen. Lwdbd.

M 3. —.

Cologne. Par F. Le Bourgeois. Avec 8 gravures. Mit einem französisch-deutschen Wörterverzeichnis. Lwdbd.

M 2.25.

Manuel des chemins de fer. Par F. Le Bourgeois.

M 1.50.

Postes, Télégraphes, Téléphones. Par F. Le Bourgeois. I vol. in-12, relié.

M 2.50.

Premières Leçons de Vocabulaire et d'Élocution. Par J. E. Pichon. 1 vol. in-8, relié.

M 2. —.

Leçons pratiques de Vocabulaire, de Syntaxe et de Lecture littéraire. Avec un appendice : Les modes et les temps de verbes français. Par J. E. Pichon. 1 vol. in-8, relié.

M 3.50.

On Parle Français. Ein Konversationsbuch. Mit Aussprachehilfen und ausführlichen

Warenverzeichnissen. Bearbeitet von Dr. M. Schweigel.
Lwdbd.

M 2.50.

Die sprachliche Anschauung und Ausdrucksweise der
Franzosen. Von Dr. Karl Bergmann. Lwdbd.

M 3.50.

Wörterbuch der Schwierigkeiten der französ. Aussprache
und Rechtschreibung. Von Ph. Plattner. Lwdbd.

M 2.80.

Grammatisches Lexikon der französischen Sprache. Von
Ph. Plattner. Lwdbd.

M 13.50.

Il Piccolo Italiano. Manualetto di lingua parlata ad uso degli
studiosi forestieri compilato sugli argomenti principali
della vita pratica e corredato dei segni per la retta
pronunzia dal Prof. Oscar Hecker. 3. Ed. (8. — 14000.).
Lwdbd.

M 2.50.

Modo di servirsi.

M —.20.

Italienische Taschengrammatik des Nötigsten. Von Dr. R.
Kron. Lwdbd.

M 1.25.

Corrispondenza Italiana. Anleitung zum Abfassen
italienischer Privat- und Handelsbriefe. Bearbeitet von B.
Faruffini und A. Ciardini. Lwdbd.

M 1.50.

Il commerciante italiano. Libro di lettura ad uso delle
scuole commerciali del Dr. G. M. Lombardo. Lwdbd.

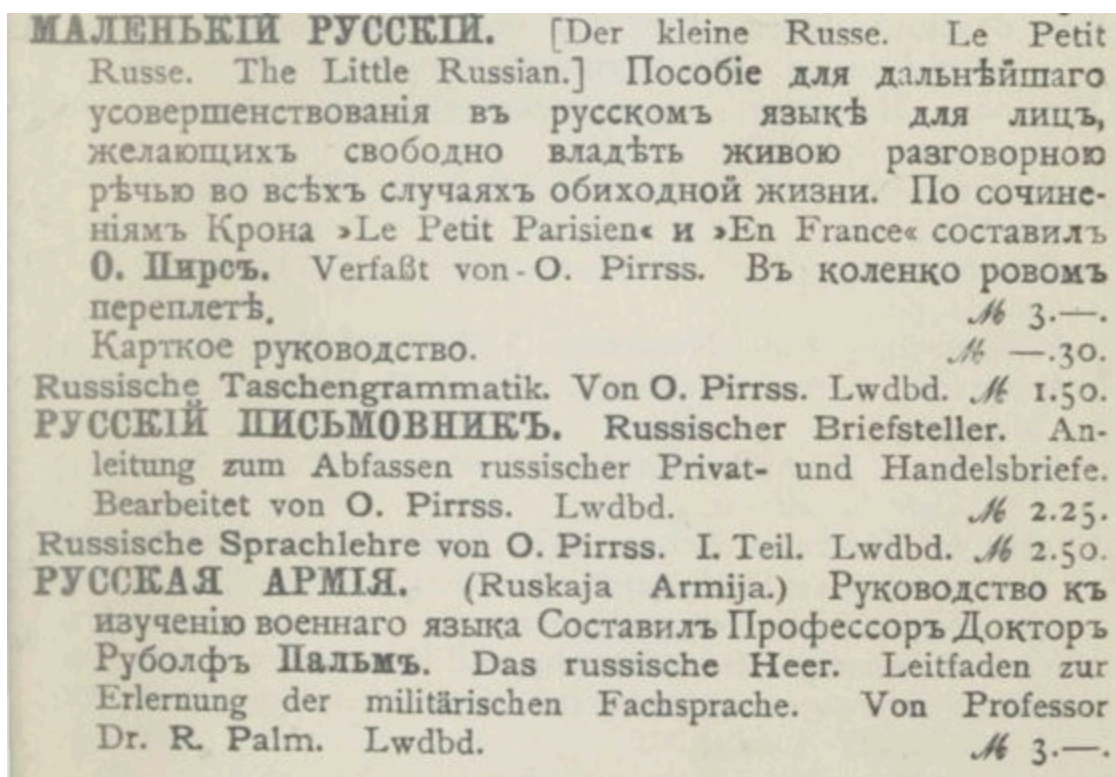
M 3. —.

Su e giù per l'Italia. Libro di lingua viva ad uso delle scuole e delle persone colte. Compilato dal Dr. G. M. Lombardo. Lwdbd.

М 3. —.

O Pequeno Portuguez. Manual da lingua fallada contendo Leituras e conversações sobre assumptos da vida diaria em Portugal e Brazil e levando a pronuncia pas vogaes apontada por A. de Carvalle, Professor. Lwdbd.

М 2.50.



El Castellano Actual. Lecturas y conversaciones castellanas sobre la vida diaria en españa y en los paises de lengua española. Para uso de los que desean conocer la lengua corriente. Por Don Constantino Roman y Salamero con la colaboración de D. R. Kron. 3. Ed. (7. — 12000.) Lwdbd.

М 2.50.

Manera de usar.

M —.20.

Epistolario Español. Anleitung zum Abfassen spanischer Privatund Handelsbriefe. Bearb. von Don Constantino Roman y Salamero. Lwdbd.

M 1.50.

Spanische Taschengrammatik des Nötigsten. Von Dr. R. Kron. Lwdbd.

M 1.25.

Im Deutschen Reich. Handbuch der deutschen Umgangssprache. Von Dr. O. Leopold. Lwdbd.

M 2.50.

Der kleine Deutsche. Ein Fortbildungsmittel zur Erlernung der deutschen Umgangssprache. Von Dr. R. Kron. Lwdbd.

M 2.50.

Anleitung zur Verarbeitung des Inhalts.

M —.20.

In Deutschland. Ausgabe für Damen. (Seitenstück zu vorigem.) Von Dr. R. Kron. Lwdbd.

M 2.50.

Deutsche Taschengrammatik von Dr. A. Keller. Lwdbd. *M* I.
—.

Deutscher Briefsteller. Leitfaden der deutschen Privat- u. Handelskorrespondenz. Von Dr. O. Leopold. Lwdbd.

M 1.50.

Deutsches Lese- und Redebuch. Von Prof. J. E. Pichon und Dr. E. Sättler. Lwdbd.

M 2. —.

Deutsches Leben. Nach ausgewählten Lesestücken. Von Prof. J. E. Pichon und Dr. E. Sättler. Lwdbd.

M 2. —.

Das deutsche Heer. Leitfaden der militärischen Fachsprache u. Einrichtungen. Von Gernandt, Hauptm. Lwdbd.

M 1.60.

Methode Haeusser. Selbstunterrichtsbriefe zur Erlernung moderner Sprachen.

Englisch. 6. Aufl. Neubearb. v. Prof. Dr. R. Kron. 27 Briefe in Mappe.

M 20.

Französisch. 7. Aufl. Neubearb. v. Prof. Dr. R. Kron. 34 Briefe in Mappe.

M 22.

Italienisch. 5. Aufl. Neubearb. 24 Briefe in Mappe. *M 20. —.*

M 20.

Russisch. 4. Aufl. Neubearb. v. Prof. O. Pirrss. 35 Briefe in Mappe.

M 30.

Spanisch. 3. Aufl. Neubearbeitet v. Prof. Dr. Leiffholdt. 25 Briefe in Mappe.

M 20.

Führer im kaufmännischen Briefverkehr. Ein Buch aus der Praxis von Karl Weinhardt. Quartformat in Lwdbd.

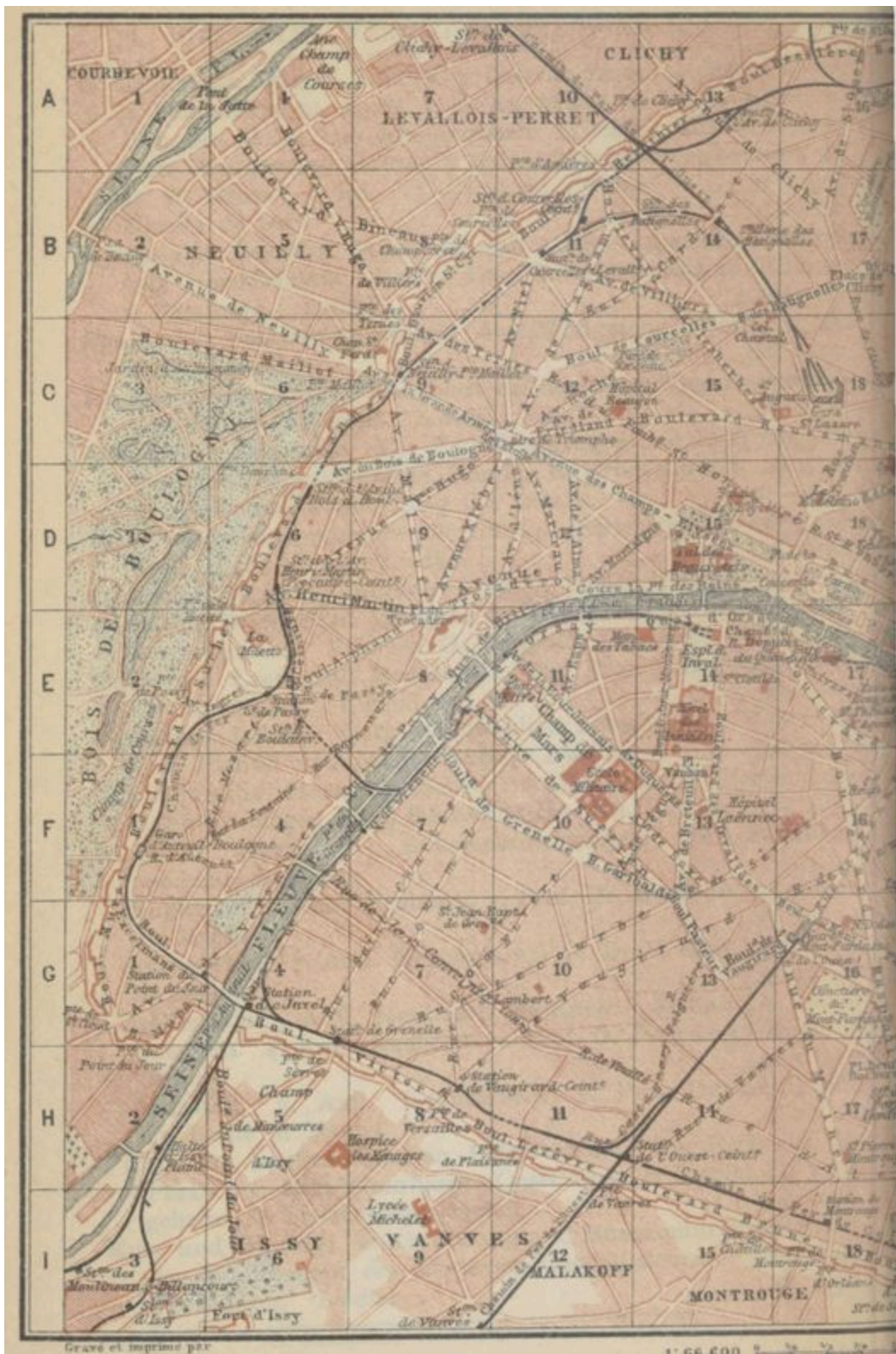
M 7.50.

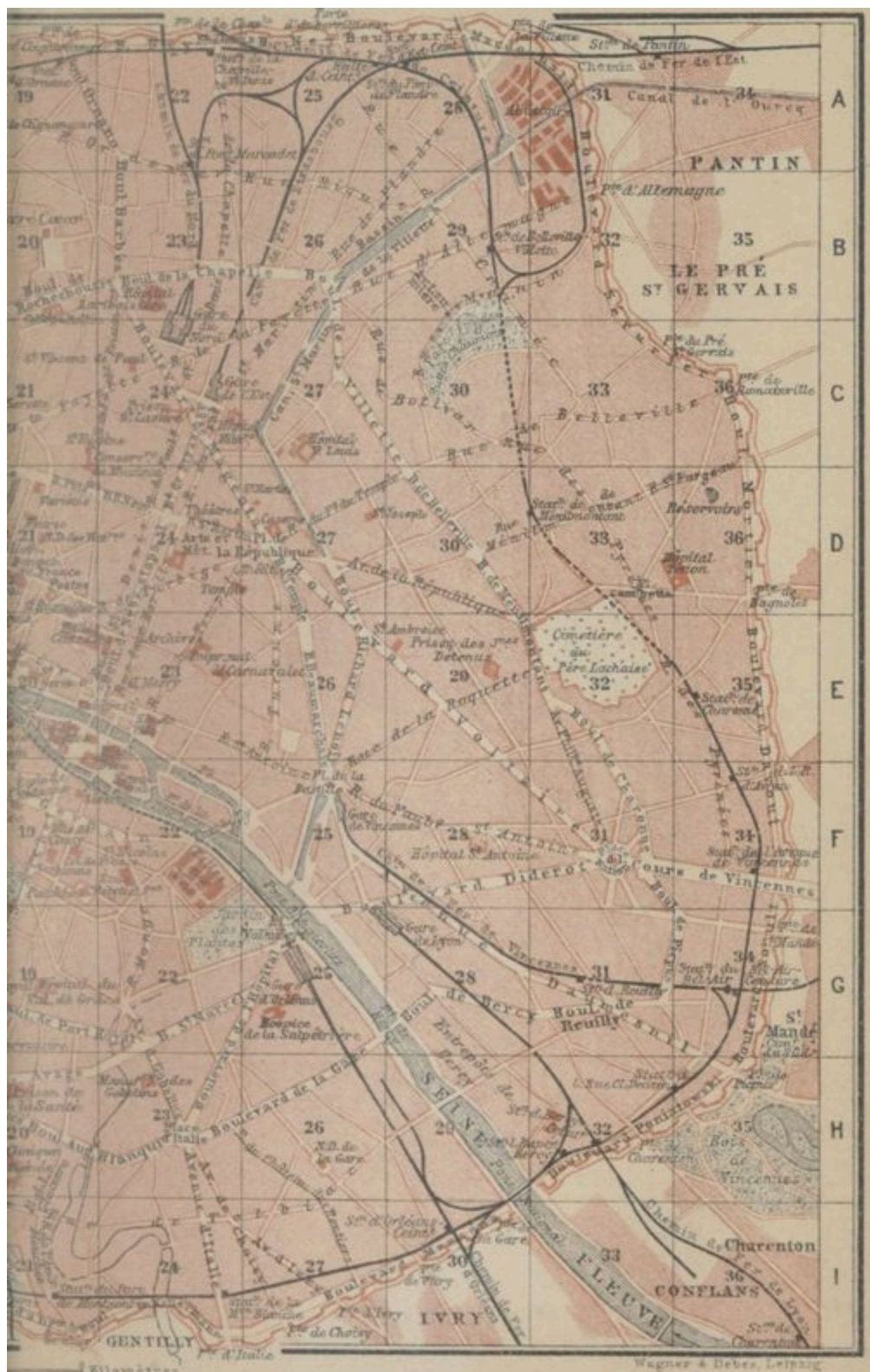
geheftet in Stolzenberger Hefter

M 6.50.

Kurz und Bündig ! Buchführung und Bureauinrichtung
nach den Forderungen des modernen Geschäftslebens.
Von Karl Weinhardt. Lwdbd.

M 1.50.





1 Notez bien que les abréviations M. (= Monsieur), Mme (= Madame), Mlle (= Mademoiselle), &c. doivent toujours être suivies du nom de famille ; dans le cas contraire, il est de rigueur d'écrire ces mots en entier, c'est-à-dire en toutes lettres.

2 sandwich (ch se prononce tch') est des deux genres.

5 nationaliste (assez chauvin, « tout pour la nation »).

3 républicain modéré.

4 royaliste.

6 bonapartiste.

7 socialiste.

8 En province : le déjeuner, le dîner et le souper.

9 Bien des Parisiens et Parisiennes ne se lèvent que pour ce repas et ne prennent pas de petit déjeuner.

10 Il y a, encore, une espèce de poisson qui ne vit pas dans au ; c'est le poisson d'avril. Le 1^{er} avril on fait un poisson avril à ses ami(e)s, c.-à-d. qu'on les mystifie en s'amusant de ir crédulité. Aux enfants on donne, à la même date, un isson d'avril, c.-à-d. des bonbons et des sucreries qui, généraleent, ont la forme d'un poisson.

11 Le chasselas de Fontainebleau est le plus estimé. En général, on entend par chasselas le raisin de table de (premier) choix, surtout s'il a été cultivé en treille. Cette variété de raisin (blanc) est originaire de Chasselas, près de Mâcon (en Bourgogne).

12 Pour ce qui concerne les invitations à dîner et les billets d'acceptation ou de refus, voir le chapitre XIV et mon Guide épistolaire.

13 Le manchon Auer se compose de 99 p. %o (prononcez pour cent) de tharine (Th O²) et de 1 p. %de cérine (Ce O²).

14 En dehors de ces voitures de place, il y a d'élégantes voitures de (grande) remise (ou de luxe) que l'on commande chez les loueurs et qui ressemblent à des voitures de maître (coupés, berlines, landaus, phaétons, cabriolets, &c.).

15 Le mot tramway vient de l'anglais et se compose des deux radicaux tram et way ; tram veut dire « poutre, grosse pièce de bois », way signifie en français « voie ».

16 Pour tous les détails du style épistolaire voir mon Guide épistolaire (Freiburg-Baden, J. Bielefelds Verlag).

17 On l'appelle aussi Les Français, le Théâtre-Français, ou la Maison de Molière, d'après le plus célèbre auteur comique et Comédien français, Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622 — 1673).

18 Exclamation poussée par le Corrège (mort en 1534) devant un tableau de Raphaël Sanzio (mort en 1520).

19 Pour obtenir l'autorisation de visiter un lycée ou collège de Paris, on s'adresse par lettre au vice-recteur de l'Académie de Paris

20 Chaque membre touche 15000 fr. par an et il a droit au parcours gratuit en chemin de fer.

21 Pour les détails, voir mon volume Le Petit Soldat (Freiburg-Baden, J. Bielefelds Verlag).

22 Le drapeau français est tricolore : le bleu et le rouge (couleurs de la ville de Paris) sont réunis au blanc (couleur de l'ancienne royauté) ; ces 3 couleurs sont disposées verticalement, le bleu près de la hampe, le blanc ensuite, et le rouge flottant

23 La dignité de maréchal (de France) n'existe plus depuis 1870. Mac-Mahoa (mort en 1893) et Canrobert (mort en 1895) furent les derniers maréchaux de France.

24 L'adjudant de bataillon est également un sous-officier. Le colonel a son adjudant-major (un capitaine), et le général a son officier d'ordonnance (un officier supérieur).

25 Les chapeaux (de feutre) mous ne sont pas très bien portés (ou pas de mode) à Paris. II *

26 Le mot diable s'emploie plus facilement en français que son expression équivalente en allemand.

27 Ce mot est tiré, dit-on, de la phrase je ne sais pas-t-à-qu'est-ce, pour je ne sais pas à qui c'est, attribuée à un plaisant qui voulait se moquer des fautes de liaison commises par deux femmes peu instruites, mais étalant un grand luxe.

Le Petit Parisien. Lectures et conversations françaises sur tous les sujets de la vie pratique à l'usage de ceux qui désirent connaître la langue courante, par R. Kron,... 17e édition...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6544989m>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent

également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

e lève) de table, on présente son bras gauche à la voisine et on la reconduit au salon. La coutume de serrer ou baiser la main à ses voisin(e)s de table, à la fin d'un repas, est inconnue en France.

Dans les restaurants français, la *carte (du jour)* est excessivement variée, de sorte que l'étranger est très embarrassé pour faire son choix (ou son menu). On y trouve différentes **soupes** (ou différents potages), entre autres le bouillon, le consommé (aux œufs pochés), la julienne, le potage à la purée de pois (aux croûtons), la soupe au z, la soupe (ou le potage) à la tortue, la soupe à la queue de bœuf, le potage (à la) bisque, la soupe aux écrevisses, le tapioca. La soupe à l'oignon (avec du gruyère râpé) est très recherchée à Paris, surtout pour le souper.

Après le potage viennent les **hors-d'œuvre** : des huîtres, du melon, du caviar, des anchois, du saucisson, du jambon, des filets de hareng, des cardines à l'huile, des crevettes, des radis, &c.

Puis on sert les entrées, à savoir: le poisson, la volaille, ou le gibier. Parmi les *poissons*¹, je citerai le saumon, la truite, le turbot, la carpe, la anchoise, la sole (frite), la morue (verte), le maquereau, le merlan, la raie, le brochet, l'anguille, le

¹ Il y a, encore, une espèce de poisson qui ne vit pas dans l'eau; c'est le poisson d'avril. Le 1^{er} avril on fait *un poisson d'avril* à ses ami(e)s, c.-à-d. qu'on les mystifie en s'amusant de leur crédulité. Aux enfants on donne, à la même date, *un poisson d'avril*, c.-à-d. des bonbons et des sucreries qui, généralement, ont la forme d'un poisson.

erie et l'artillerie (11 mouillées). Il y a des *fan-*
assins, des *cavaliers* et des *artilleurs*.

[Retour](#)

taines paroles, je veux voir des faits); *je vais me payer*
un bon dîner F (je vais m'offrir un bon dîner); **pédaler**
F (faire de la bicyclette, aller à vélo); *un* **pédaleur**,
une **pédaleuse** F (un, une cycliste); *la* **pègre** A (la
classe des voleurs); *la basse pègre* (les voleurs plébéiens);
la haute pègre (les voleurs élégants); *un* **pékin** F (un civil);
être en (habits de) pékin (aller en civil, quitter l'uniforme);

[Retour](#)